LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vo[illegible] ST-BONIFACE, VENDREDI 12 SEPTEMBRE 1958 PRIX: SEPT CENTS



M. Clotaire Denis, nou[illegible] président de la société Radio-Prairies-Nord

PRINCE-ALBERT — Le lundi 1er septembre 1958 eut lieu à Prince-Albert l'assemblée plénière bi-annuelle de Radio-Prairies Nord Ltée, la société qui contrôle le poste CFNS de Saskatoon. Quarante-deux délégués paroissiaux et régionaux du Nord de la Saskatchewan et une trentaine de visiteurs assistèrent à cette importante assemblée.

Son Exc. Mgr Léo Blais ouvrit les séances par la prière d'usage et M. l'abbé J.-A. Beaulac, président, souhaita la bienvenue à tous. Son Excellence fit ensuite une courte allocution, invitant les délégués à discuter objectivement les différents problèmes qui leur seraient présentés et à s'efforcer d'y trouver des solutions pratiques. Immédiatement après cette allocution, on fit l'appel des délégués et l'élection des comités de nominations et de résolutions.

Rapport de M. l'abbé J.-A. Beaulac

Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente par le secrétaire, M. le Président présenta son rapport de l'administration. Il souligna que le poste, tout en ayant fait des progrès, n'était pas du tout quitte de toutes difficultés financières. Il félicita les paroisses de Vonda, St-Denis, Prud'homme, Saskatoon, Bellevue, North Battleford, Prince-Albert et Victoire pour avoir organisé successivement des soirées d'amateurs qui rapportèrent ensemble $2,600.00. Il félicita MM. J. DeGagné et Gaston Belair pour leur travail de ventes d'annonces et souligna l'augmentation du chiffre de ventes au cours de l'année 1957. Il eut un mot de bienveillance à l'intention de M. Belair en particulier pour le succès obtenu avec la vente d'annonces locales et encore plus avec la campagne de chapelets dans les différentes paroisses qu'il visita. Il prit sa propre paroisse, celle d'Albertville, comme exemple, où le vendeur avait réussi à ramasser quatre fois plus pour le "chapelet sur nos ondes" que le montant obtenu par voie de quête spéciale l'année précédente.

Après avoir parlé du progrès, le président présenta aussi l'autre côté de la médaille, et mit l'assemblée au courant qu'il y eut également une augmentation de frais et plus particulièrement de frais extraordinaires. Cependant, il fit ressortir que le poste parvint à diminuer ses dettes, mais avec difficulté et grâce aux revenus extraordinaires provenant de la générosité et de la coopération de quelques fidèles patriotes. Il exhorta tous les délégués à faire de la promotion pour le poste CFNS dans leurs paroisses respectives, à encourager toutes les personnes de lan-

(Suite à la neuvième page)

Les commissaires catholiques de langue française se groupent

OTTAWA (Le Droit) — Une association nationale de commissaires catholiques de langue française a été fondée le 4 septembre, à Ottawa, par un groupe imposant d'éducateurs et d'autres personnes intéressées à la question des commissaires catholiques de langue française du Canada.

Comme l'indique la constitution, le but de cette association interprovinciale sera, entre autres choses, de "promouvoir dans chaque province, selon les cadres juridiques de celle-ci, les mesures propres à faire valoir dans l'administration scolaire les principes, méthodes et réalisations conformes au caractère catholique et français de ceux qui la composent, et à grouper sur le plan national les initiatives qui s'inspirent de ce caractère".

Tout individu, toute commission scolaire, toute association ou groupement de commissaires ou de commissions scolaires ou toute personne préposée à l'administration scolaire peut, aux conditions convenues, devenir membre de l'association.

Le conseil d'administration de l'association est composé des officiers suivants: un président général, un vice-président pour chacune des provinces où se trouvent des membres, un secrétaire, un trésorier, cinq conseillers.

Le siège social de l'association est Ottawa et pourra être porté à tout autre endroit au choix du conseil.

Demande de reconnaissance

L'association, par son président, fera instance auprès de la Conférence catholique canadienne pour qu'elle daigne lui désigner un conseiller moral.

Le conseil d'administration, par l'un de ses comités, rédigera, après consultations, une constitution plus élaborée répondant au caractère de l'association et décidera de son incorporation civile.

Toute personne, toute association ou tout organisme qui ratifie la constitution adoptée devient "de facto" membre de l'association.

L'association représentera un nombre considérable de commissions scolaires. Ainsi, la Fédération des Associations des commissions scolaires de la province de Québec groupe à elle seule 17 associations diocésaines de commissions scolaires représentant en tout 1,700 commissions scolaires. L'Association des commissaires des écoles bilingues de l'Ontario, pour sa part, groupe 470 commissions scolaires publiques et séparées bilingues. Un nombre considérable de membres seront recrutés dans les autres provinces canadiennes.

Conférence à Winnipeg de la presse catholique

WINNIPEG — Les journalistes de la presse catholique de l'Ouest canadien se réuniront à Winnipeg, les 14 et 15 novembre prochains, à la veille de l'ouverture des Semaines sociales de langue anglaise qui débutent le 16 novembre, à Winnipeg.

Son Exc. Mgr M. M. Johnson, évêque coadjuteur à Vancouver et président de la Commission épiscopale de langue anglaise de presse, radio et cinéma, agira comme président d'honneur et va prononcer le discours d'ouverture de cette réunion de journalistes catholiques. Il a choisi de parler "Des buts poursuivis par les hebdos catholiques diocésains".

Les discussions en groupe seront dirigées par des journalistes d'expérience du Canada et des Etats-Unis.



Les travaux d'aménagement du nouveau centre de transmission du poste CKSB seront achevés, parait-il, d'ici six semaines. Pour se rendre au centre l'on suit le chemin 75 jusqu'à St-Norbert, et le chemin de La Salle jusqu'à l'angle du chemin Waverley. Le terrain au sud-ouest a été vendu par les Pères Trappistes. La municipalité de Fort Garry a gracieusement aidé à faire le petit chemin qui relie l'emplacement de l'immeuble avec le chemin Waverley. L'immeuble, qui mesure 16 pieds par 30, est construit en blocs de ciment précontraint, fabrication de Supercrete. Dans le mur antérieur, on a inséré des blocs de vitre, qui laissent passer assez de lumière et empêchent l'entrée des voleurs et des balles de carabine. On y conduira le son par fil du Bell Telephone, tandis que le Manitoba Power Commission a gracieusement fourni les lignes de pouvoir pour activer l'amplificateur du centre. Les deux tours de transmission se trouvent à 500 pieds au sud-ouest et au nord-ouest de l'édifice, reliées à l'amplificateur par des câbles souterrains, qui reposent sur le gravier. Les tours ont 235 pieds d'altitude. L'une, de genre circulaire, servira le jour, et les deux le soir. Autour de ces transmetteurs on a labouré la terre afin d'y poser, à 8 pouces sous la surface, environ 120,000 pieds de fil de cuivre qui constitue la prise de terre. Sur la photo l'on voit le nouvel édifice, la tranchée du câble nord-ouest, la terre prête à recevoir le fil conducteur, et MM. Brunelle Léveillé, gérant du Canadian Publishers, Roland Couture, gérant du poste, et Yves Savignac, ingénieur du poste. Afin de limiter les dépenses, le personnel du poste dirige les travaux en personne.

Activité au sujet des écoles sur les bases de la défense

— Spécial —

Le ministère de la défense a convoqué un comité dans le but d'étudier la situation scolaire actuelle sur les bases militaires et de proposer une politique à ce sujet.

Le Service d'Information de la C.C.C., qui communique cette nouvelle, signale que l'établissement d'écoles séparées **sur les bases** pour les enfants catholiques, sera probablement réalisé dans un an, dans toutes les provinces où ces écoles sont reconnues.

Dans une lettre à la commission scolaire séparée d'Ottawa, en effet, M. Paul Mathieu, sous-ministre conjoint de la défense demande qu'elle reçoive les enfants catholiques cette année et souligne qu'une solution plus adéquate sera trouvée avant le mois de septembre 1959.

Prévisions encourageantes

La décision d'établir des écoles séparées **sur les bases** mêmes de la défense en conformité des lois provinciales semble découler d'une nouvelle politique plus favorable à l'éducation d'enfants catholiques selon les exigences de leur foi.

Cette ligne de conduite pourrait apporter une solution heureuse aux problèmes des militaires, dans les établissements de la défense au Manitoba et en Colombie-Britannique, deux provinces où les écoles paroissiales remplissent les fonctions des écoles séparées.

Cette ligne de conduite au sujet des écoles sur les bases guiderait vraisemblement les autorités dans l'usage qu'elles font des écoles situées **en dehors des bases** — comme cela est le cas pour l'école publique de St. James — et des écoles catholiques à proximité des bases, telles que les écoles paroissiales de Winnipeg.

Raison pratique

Par la convocation du Comité scolaire du département, le ministère semble vouloir tenir compte non seulement du facteur légal mais aussi du facteur pratique qui a été mis en vedette par le quotidien de langue française de la Capitale, "Le Droit". L'éditorial, signé par Jean Taillefer, faisait le point en ces termes:

"Les deux incidents survenus récemment à des bases de l'Aviation canadienne — le premier à St. James, près de Winnipeg, Manitoba, et le second à Rockcliffe, près d'Ottawa — devraient inviter le gouvernement fédéral à reviser sa politique concernant l'éducation des enfants des militaires catholiques et canadiens-français. Ce serait non seulement dans l'intérêt des militaires et des enfants en cause; ce serait aussi à l'avantage du gouvernement lui-même.

"Car, étant donné la politique actuelle, le catholique qui veut s'enrôler pour servir son pays — à moins qu'il ne soit célibataire et qu'il n'ait aucune intention de fonder un foyer — a parfaitement raison d'hésiter. S'enrôler, pour lui, c'est risquer de priver ses enfants d'une éducation catholique; c'est donc mettre leur foi en danger. C'est aussi risquer de les faire angliciser. S'il est envoyé dans une région où se trouve une école catholique et française disponible, il sera toute simplement "chanceux". L'éducation de ses enfants dépendra donc, dans une bonne mesure, du hasard.

"Des "malchanceux", des victimes du "sort", il s'en trouve plusieurs, actuellement, à la base aérienne de St. James, au Manitoba. La gratuité scolaire, jusqu'à ces derniers temps, s'appliquait aux catholiques comme aux protestants; les parents de langue française pouvaient envoyer leurs enfants à l'école paroissiale française du Sacré-Coeur. La situation est maintenant radicalement changée. Parce que la base s'est engagée à payer un montant global à la ville de St. James pour l'eau, les égouts, les routes, etc. (les frais d'enseignement étant compris dans cet accord), la gratuité scolaire est maintenant limitée aux aviateurs dont les enfants fréquentent les écoles neutres.

"Nous n'entrerons pas dans les détails. Nous nous contenterons, ici d'inviter instamment le gouvernement fédéral à regarder au-delà de l'aspect purement financier et d'agir en homme sage. Si le militaire, en s'enrôlant, contracte des obligations, le gouvernement aussi, en acceptant le militaire dans ses rangs, devrait en assumer. Et l'un des devoirs les plus rigoureux de l'autorité fédérale devrait être, précisément, d'assurer l'éducation catholique aux enfants du personnel catholique. Aucun facteur financier, il nous semble, ne peut dispenser le gouvernement d'une pareille obligation."

Question de justice

Les conséquences pratiques d'une politique peu sage du ministère quant à l'éducation des enfants catholiques de militaires ont été vigoureusement décrites en termes analogues par M. Clément Brown, courriériste parlementaire du "Devoir". Il conclut sa Lettre d'Ottawa, du 5 septembre, avec ces paroles très fortes:

"Nous ne ferons pas, pour le moment, de procès d'intention. Mais les faits sont là. Chaque fois que des incidents sont portés à la connaissance du ministère, en matière d'écoles pour enfants de militaires, ce sont nos compatriotes ou nos coreligionnaires qui sont en cause. Cela devrait être suffisant pour démontrer au ministre que tout ne tourne pas rond et qu'un changement d'aiguillage s'impose. Si celui-ci ne se produit pas, force sera alors à l'opinion canadienne-française et catholique de conclure que M. Pearkes n'est pas plus maître dans son ministère que ne l'était son prédécesseur et que la déclaration des droits de l'homme n'a aucune valeur pour les citoyens canadiens de langue française ou de foi catholique."

Une gloire bien éphémère, celle de "Miss America"

ATLANTIC CITY — La première "Miss America", couronnée il y a 37 ans, a donné l'avertissement aux 52 jeunes filles qui toutes espèrent décrocher le titre pour l'année 1959 que la gloire qui s'attache à ce titre ne dure que bien peu de temps...

Margaret Gorman, qui n'était âgée que de 16 ans lorsqu'elle est devenue la première "Miss America" en 1921, a conseillé aux jeunes filles prenant part au concours de cette année de rechercher plutôt le bonheur dans le mariage. Aujourd'hui âgée de 53 ans et veuve, elle a ajouté que ses plus beaux souvenirs sont liés à son foyer et à sa famille, et non à la couronne qu'elle avait réussi à obtenir.

Elle a affirmé qu'elle préfère n'être que Mme Victor Cahill, et qu'elle ne pense que rarement à la gloire qui fut sienne lorsqu'elle devint la première des 30 "Miss America" couronnées jusqu'ici à Atlantic City.

La 31e a été couronnée le samedi 6 septembre.

Mme Cahill a eu quelques conseils à lui adresser en particulier: "Vous ne serez "Miss America" que pendant une seule année; puis, pour le reste de vos jours, vous ne serez plus que vous-même. Le fait de devenir "Miss America" ne changera rien dans le monde; ne vous attendez donc pas à trop. Et souvenez-vous toujours qu'être "Miss America" n'est vraiment important que pour "Miss America" elle-même; tous les autres, dans le fond, ne s'en soucient que bien peu..."

Mme Cahill, qui était "Mlle Washington" au pageant de 1921, a déclaré que lorsqu'elle eut obtenu sa couronne, elle retourna tout simplement à l'école pour poursuivre ses études.

"Et mon titre, a-t-elle ajouté, ne m'a même pas valu plus d'invitations à sortir..."

40,000e certificat de "lune de miel"

NIAGARA FALLS, Ont. — La Chambre de commerce du grand Niagara a émis son 40,000e certificat de "lune de miel" au nom de M. et Mme Albert Saint-Jean, de Ste-Scholastique, dans la province de Québec.

Le mois dernier, 673 certificats furent émis, soit 33 de plus qu'au cours du mois d'août de l'année dernière.

Les nouveaux mariés venant de l'endroit le plus éloigné furent M. et Mme Stanislaus Mikolir, de Yougoslavie.

Poste important confié au R. F. Frédéric, E.C.

OTTAWA — Le R. F. Frédéric, E.C., directeur de l'école Brébeuf d'Ottawa, a été élu président de la Fédération ontarienne des instituteurs, un groupe qui compte plus de 42,000 membres en Ontario.

Le R. F. Frédéric est un ancien président de l'Association de l'enseignement farnçais de l'Ontario. Il remplace M. Robert J. Bolton, directeur de l'école Prince of Wales, de Peterborough.

Le Dr H. O. Barrett, de Toronto, a été élu 1er vice-président; Ruby McLean, de Leamington, 2e vice-président; et le R. P. Conway, O.M.I., du collège St-Patrice d'Ottawa, 3e vice-président.

Tournée mondiale de Diefenbaker

OTTAWA — M. John Diefenbaker effectuera cet automne et cet hiver une tournée mondiale et une visite dans l'extrême-nord du Canada.

L'avocat des Prairies entreprendra son envolée mondiale environ un mois après son voyage, du 24 au 29 septembre, dans le Nord du pays.

Accompagné de Mme Diefenbaker, le premier ministre âgé de 62 ans, inaugurera sa tournée mondiale par une visite de six jours au Royaume-Uni. Il se rendra ensuite en Europe pour quelques jours puis s'arrêtera au Pakistan, en Inde, au Ceylan, dans la Fédération malaise, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Mendès-France invite les Français à dire "non" au référendum

PARIS — "L'examen du projet de constitution et les modalités d'élaboration de la loi électorale conduisent à la conclusion que le projet est dangereux pour la paix civile, dangereux pour le pays et dangereux pour la démocratie. Il faut voter "non", a déclaré notamment M. Mendès-France, ancien président du Conseil, au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue à Paris.

M. Mendès-France apparait actuellement comme l'un des leaders de la partie de la "gauche" non communiste qui fait campagne pour la réponse "non" au référendum.

Pour la sauvegarde des droits humains et les libertés fondamentales

OTTAWA — La nouvelle déclaration des droits des citoyens canadiens a été lue en Chambre. Ce document, rédigé avec soin en ce qui concerne les pouvoirs des provinces, définit les limites de l'autorité fédérale sur "les droits humains et les libertés fondamentales".

Le premier ministre, M. Diefenbaker, tout en admettant que cette déclaration "ne couvre pas tout", l'a qualifiée "de grand pas en avant" contre la tendance des gouvernements à négliger les droits du peuple. Les porte-paroles de l'opposition, tout en souhaitant du bien au gouvernement, ont fait quelques réserves au sujet de l'efficacité des mesures suggérées pour protéger les libertés des Canadiens.

Le chef de l'opposition, M. Pearson, a demandé si cette déclaration était vraiment nécessaire dans un pays qui tient avant tout au respect des droits individuels.

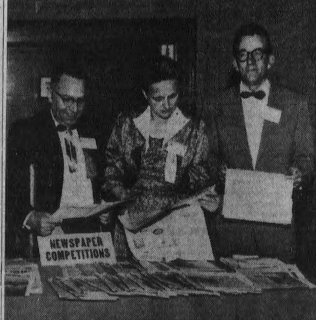
Il faudrait, dit-il, étudier cette question avec les provinces auxquelles la constitution canadienne a garanti une juridiction exclusive sur "la propriété et les droits civils dans chaque province".

Le droit au travail omis?

Le leader du CCF, M. Hazen Argue, a déclaré que son parti aurait aimé une déclaration des droits en termes plus étendus, reliée constitutionnellement à l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. Il a fait mention d'une omission: le droit au travail.

M. Pearson et M. Argue ont tous deux demandé que le projet soit examiné d'une façon plus approfondie par une commission parlementaire à la prochaine session. Tous deux ont fait savoir que leurs partis tenteraient d'apporter quelques changements au projet.

Seuls les trois chefs de parti ont parlé pendant le débat qui a duré deux heures et demie. Le débat a été ensuite remis à la prochaine session.



A l'occasion du congrès national des hebdomadaires, tenu à Toronto la semaine dernière, M. Lucien Fontaine, éditeur de l'Abitibien, Val d'Or, P.Q., représentait les hebdos de langue française à titre de président de l'Association des Hebdos de langue française du Canada. Sur la photo ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, M. G. C. Day, du journal Liverpool Advance (Nouvelle-Ecosse), Mme Helen F. Marsh, du journal The Dauphin Herald & Press, au Manitoba, gagnante du prix attribué pour la meilleure page éditoriale (Mme Marsh a été tout récemment nommée membre du bureau des gouverneurs de l'Université du Manitoba) et M. L. Fontaine, de Val d'Or, P.Q.

Guérison confirmée à Thetford Mines

THETFORD MINES — Une guérison qui remonte au soir du 26 juillet 1949, fête de la Bonne Sainte Anne, vient d'être reconnue par les docteurs J.-A. Marcoux et Cécilius Mercier de Thetford Mines.

Au moment de sa guérison, que ses parents attribuent à l'intercession de la grande Thaumaturge de Beaupré, Mlle Thérèse Fafard était absolument incapable de marcher. Une semaine auparavant, des radiographies de la petite malade avait été prises et les médecins mentionnés plus haut avaient avoué l'impuissance de la science médicale à lui redonner l'usage de ses jambes. La fillette ne marchait plus depuis plus d'un an.

Neuf ans se sont écoulés depuis ce miracle et la jeune fille a toujours été en bonne santé depuis. Aucun signe de rechute ne s'est manifesté et la jeune Thérèse, fille de M. et Mme Léopold Fafard, 103, 8e Rue Ouest, à Thetford Mines, a eu une croissance normale depuis cette date.

Voici en quels termes est rédigée la confirmation de cette guérison:

"La présente est pour attester que Mlle Thérèse Fafard a souffert d'une grave affection osseuse T.B. qui a guéri rapidement, contrairement aux prédictions médicales prétendant que l'enfant resterait infirme pour toujours.

"La guérison s'est effectuée d'une façon anormale, médicalement parlant, et contraire aux connaissances médicales actuelles. Une intervention supérieure est très certainement possible en ce cas."

Cette lettre est signée des Docteurs J.-A. Marcoux et Cécilius Mercier, dont le bureau est situé à 117, Notre-Dame Sud, à Thetford Mines.

Rapport intérimaire de la Commission Royale sur l'éducation au Manitoba

La Commission Royale qui a été nommée pour faire enquête sur le système scolaire de la province du Manitoba, jusqu'au degré universitaire, a soumis un rapport intérimaire au gouvernement le 30 août. Un journal ayant réussi à en publier les détails, le ministre de l'éducation a decidé de laisser publier le texte du rapport.

Depuis lors les courriéristes laissent entendre que le gouvernement Roblin n'est pas décidé de suivre les opinions de la Commission Royale au cours de la prochaine session d'automne, car la nouvelle structure d'octrois proposée par la Commission exigerait une réorganisation territoriale qui prendra du temps.

Quoi qu'il en soit, ce rapport fera certainement partie du rapport final, sans trop de changements, et influencera d'une manière ou d'une autre le débat sur la législation scolaire à la prochaine session du parlement provincial. Tous ceux que l'instruction publique intéresse d'une façon ou d'une autre, et surtout pour des raisons religieuses et culturelles, étudieront ce document avec attention.

Ce journal en fera l'analyse à divers points de vue dans une série d'articles qui débute cette semaine.

Il importe avant tout de placer ce rapport dans le cadre de sa raison d'être et de ses limitations, ce qui a été fait d'une main magistrale dans la lettre préliminaire du rapport dont voici une traduction officieuse:

☆ ☆ ☆

Nous, les membres de votre Commission Royale sur l'Education, nommée par ordre en conseil 841-57, en date du 15 mai 1957, avons l'honneur de vous soumettre un rapport intérimaire.

Ce rapport intérimaire comprend le fruit de nos recherches et de nos recommandations sur le Financement de l'Education au Manitoba, l'Organisation de Divisions Scolaires, les Octrois et les Bénéfices supplémentaires des Instituteurs. (N.D.L.R. Par "Divisions" la Commission entend un genre nouveau d'unités scolaires agrandies.)

Dans le rapport final, nous nous proposons de faire des recommandations sur des sujets importants comme il suit: Les Ecoles Privées, la Formation des Instituteurs, l'Organisation du département, le curriculum et les échelles de valeurs, l'éducation des personnes handicapées, les Bourses et la gratuité scolaires, l'Education technique et d'autres sujets compris dans la définition de nos pouvoirs. Si ces sujets n'ont pas été traités dans le rapport actuel, il ne faut pas en conclure que la Commission les considère comme étant d'importance moindre; plutôt, la définition du champ de notre enquête a été si compréhensive qu'il nous a été impossible dans le temps dont nous disposions de dépasser ce qui constitue le sujet de ce rapport intérimaire. La Commission a l'intention de donner à ces sujets autant d'attention suivie qu'elle s'est efforcée de donner à la matière contenue dans ce rapport.

La Commission se réserve respectueusement le droit de faire des changements ou additions de détail par rapport aux item qui se trouvent dans ce rapport intérimaire, sans cependant en altérer les principes qui s'y trouvent. Les résultats des recherches et les recommandations de ce rapport intérimaire n'entraveront nullement l'étude des sujets dont il sera question dans le rapport final.

Respectueusement soumis,

(La lettre porte les signatures de Mme Hortense Wood, du R. F. Joseph H. Bruns, du Dr R. O. MacFarlane, du Dr J. A. Cuddy et de M. Stefan Hansen, dans cet ordre.)

(La semaine prochaine:
Les idées de base du rapport intérimaire.)

La session fédérale est prorogée après quatre mois bien remplis

OTTAWA — Dans une atmosphère d'optimisme sur la situation économique canadienne, mais de souci devant la dangereuse crise de Formose, le Parlement a fermé ses portes samedi soir, pour quatre mois.

C'est devant une poignée de parlementaires — à peine 70 des 263 députés de la Chambre des Communes et une vingtaine des 94 sénateurs — que l'honorable juge Robert Taschereau, représentant le gouverneur général, Son Excellence M. Vincent Massey, a donné à la Chambre Haute lecture du discours du trône prorogeant la session. Il était alors 8 h. 50 du soir, au 93e jour d'une session ardue qui se déroulait sans interruption depuis le 12 mai.

Et à moins d'une crise nationale ou mondiale, ce n'est pas avant la mi-janvier que sera convoquée la deuxième session du 24e Parlement.

En ce dernier jour de session, l'Opposition s'est attaquée solidement aux dernières tâches, s'attardant à certaines cibles politiques favorites, telles que l'aide aux agriculteurs des prairies, les congédiements de fonctionnaires fédéraux et le cas de Radio-Canada.

Encyclique sur le sort de l'Eglise en Chine

CITE DU VATICAN — Dans une lettre encyclique rendue publique dernièrement, le Souverain Pontife exhorte les catholiques de la Chine communiste à conserver leur foi sans faiblesse et sans tache.

Le Pape a condamné le "crime" de la consécration d'évêques sans la permission du Vatican; c'est une grave attaque contre l'unité de l'Eglise, dit-il.

La lettre, datée du 29 juin, était adressée aux évêques et au clergé et "au peuple de Chine en paix et en communion avec le Siège apostolique" et visait à lui apporter "encouragement et directives dans la présente période d'épreuve".

Rappelant les malheurs qui se sont abattus sur l'Eglise en Chine, le Saint-Père a déclaré:

"Des missionnaires, parmi lesquels plusieurs archevêques et évêques connus pour leur zèle apostolique, et notre propre internonce ont été chassés de la Chine, tandis que des évêques, des prêtres . . . et plusieurs fidèles ont été ou jetés en prison ou soumis à toutes sortes de privations et de souffrances."

Puis le Pape fait une mise en garde aux catholiques chinois contre la soi-disant "organisation patriotique" de la Chine, dont le but véritable est de "les conduire au matérialisme athée qui nie l'existence même de Dieu et rejette les principes de la religion".

Sous le prétexte de défendre la paix, cette association répand de fausses accusations contre les évêques, le clergé et le Pape qu'elle accuse de complot et de visées contre l'Etat chinois. Elle utilise une variété de moyens,

(Suite à la quatrième page)

Entre deux barbes la Russie choisit la moins mauvaise!

LONDRES — La Russie communiste a exporté à la Grande-Bretagne 2,000 guitares "rock'-n'roll" de fabrication soviétique, en échange de lames de rasoir de fabrication britannique.



ANNULATION DE DEMANDE

On fait savoir par les présentes que la demande de soumissions pour le CONTRAT No 58/56/SP — PAVAGE, TERMINUS DES DOUANES ET DE L'IMMIGRATION, EMERSON (MAN.), devant être reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 9 septembre 1958, est annulée.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 3 septembre 1958. (492)

La robe-sac a connu ses beaux jours — M. Banks

Spécial à
La Liberté et le Patriote

Ces dames veulent être à la mode? Fashionables? Elles porteront cette année une robe d'après-midi à ligne empire, ajustée d'abord, blousée par la suite. Comme tailleur? Un ensemble-trotteur; jupe droite assortie à un manteau sept-huitièmes. Mais si . . . c'est le dernier cri à Paris.

Pour ces petits diners, du noir. Mais attention! Pas avant cinq heures, n'est-ce-pas? Le noir, autrefois traditionnel annonceur de l'automne ne se porte plus pendant le jour. Et les robes du soir sont longues, mesdames. Non plus jusqu'à la cheville, mais tout à fait longues. Les coloris sont magnifiques, on vous en reparlera. Sachez aussi que ces modes plaisent aux hommes beaucoup plus que la mode sac de la saison passée.

Robe "contre-nature"

Toutes ces révélations, nous les tenons d'un couturier de Londres bien connu, M. Arthur Banks, qui présentait récemment à Winnipeg sa nouvelle collection de modes pour l'automne 1958-59 dans le salon aux miroirs de la Baie d'Hudson.

"La robe-sac a connu ses beaux jours", nous disait M. Banks, lors d'une entrevue. "Elle ne fut jamais réellement en vogue chez les dames qui se disent fashionables, sauf peut-être chez les jeunes filles, et même là, que momentanément. Ces dernières l'auraient favorisée pour un temps tandis que les premières, la trouvant trop peu féminine, et contre-nature, auraient, en ne l'adoptant pas, conclut de son sort."

Regain de popularité

La ligne empire, par contre, connait un regain de popularité, c'est évident, et si l'on peut en juger par la réception appréciative que reçut la collection Banks, les femmes, pour la grande majorité, sont heureuses de voir les formes du corps féminin redécouvertes par cette ligne qui moule gracieusement la taille et est beaucoup plus seyante que ses antécédentes.

Les tissus favoris pour costumes sont les lainages mohair et tweeds anglais. On les voit surtout dans des teintes attrayantes de brun muscade, beige, bleu grotte et tons mauve.

Quant aux robes d'après-midi, les tons les plus en vogue sont les verts: vert sauge, vert épinard, vert amande et les jaunes-beiges qui font très automne. Les roses, bleus, verts et autres pastels éclatants sont les teintes prédominantes préférées pour les robes du soir. Celles-ci apparaissent très distinguées avec leur haute ligne directoire à la taille, coupées plus courtes en avant et formant ordinairement une traine à l'arrière.

Robes pratiques

En ce qui concerne la collection de M. Banks, dont les modèles, en passant, ne seront vendus qu'à la Baie d'Hudson exclusivement, le plus intéressant à savoir est que ses confections s'adaptent surtout aux désirs et besoins de la Canadienne. Elles sont pratiques tout en étant chics, et sauf les robes du soir, elles peuvent se porter du matin au soir.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 1er octobre 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR STATION D'ESSAIS ALIMENTAIRES, FERME EXPERIMENTALE, BRANDON (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169, avenue est Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste de Brandon (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 25 août 1958. (472)

Enquête suggérée par le sén. Vaillancourt

OTTAWA — Le sénateur Cyrille Vaillancourt, libéral du Québec, a suggéré qu'une enquête sous l'empire de la Loi des pratiques commerciales restrictives soit menée sur les agissements de l'Association canadienne des banquiers.

Le sénateur a précisé que certaines banques font la vie dure aux Caisses Populaires, organismes coopératifs qui, jusqu'à un certain point, font concurrence aux banques. Il a souligné entre autres que certaines banques posent des conditions rigoureuses aux Caisses Populaires, en particulier en ce qui touche l'échange des chèques, et qu'en ceci les banques n'honorent pas entièrement les ententes qu'elles ont depuis longtemps avec les Caisses Populaires.



Tous les catholiques du Canada sont invités chaque année, vers le début de septembre, à verser une aumône aux oeuvres de charité du Saint-Père. Dans le passé, cet appel a toujours été écouté avec attention et chacun y a répondu avec générosité. La quête de 1958 en faveur des charités papales doit être aussi fructueuse que celles des années passées. Le Pape n'est pas seulement le Maître de la Vérité, le Docteur qui enseigne; il est aussi le Père qui se penche sur les misères des hommes et son coeur se dilate à la dimension du monde.

Votre aumône permettra au Vicaire de Jésus-Christ sur la terre d'accomplir sa mission de charité universelle et Sa Bénédiction paternelle sera pour vous un gage de félicité éternelle et même une source de prospérité temporelle.

† Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal

Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a exhorté encore une fois chacun des fidèles du Canada à répondre généreusement à l'appel du Saint-Père envers tous ceux que les événements politiques ou les cataclysmes ont réduit à une condition pitoyable, souvent indigne d'êtres humains et envers qui s'exerce la charité agissante du Vicaire du Christ. La quête pour les charités papales aura lieu dans toutes les églises, dimanche prochain, 14 septembre. (Cliché CCC)

L'importance du bilinguisme dans l'économie canadienne

OTTAWA — Un sociologue attaché à la Commission de recherches de la défense est d'avis que les Canadiens de langue française sont économiquement handicapés parce que l'anglais est la langue dominante dans le monde des affaires, même dans le Québec.

Le Dr E.-Jacques Brazeau, 34 ans, de Québec, a fait cette déclaration dans un mémoire préparé à l'intention de la Commission et dans lequel il recommande des recherches beaucoup plus poussées sur les conséquences des différences linguistiques au Canada.

Le Dr Brazeau est à l'emploi des laboratoires médicaux de la Commission et s'est livré à de longues recherches sur les possibilités d'utiliser les services des Canadiens de langue française, sur une plus haute échelle et dans des domaines plus variés, dans les forces armées canadiennes.

Deux difficultés

Il affirme dans son mémoire: "Il existe deux difficultés, à mon avis, qui résultent du fait que des organismes de travail de langue anglaise fonctionnent parmi une population de langue française.

"La première, c'est l'emploi restreint de cette population et conséquemment, sa participation limitée aux fonctions administratives les plus instructives et les mieux rémunérées.

"La seconde difficulté vient de ce que la société canadienne-française est une entité au sein de laquelle maintes activités importantes ne se déroulent pas dans la langue de la population.

"Corollairement à ce fait, on note que les organismes de communication de langue française comme la presse, les agences de publicité et les écoles, sont obligés de traduire en français les renseignements concernant des activités, des méthodes et des produits qui n'ont pas été créés dans un milieu de langue française."

Caractère anglais

Le Dr Brazeau affirme ici que l'initiative anglo-américaine dans le développement des grandes corporations et les exigences nouvelles des communications ont donné un caractère de langue anglaise aux affaires dans le Québec aussi bien que partout ailleurs au Canada.

"Les personnes handicapées au point de vue linguistique ne sont pas employées par ces entreprises ou le sont moins qu'elles pourraient l'être dans une structure sociale évoluant dans leur propre langue.

"Ceux qui ne peuvent surmonter ce handicap par le bilinguisme remplissent soit des fonctions de liaison là où leur propre langue devient un actif particulier ou travaillent dans le cadre de la langue dominante.

Trois conditions

"Je dirais que trois conditions principales régissent l'emploi des Canadiens de langue française.

"Ils travaillent pour des institutions ethniques fournissant des services aux leurs; c'est là l'occupation des professionnels et des petits entrepreneurs formant la classe moyenne canadienne-française de nos villes.

"Un nombre beaucoup plus grand de Canadiens français sont employés par de grandes compagnies à des occupations où leur langue est de moindre importance dans l'exécution du travail; c'est là l'occupation des opérateurs et des travailleurs industriels, des ouvriers canadiens-français de Montréal et des autres centres industriels du Québec; ils appartiennent en nombre écrasant à des syndicats professionnels au sein desquels l'administration, l'information relative aux progrès du métier et les relations avec le monde extérieur dépendent de la langue anglaise.

"Troisièmement, un certain nombre de Canadiens français sont bilingues et trouvent de l'emploi dans des sphères d'activité où la langue anglaise est prédominante; ils occupent des postes plus élevés, technologiques et administratifs, à des échelons où la communication est d'importance."

Problèmes peu étudiés

Le Dr Brazeau dit être étonné de constater que les spécialistes canadiens en recherche n'aient pas accordé une attention toute particulière aux deux aspects suivants de la vie nationale au Canada: l'existence de langues différentes et la suprématie marquée de l'anglais dans les affaires.

"Par exemple, nous ne savons pas dans quels domaines d'occupation et à quels échelons la connaissance de l'anglais devient une exigence d'emploi dans le commerce et l'industrie du Québec.

"Nous ne possédons pas, non plus, d'aperçu de l'incidence des divers degrés de bilinguisme au sein de la population."

Qualité de la langue

Plus loin dans son mémoire, le Dr Brazeau ajoute:

"Le français subit considérablement les influences de l'anglais au Canada alors que le contraire ne se produit pas de façon vraiment significative . . .

"La langue d'une minorité n'est pas appréciée des autres. Le groupe majoritaire la considère comme un dialecte . . .

"Les gens de la minorité se font fréquemment poser des questions irréfléchies à propos de leur parler. Très souvent, ils se font dire que leur parler souffre de graves défauts et cela par des gens qui connaissent uniquement leur propre langue."

Désavantages

En résumé, le Dr Brazeau affirme que les membres d'un groupe linguistique minoritaire doivent affronter de multiples désavantages.

"La cause principale de ces difficultés vient du fait qu'on fait la ségrégation de ces gens dans des enclaves de leur propre langue en vue de l'exécution de certaines activités et qu'on en fait l'intégration en vue de certaines autres dans une structure qui dépend d'une autre langue que la leur.

"Si cela peut paraitre un dilemme, cela peut aussi expliquer mon refus de demander ce qui peut se faire au sujet de l'interdépendance des groupes de langues dans une société.

"La seule réponse que j'aie jusqu'à maintenant, c'est que la recherche est essentielle. . ."

Exemple frappant des problèmes soulevés par le Dr Brazeau, c'est qu'un exposé de ses travaux de recherches, donné devant l'Association canadienne de sciences politiques à Edmonton, en juin, dut être fait en langue anglaise.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

La saison radiophonique 1958-59 à CKSB promet d'être très intéressante. L'horaire du réseau de Radio-Canada indique la reprise de plusieurs des émissions qui ont suscité beaucoup d'intérêt les années passées.

Avec le changement d'heure, soit le 29 septembre, on inscrira de nouveau à l'horaire "Fémina" et "Psychologie de la vie quotidienne". Pour les jeunes, l'émission "Le Maraudeur" reviendra à l'horaire le samedi 13 septembre, à 9 h. a.m., et à compter du samedi 20 septembre, elle sera inscrite à 9 h. 30 a.m. Cette série comprend 39 émissions au cours desquelles $1,000 seront donnés.

Du lundi au vendredi, à 2 h. 30 p.m., votre poste ouvre son "Salon de concert" pour ceux qui aiment la belle musique. Plusieurs grands ballets sont à l'affiche cette semaine et la semaine prochaine, pour faire suite à une demande. Du jeudi 11 septembre, au vendredi suivant passeront: "Namouna" de Lalo; "Sylvia" et "Coppélia" de Delibes; "Les Sylphides" de Chopin; "La belle au bois dormant" et "Le Lac des Cygnes" de Tchaikowsky et "Carnaval" de Schumann. Et n'oubliez pas, admiratrices de Luis Mariano, que "La Belle de Cadix" vous reviendra le samedi 13 septembre, à 1 h. 30 p.m.

Un nouveau programme sera lancé à CKSB vers le mois d'octobre "Point d'interrogation". A ce programme participeront des représentants des écoles françaises du Manitoba. Il s'agit d'un match entre deux équipes différentes — un programme de questions à répondre. Nous donnerons des prix aux gagnants. Ce programme sera d'une demi-heure et passera en ondes à 4 h. 30 p.m. une fois par semaine.

Le dernier concours "Bric-à-brac" est ouvert à tous ceux et celles qui aimeraient à décrocher un billet de $10.00. Rien de plus facile: nous demandons aux gens mariées ou qui ont déjà été mariés de répondre à ces deux questions: "Si c'était à recommencer, est-ce que je me marierais? Pourquoi?" Ce sont nos auditeurs eux-mêmes qui déterminent le choix des meilleures lettres et de la lettre gagnante, en téléphonant à Bric-à-brac entre 9 h. 10 et 10 h. du matin. Le concours va bon train et nous apporte des commentaires passionnants. Une autre des grandes enquêtes révélatrices de la populaire émission "Bric-à-brac", qui va bientôt céder la place aux "Problèmes féminins", avec questions et réponses par téléphone.

A propos de téléphone, saviez-vous que CKSB a diffusé la semaine dernière un message téléphonique directement d'Allemagne? Les lignes téléphoniques, retenues longtemps à l'avance, ont fait leur devoir parfaitement. Le seul inconvénient, si c'en est un, est que le message était en allemand.

Le "Coin des jeunes" rouvrira ses portes cette année au début d'octobre. Avis à tous les jeunes: ne manquez pas d'écouter les contes, les récits de voyages, de participer aux nombreux concours et d'envoyer des nouvelles et des requêtes à l'oncle Ubald, au Coin des jeunes.

Attaque contre l'enseignement de la religion dans les écoles en Pologne

VARSOVIE — Le ministre polonais de l'Education, Wladyslaw Bienkowski, a demandé aux parents et aux éducateurs de collaborer "à l'élimination dans les écoles de toutes traces de fanatisme, d'intolérance et de discrimination".

Dans une émission radiophonique à la veille de l'ouverture de la nouvelle année scolaire, le ministre a déclaré: "Il est inadmissible de permettre que règnent dans les écoles les influences contraires au caractère démocratique et socialiste de l'éducation, garantissant à chaque citoyen l'entière liberté de ses convictions personnelles."

Les observateurs occidentaux interprètent ces paroles comme une allusion à l'enseignement de la religion dans les écoles polonaises.

Certains prêtres catholiques, dans leurs sermons de fin de semaine, ont laissé entendre que l'Etat a l'intention de prendre les moyens de restreindre l'influence religieuse dans les écoles conformément à un accord entre l'Eglise et l'Etat, qui date de décembre 1956.

On ignore quels seront ces moyens. Le parti communiste accuse le clergé d'abuser de cette entente et leur demande de ne pas intervenir dans les affaires morales et sociales.

Il y a des sympathies si réelles que, se rencontrant pour la première fois, on semble se retrouver.—Alfred DE MUSSET.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Le français sur les ondes dans l'Ouest canadien

Les citoyens de langue française se sont évidemment réjouis en apprenant qu'ils posséderaient bientôt un poste satellite de télévision française dans la région de St-Boniface.

Le poste CBW-T offrait depuis les débuts deux heures de programmes en français dans l'après-midi du dimanche; et depuis ce printemps on avait ajouté deux heures de programmes pour les jeunes, le samedi après-midi. Cependant, l'attrait des programmes en anglais ne manqua pas de transformer les habitudes de la plupart des foyers, après le coucher du soleil, jeunes et moins jeunes regardant l'écran miniature.

Il fallait songer à l'établissement d'un poste de télévision pour les mêmes raisons qui ont inspiré la fondation des postes de radio, tout particulièrement pour briser le monopole de l'anglais. Les raisons positives en faveur de cette initiative ne manquèrent cependant pas. Un programme occasionnel, une visite dans l'est du pays, les articles de commentateurs, les rapports de Radio-Canada révélèrent à tour de rôle que le Canada possède une richesse incomparable de programmes télévisés en français. Il n'était que naturel de vouloir s'assurer un accès facile et habituel à ce banquet culturel.

Mais la télévision est autrement coûteuse que la radio. La construction et l'ameublement d'un poste émetteur ordinaire coûtent, semble-t-il, un beau million de dollars. Ensuite, il faut engager des techniciens et des artistes très bien payés. D'autre part, le marché de l'annonce, source indispensable de revenus pour un poste privé, est de plus en plus difficile à exploiter. Radio-Canada établirait-il un deuxième poste à Winnipeg pour desservir la population de langue française? Les villes dotées de deux postes au Canada sont assez rares et même la Société d'Etat doit s'occuper du facteur économique. On parlait bien un peu de la possibilité d'un poste privé bilingue à Winnipeg, mais cette solution, comme l'a fait remarquer le Rapport Fowler, ne serait qu'un moindre mal.

Dans les circonstances, la meilleure solution s'avéra précisément l'établissement d'un poste satellite par Radio-Canada. Il est à remarquer que la Commission Fowler n'a pas cru bon de recommander cette solution assez dispendieuse. Les gouverneurs de Radio-Canada se sont montrés plus généreux. Au mois de juillet dernier, l'hon. M. Nowlan annonçait donc que les études techniques en vue de l'établissement d'un poste satellite à St-Boniface se poursuivaient tranquillement. Peu de temps après, une décision favorable a été annoncée par rapport à un projet semblable à Moncton, ce qui semblait remettre à plus tard la réalisation du projet à St-Boniface, car les fonds de Radio-Canada ne sont pas inépuisables.

Entre-temps, un autre obstacle se dressa, celui de la revision des lois sur la diffusion hertzienne au Canada. Les autorités du service national de diffusion gardèrent le sourire aux lèvres, mais dans l'intimité elles avouèrent ne pas pouvoir prédire l'avenir de leur oeuvre, et surtout les nouvelles limites à sa responsabilité.

C'est dans ce cadre que M. Laurier Régnier, de St-Boniface, a posé la question névralgique le 27 août, alors que le ministre responsable expliquait en Chambre les clauses de la nouvelle législation. La réponse, non seulement bannissait toute inquiétude, mais apportait un élément de surprise réjouissante. La construction du poste était décidée, et il entrerait en fonction probablement le printemps prochain!

Un gigantesque pas en avant, comme celui-là, ne s'accomplit pas spontanément. Nos sociétés provinciales et nationales ont présenté des mémoires solides et courtois devant la Commission Fowler. Les membres de cette Commission étaient à la hauteur de leur noble mission. Depuis la presentation de leur mémoire, notre journal a publié au moins dix articles sur ce problème. Il y eut des démarches à Ottawa. Et pendant tout ce temps, comme depuis dix ans, nos postes de langue française, CKSB en tête, ont donné un exemple magnifique à tous les postes privés du pays et même à Radio-Canada, sur l'usage digne, attrayant et efficace de ce bien public qu'est une fréquence de radiodiffusion.

Cependant il faut admettre — et les vieux lutteurs éprouvent un peu de difficulté à le comprendre — que le climat d'opinion à l'égard de l'élément français au Canada s'est amélioré énormément depuis la fin de la dernière guerre. Un Français perspicace a expliqué ce changement en ces termes: "Les Anglais croient maintenant que vous ne deviendrez jamais l'élément majoritaire au pays, et d'autre part ils ont besoin de vous pour repousser l'américanisme." L'explication authentique est plus profonde. Le Canada devient une nation et commence à réaliser que les Canadiens français sont et ont été depuis trois siècle "chez eux" ici. Ajoutons que les avantages d'une seconde culture sont de plus en plus appréciés et que la présence française ne manque pas d'attrait sous ce rapport.

On aurait aimé sans doute que la bienveillance se manifeste encore plus largement par l'établissement d'un poste autonome — car un poste satellite n'offre guère d'ouverture à la participation locale aux programmes — mais celui qui lit l'horaire "La Semaine à Radio-Canada", en attendant l'installation du poste, se consolera facilement, car Montréal lui donnera les meilleurs programmes français du monde entier, avec, en outre, la possibilité de choisir parmi les programmes offerts depuis des années.

Toutefois, sans abuser de la bonne volonté des responsables, il est permis d'exprimer certains souhaits pour l'avenir. Les voici:

1) On parle d'un poste "à St-Boniface". D'autres signalent qu'il suffirait d'ajouter un dispositif à la tour de CBW-T de Winnipeg. Mais pour atteindre le plus grand nombre possible avec une puissance modeste ne serait-il pas préférable d'installer une tour d'émission au sud de la métropole, dans la région de Ste-Agathe par exemple? Ainsi on atteindrait St-Malo, St-Pierre, La Broquerie, Letellier, etc., et une augmentation ultérieure de pouvoir atteindrait probablement "La Montagne".

2) Malgré la popularité de la télévision, la radio garde une place de choix dans le champ de l'information et du divertissement. Pourquoi ne pas stabiliser une fois pour toutes la position financière du poste CKSB qui joue, au Manitoba, le rôle national propre à Radio-Canada? Si par exemple Radio-Canada achetait le temps que ce poste consacre aux programmes de réseau, sa stabilité serait assurée. Cela s'est fait récemment pendant la campagne de convertissement des obligations de la Victoire. Ce point est d'autant plus important que la nouvelle législation sur la diffusion pourrait séparer d'une façon trop étanche les postes privés et les postes "publics", car CKSB tombe en pratique dans les deux catégories.

3) Enfin, peut-on espérer la nomination d'un Canadien français de l'Ouest comme membre des deux bureaux qui régiront dorénavant l'usage des ondes au pays? L'avenir de la télévision française à l'ouest de St-Boniface pose encore des problèmes angoissants. Pour la solution de ces problèmes, le point de vue des "habitants" peut être singulièrement utile.

Car, tout en jouissant de notre abondance, nous ne cessons de songer à ceux qui sont encore dans la disette.

Le départ de M. Mouton

Par le jeu du roulement diplomatique, Ottawa sera bientôt privé de la présence de M. Jean Mouton, conseiller culturel de l'ambassade de France, appelé à d'autres fonctions en Angleterre. De ce départ, non seulement la capitale, mais l'élite canadienne, de Halifax à Vancouver, éprouvera un véritable regret. Car, depuis dix ans, M. Mouton représentait et même symbolisait l'influence intellectuelle de la France à travers le pays.

A cette mission d'aider et de multiplier les prises de connaissance et de contact avec la civilisation française, il s'était consacré avec une rare activité, une constance inlassable et, pourrait-on dire, une passion d'apôtre et de visionnaire. Appuyé par le ministère des Affaires étrangères et épaulé par les ambassadeurs en poste, il sut insuffler une vie agissante aux anciens comités de l'Alliance française et en faire surgir de nouveaux en plein élan. Par ses directives diplomatiquement au point et son précieux concours de tout ordre, il sut invigorer tout ce réseau, qui va de l'Atlantique au Pacifique. Par ses suggestions et ses avis au secrétariat de l'Alliance française à Paris, il sut recruter pour les publics canadiens des conférenciers de haute classe et de spécialités diverses, agrandissant le tableau lumineux de l'esprit et de la culture.

A ce travail mené de son bureau, il apportait, à chaque occasion propice, la foi stimulante de sa présence. Quand une carence se produisait dans le programme des tournées, il fermait la brèche par ses conférences, où la parole suggestive appuyait la compétence du spécialiste. A lui revient encore, en grande partie, la fondation de l'Union des Alliances françaises au Canada, qui, se dégageant d'une apparente tutelle américaine, bat la marche d'une recrudescence d'activité.

De même faut-il inscrire à son éloge l'intelligence de multiples situations et la sûreté de ses prévisions. Toute cette action, vivante et constructive, il l'humanisait par la sous-jacente confraternité qui l'animait envers les collaborateurs de chaque milieu. Aussi au regret aigu de le voir partir, se mêle-t-il un sentiment de gratitude, qui se hausse au niveau de l'amitié.

Ce regret s'accompagne et se double de celui de cette maison que Mme Mouton tenait accueillante si gentiment et sympathiquement. Sa gracieuse hospitalité — vins de France, cocktail américain ou thé anglais — permit à des invités nombreux de prendre un contact personnel avec l'éminent conférencier du soir ou de la veille, contact qui laisse après lui un souvenir de prix et d'agrément.

A M. et Mme Mouton, c'est plus qu'un souhait de bon voyage que l'élite intellectuelle adresse aujourd'hui: c'est une salutation de franche amitié et de constant souvenir.

Gustave LANCTOT.
(Le Droit)



Le comité consultatif des sites historiques du Manitoba vient de préparer quatre plaques qui ont été placées aux pieds des statues de Lord Selkirk, de Lord Dufferin, du Général Wolfe et de La Vérendrye que l'on remarque sur les terrains de l'édifice législatif et qui n'avaient reçu aucune identification lors de leur érection. La photo ci-dessus représente la statue de La Vérendrye.

Billet du vendredi

Qui se souviendrait de la Malibran, sans Musset?

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

N'était Musset, qui se souviendrait de la Malibran? Sans lui, elle ne serait qu'un nom sur une dalle funèbre. Elle vint, elle chanta et elle mourut. Elle partit à 28 ans, après avoir rempli le monde de sa voix d'or. Poète de la jeunesse et de l'amour, Alfred de Musset lui consacra des stances qui restèrent. A cause d'elles, elle appartient à la littérature autant qu'à la musique. Les graves alexandrins gardèrent son souvenir, tandis que son chant s'évanouit avec elle. Elle repose au cimetière le Lacken en Belgique, près de Bruxelles, et rares sont les lecteurs de Musset qui soupçonnent l'emplacement de son tombeau.

Elle naquit à Paris en 1808, il y a cent cinquante ans, et mourut dans la ville anglaise de Manchester, le 23 septembre 1836, au cours d'une tournée. D'aucuns prétendent qu'elle succomba à la phtisie, d'autres à l'ardeur enthousiaste qu'elle mettait à son art, mais la vérité stricte est plus prosaïque: une chute de cheval et ses suites l'emportèrent. Cachant ses meurtrissures, elle continua de chanter, ne voulant désappointer ses directeurs ni son public. Mais la corde, qui était trop tendue, se brisa.

* * *

Elle naquit à Paris par hasard, au 3 de la rue de Condé, sur la rive gauche. Elle n'était pas Française, mais Espagnole, fille de Manuel Garcia, lui-même chanteur d'opéra qui n'était pas le premier venu. Elle s'appelait Maria-Felicita et le nom de la Malibran lui vint d'un vieux mari qu'elle épousa à New-York, sans beaucoup de réflexion, le 26 mars 1826. Elle avait seize ans et ne songeait qu'à échapper à la tutelle de son père. En sa prime jeunesse, ce Sévillan de père la rouait de coups en lui enseignant son art. "Il bat sa fille, disaient les voisins, pour lui apprendre à mieux battre le trille". Plus tard, quand elle connut ses premiers succès, il empochait avec sang-froid l'argent qu'elle gagnait. Pour être libre, elle se donna à Eugène Malibran, qui mangea sa dot, fit faillite, ne demandait pas mieux que de vivre aux crochets de sa femme.

Elle se lassa et regagna la France, avec la double promesse de rouler bientôt sur l'or et lui envoyer sa part. Elle conquit coup sur coup, comme en se jouant, le Conservatoire, l'Opéra et les Italiens, le Faubourg Saint-Germain, le public romantique qui acclamait ces écrivains prometteurs: Victor Hugo, Lamartine, Musset, Vigny. On l'appelait l'enfant sublime. Elle chantait ce qu'elle voulait, comme elle le voulait, tour à tour soprano et contralto, acceptant les rôles les plus divers: Dona Anna, Zerline, Rosine, Sémiramis, Desdémone. Elle imitait les oiseaux à s'y méprendre. Stendhal, qui s'y connaissait, prédisait: "Elle sera la première chanteuse du monde, si elle n'abuse pas de ses cordes hautes, qu'elle adore. Son fort est dans le bas".

* * *

Elle courut le monde, passant d'un pays à un autre, soulevant des tonnerres d'applaudissements, idole des foules. Ce qui devait arriver arriva: elle se désintéressa de Malibran, qui engraissait à ses dépens en Amérique, obtint sa séparation d'avec lui, avant d'épouser les violoniste Charles de Bériot, avec lequel elle filait le parfait amour depuis longtemps. Son premier mariage, blanc ou presque, n'ayant été contracté que devant le consul de France à New-York, M. Charles de Penville, le Tribunal le déclara nul, Malibran étant naturalisé Américain, Maria-Felicita Garcia n'ayant cessé d'être Espagnole. Elle avait alors deux fils de Bériot, ce qui ne scandalisait qu'à moitié la bourgeoisie du temps, et elle tenait à les légitimer.

Le second mariage eut lieu à Paris, au printemps de 1836, et le couple partit pour la Belgique. L'artiste ne devait plus chanter à Paris. Elle mourait la même année, à l'automne. Sportive, habile à l'escrime, écuyère consommée, elle n'aimait rien autant que de galoper dans la campagne. Un jour, aux alentours de Londres, sa monture s'emballa et elle fut traînée sur le sol, un pied pris à l'étrier. Elle chanta quand même le soir, au théâtre de Drury-Lane, ses blessures couvertes de fard et d'emplâtres. Ce fut le commencement de la fin. En septembre, elle est à Manchester. Le public lui fait une ovation le 14; le 23, elle rend le dernier soupir.

L'ILLETTRE.

Trop de meurtres servis aux enfants à la TV anglaise

BOURNEMOUTH, Angleterre — Le Trades Union Congress a adopté, à l'unanimité, une résolution déplorant la part exagérée de matériel américain dans les programmes de la télévision britannique.

M. George Elvin, secrétaire général de l'Association britannique des techniciens du cinéma, de la télévision et autres industries connexes, a précisé qu'au cours d'une seule semaine, les programmes destinés aux enfants comportaient 18 personnes assassinées, 23 blessées ou attaquées au moyen d'instruments contondants et 11 rouées de coups à l'abdomen.

"Le seul facteur rassurant à tirer de ces émissions, est le fait que 90 pour cent des victimes étaient des Américains."

LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

par Donatien Frémont

Spécial à "La Liberté et le Patriote"

Chapitre XVIII (suite)

Après cette randonnée à travers la prairie par un air un peu vif, les voyageurs jouirent pleinement de la large hospitalité qui les attendait. Foursin, de son côté, pensait au bénéfice qui pouvait en découler pour l'avenir de son établissement. Le consul de France se fit un devoir de visiter chez eux chacun des colons, qui furent très touchés de cette attention. Ils glissèrent un mot discret sur leur inquiétude du lendemain. Le diplomate les encouragea et les félicita, ayant soin d'observer une sage prudence. Il sut gagner l'affection de tous. Le soir, un diner intime réunit autour des hôtes distingués Foursin, André Chartier, Albert Hayman, Alfred Latreille et Paul Hamel.

L'année suivante, d'autres personnages en vedette devaient honorer d'une visite la colonie montmartroise. Ce furent: Israël Tarte, ministre des Travaux publics dans le cabinet Laurier, qu'accompagnaient sa femme et sa fille; Amédée-Emmanuel Forget, futur lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest; Henri Bourassa, jeune député appelé à une brillante carrière. Ils prirent tous la parole à un grand banquet offert en leur honneur.

UN VOYAGE D'APPROVISIONNEMENT MEMORABLE DANS LA NUIT DE NOEL

C'est à la fin de l'année 1895 que se place un incident devenu légendaire. Six hommes de Montmartre, conduisant six traîneaux à boeufs, étaient allés à Wolseley faire provision de farine. On s'était sans doute attardé à bavarder après le diner, car il était déjà 3 h. quand on se mit en route pour le retour. Or, le trajet durait six heures et à cette saison, dès 4 h., c'était la nuit noire. Tant pis, l'instinct des bêtes leur servirait de guide. La caravane glissait doucement sur la neige depuis un bon moment, lorsque le chef de file lança un cri d'alarme:

— Malheur! on a quitté le chemin! . . .

Que faire? . . . Les conducteurs se dispersent à la recherche de pistes, tout en s'appelant les uns les autres. Quelqu'un propose qu'on s'arrête et qu'on allume un feu! Un autre s'y oppose:

— Non, ce serait imprudent. Nous ne sommes pas assez vêtus et jamais les buissons ne pourront fournir assez de combustible pour toute la nuit. Mieux vaut laisser les boeufs aller à leur guise.

Les animaux repartent de leur pas lent et réfléchi. Pour se donner du coeur, à lui et à ses compagnons, l'un des six attaque la Marseillaise, suivie de plusieurs autres chants populaires auxquels tous participent. Bientôt, le directeur se recueille un instant, puis il entonne sur un ton grave et plein de ferveur: Minuit, chrétiens, c'est l'heure solennelle . . .

N'est-ce pas, en effet, la nuit de Noël? . . . Et dire qu'on l'avait presque oublié! . . . Les vieux cantiques se succèdent, avec les souvenirs d'enfance qu'ils éveillent, conjurant la fatigue, l'angoisse et le froid.

Mais que se passe-t-il donc en avant de la colonne, où l'attelage de tête semble accélérer le pas? On dirait un vague point lumineux à distance . . . C'est bien cela et les boeufs foncent droit dessus. Un quart d'heure après, le convoi de farine arrivait à la Grande Maison, où brillait à une fenêtre la lumière d'une lampe. Ce brave Foursin, en apparence distrait et rêveur, avait l'âme d'un chef et pensait à tout.

Montmartre progressait à tous les points de vue. Lors de la naissance du premier enfant du Grand Mariage — Noémie-Rosalie Ecarnot — la mère fut assistée par le Dr Bouju, récemment arrivé de France avec sa femme. Ils séjournèrent quelques mois à la Grande Maison, avant de s'installer définitivement sur une ferme à deux milles du lac Marguerite. La guerre devait les rappeler outre-mer et ils ne revinrent pas; mais la population garda le souvenir reconnaissant des services inappréciables rendus par ce premier médecin de la région.

SECRETAIRE DE LA SOCIETE FONCIERE

Auguste Hayman, le secrétaire de la Société Foncière, vint passer deux mois à Montmartre. Ce voyage eut des conséquences graves pour l'avenir de la colonie. C'était un homme d'affaires averti, qui vit les choses d'un autre oeil que son président. Il constata tout de suite que les colons, en dépit de certaines difficultés à surmonter, étaient en bonne voie de réussite et capables de se tirer d'affaire seuls. Mais du point de vue de la Société, il se rendit compte que la situation réelle ne concordait pas avec les rapports reçus à Paris depuis trois ans. Pour sauver ce qui pouvait encore être sauvé, la seule solution lui apparut dès lors la liquidation.

A l'automne, le président et le secrétaire firent en même temps leurs adieux à la Grande Maison. Leur départ marqua le démembrement de la Société et les métayers furent simplement déliés de leurs obligations.

Ses trois années et demie de séjour officiel en Saskatchewan avaient peu éloigné Foursin de son vieux Montmartre. De fréquents voyages l'avaient tenu en contact avec ses amis et au courant de tous leurs projets. Aussi y reprit-il tout naturellement une place qu'il avait si peu quittée. Paul Déroulède accueillit à bras ouverts son lieutenant qui allait lui être très utile dans les luttes de l'affaire Dreyfus. Aux élections municipales de 1900, Foursin, candidat de l'Union républicaine patriotique à Montmartre (quartier de la Goutte d'or) contre cinq socialistes révolutionnaires, l'emporta aisément au second tour de scrutin. Quatre ans plus tard, de nouveau en tête au premier tour, il fut défait au second.

Dans le même temps, les Montmartrois de l'Ouest canadien, favorisés par de bonnes récoltes, devenaient presque riches. Victor Latreille et Amédée Ecarnot firent un voyage à Paris. On considérait comme irrémédiablement perdu le tiers du capital souscrit en 1893. Latreille acheta la Grande Maison, les écuries et autres biens de la Société. Ecarnot revint marié et se fit construire une maison en pierre, la première du genre à Montmartre.

Jusqu'alors, les colons avaient dû se contenter d'une messe mensuelle célébrée à dix-huit milles de chez eux. Trémaudan et Amédée Ecarnot, qui possédaient chacun une paire de chevaux, transportaient les fidèles en chariot ou en traîneau. Les Canadiens français de Wolseley invitaient aimablement les Montmartrois à prendre le diner chez eux. En octobre 1900, un prêtre suisse, l'abbé Claude-Joseph Passaplan, s'installa dans la Grande Maison, dont toute la partie (point cardinal) servit temporairement d'église. La population n'atteignait pas encore cent âmes. Dès que l'instituteur Trémaudan connut ce qui se préparait, il acheta de ses propres deniers un harmonium et s'improvisa maître de chapelle, sous la direction du curé. Mais au bout de quelques mois, la Grande Maison et les écuries passèrent entre les mains de Louis Simonin et de Charles Ecarnot. Elles furent démolies et le matériel servit à d'autres constructions. Bientôt il ne restera plus aucune trace de l'établissement primitif et des prétentieux bâtiments qui avaient symbolisé les projets vaporeux de Foursin et les espoirs volatilisés des trop jeunes actionnaires.

LE MONTMARTRE DE L'OUEST DESCEND DANS LA PLAINE

Montmartre va descendre dans la plaine! . . . Par bonheur, l'ex-président ne verra pas de ses yeux pareille humiliation. Quant à ses camarades du temps de la fondation qui ont persévéré, ils cèdent moins au sentiment et croient que Montmartre peut exister sans sa butte. L'abbé Passaplan construit à la hâte une maison-chapelle de 20 sur 30 pieds et il s'en va. Le vrai curé fondateur sera le jeune abbé Joseph-Antoine Thériault, originaire du diocèse de Rimouski, qui arrivera en 1903.

D'autres Français viendront encore se fixer dans la région, entre autres, B. Ferraton et sa femme, née Marie Mounier, de Saint-Sauveur-en-Rue (Loire), qui y ont laissé des descendants.

La même année, Jean-Baptiste Ferraton, de Saint-Sauveur-en-Rue (Loire), venait prendre un homestead à Montmartre. Après quelque temps, il retournait au pays natal pour y épouser Rosine Mounier. Le couple réside toujours sur sa ferme depuis plus d'un demi-siècle. En 1913, Bartholémie Ferraton, frère aîné du précédent, et sa femme, Marie Mounier, soeur de Rosine, venaient à leur tour s'installer dans le sud de la colonie. Ils devaient y rester plus de trente ans, avant de se retirer au village. Alphonse Mounier, frère des deux dames Ferraton, a aussi fait souche à Montmartre. La descendance des deux familles de Saint-Sauveur-en-Rue n'est pas près de s'éteindre dans la région.

Il nous est impossible de mentionner tous les Français qui vinrent par la suite grossir le centre fondé par les Parisiens de 1893.

Trois ans après sa fondation — alors que tous les rêves étaient permis — Montmartre espéra quelque temps posséder son propre chemin de fer. Pierre Foursin, de passage à Ottawa, rencontra O. Shaughnessy, futur président du Pacifique Canadien. Il lui proposa de trouver en France un million de dollars pour la construction d'un embranchement de Cannington-Manor à Indian Head, qui traverserait le territoire de la colonie montmartroise. Cette opération financière, croyait-on, n'était pas impossible. Mais le promoteur de l'entreprise, de retour à Paris et accaparé par d'autres soucis, ne pensa plus au fameux projet. Il fallut attendre cinq années encore l'arrivée du Canadien-Nord. Comme partout, ce fut le commencement d'une ère nouvelle qui assurait définitivement l'avenir. Un village surgit près de la gare, à un mille du petit centre formé par l'école, l'église-presbytère et le magasin. L'année suivante, il s'érigeait en municipalité. Deux témoins de la période héroïque des débuts, Charles Ecarnot et Désiré de Trémaudan, furent élus, le premier maire, le second secrétaire-trésorier. L'école et l'église se transportèrent au nouveau village.

Après quinze années d'existence et deux déménagements, Montmartre trouvait enfin son emplacement définitif, à plus de trois kilomètres au sud de la première fondation. Pareille aventure ne fut pas unique dans l'Ouest. En 1926, au croisement des routes de Sintaluta et de Kendal, une croix de bois était érigée près de l'endroit qui fut le berceau de l'historique colonie. Pour les anciens elle rappelle la fameuse Grande Maison et ses souvenirs inoubliables: tipis des pionniers, première école, première chapelle du premier Montmartre.

UN CENTRE FRANCAIS PROSPERE

Nous nous sommes attardé à ces débuts pittoresques, probablement uniques dans l'Ouest. L'histoire du Montmartre moderne rejoint celle de tant d'autres centres de la Prairie qui ont connu un développement et une prospérité rapides, avec des hauts et des bas, selon la situation générale des affaires et les récoltes plus ou moins abondantes. Son cachet principal tient à coup sûr au caractère d'origine qu'il a su conserver. Dans cette paroisse de 800 habitants, 130 des 135 familles sont de langue française. Presque toutes les entreprises commerciales appartiennent à cette majorité. Les Français et les Belges gardent une place honorable à côté des Canadiens venus de la province de Québec et de la Nouvelle-Angleterre. On y voit une belle église gothique et un couvent des Soeurs de la Croix pouvant recevoir une centaine de pensionnaires.

Le premier colon de Montmartre, Auguste de Trémaudan, devenu un patriarche entouré d'enfants, de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants, a vécu jusqu'à 98 ans. Quelques descendants des pionniers sont passés en Colombie-Britannique et en Californie, mais les principales familles venues à la fin du siècle dernier ont toujours des représentants. Le curé fondateur, aujourd'hui Mgr Thériault, P.D., après avoir passé près de cinquante ans à Montmartre, est à la retraite dans son pays natal, à Rimouski.

La naissance de Montmartre avait été signalée au monde extérieur, dès la fin de 1893, par une correspondance au **Journal des Débats.** L'auteur n'était autre que Foursin, dont le récit s'attachait beaucoup moins à la réalité des faits qu'à la vision idéalisée du projet. Quelque quarante ans plus tard, un Montmartrois rédacteur à **L'Intransigeant**, André Laphin, apprenait par hasard l'existence du Montmartre de la Saskatchewan. Grâce à la collaboration de l'abbé Thériault, il put reconstituer dans les grandes lignes la curieuse histoire de cette fondation. Le journal parisien consacra près de deux colonnes au Montmartre canadien, sous la manchette: "Ils en ont un en Amérique: Montmartre, fils de Montmartre!" Dommage que Pierre Foursin ne fût plus là — il était mort en 1917 — pour déguster ce beau reportage! Mais ses anciens jeunes associés encore vivants en retirèrent, sans nul doute, une grande et légitime fierté.

Nous devons à l'obligeance de M. Louis-Philippe Côté la communication d'un historique dactylographié de Montmartre par le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., aujourd'hui rédacteur adjoint à La Liberté et le Patriote, de Winnipeg, d'après les souvenirs de M. Désiré de Trémaudan, de sa soeur, Mme Aline Ecarnot, et les écrits de leur vieux père, feu Auguste de Trémaudan.

Fin du chapitre

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 8 septembre avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville: 116 recommandations des comités ont été soumises à l'approbation des conseillers, entre autres:

Que M. Philippe Prince, commis au bureau du greffier, soit classé au nombre des employés permanents.

Que le rapport de l'ingénieur, au sujet du coût additionnel de $5,000.00 pour le pavage de la rue Des Meurons, ceci causé par l'enlèvement des poteaux et par l'achat de terrain requis pour l'élargissement de la rue, soit référé au président du comité des finances, au président du comité des propriétés foncières, à Son Honneur le Maire ainsi qu'à l'ingénieur de la Ville, en vue de discuter avec les autorités des Pères Oblats et des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie pour l'obtention du terrain requis pour arrondir les coins aux intersections des rues Provencher et Des Meurons et Des Meurons et Cathédrale.

Que le rapport de l'inspecteur des bâtiments en date du 2 courant soumettant un estimé du coût d'agrandissement des bureaux du département du Bien-être social au-dessus du garage de la Police, au montant de $7,350, soit remis à l'étude.

Qu'une lettre reçue des Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies, de la rue Kenny, demandant l'exemption des taxes sur leur nouvelle chapelle, ainsi qu'un remboursement de l'argent déjà payé sur leurs taxes, soit remise à l'avocat de la ville pour étude.

Que le rapport de l'ingénieur, recommandant que le coût des traverses, soit affecté à l'item "améliorations locales" et puisse être payé sur une période de 3 à 5 ans, soit déposé devant le conseil et que le trésorier avise le comité si cet arrangement est possible et si l'argent est disponible pour faire ces travaux.

Par suite du rapport de l'ingénieur en date du 2 septembre, qu'il lui soit enjoint de préparer les plans et devis en vue du pavage de la rue Dubuc, entre Enfield Crescent et la rue Des Meurons, ainsi que la rue St-Jean-Baptiste, de Hamel à Bertrand, afin que le travail puisse se faire aussitôt que possible et aussitôt que les fonds nécessaires seront reçus.

Sur recommandation du trésorier, il fut décidé d'accepter la demande de M. J. Moreau et Fils, de 1024, chemin Dugald, pour s'occuper de recevoir les paiements pour les comptes d'eau.

Que les inspecteurs du département de la Santé publique soient sommés de faire une investigation en profondeur pour déterminer la cause des odeurs malodorantes qui viennent du côté des salaisons et de fixer la responsabilité de chacun pour cet état de choses.

Faisant suite au rapport de l'officier de Santé, à propos des mesures qu'il a prises au sujet d'une maison sur la rue Mission, il fut décidé de demander à l'ingnieur, ainsi qu'à l'inspecteur des bâtiments, de faire une enquête approfondie de ce district et de soumettre un rapport sur les points soulevés par l'officier de Santé, nommément: le manque de connexion aux services d'égout et d'eau, le manque de plomberie, l'accumulation de débris, la garde d'animaux domestiques (vaches, poules et chevaux), les bâtiments, qui sont au-dessous du minimum au point de vue sanitaire et l'usage non autorisé de terrains qui appartiennent à la ville.

Que le conseil autorise l'embauchage d'un assistant au gardien de l'enclos municipal pour une période de 5 semaines au coût approximatif de $400, sujet au consentement du Municipal and Public Utility Board, afin d'aider au gardien à faire respecter les règlements qui concernent le comportement des chiens, et que l'assistant fasse un rapport hebdomadaire de ses activités.

Par suite d'une lettre reçue du Département provincial des Travaux publics, la requête de M. F. Lee, au nom de l'Eglise Unie de Norwood, pour allonger leur église, fut accordée, mais il faudra que la nouvelle addition soit au moins à 14 pieds de la bordure sud-est du chemin Ste-Marie. M. le maire, laissant son fauteuil pour entrer dans la discussion, voulut tirer les choses au clair et s'assurer qu'il n'y a pas d'équivoque à ce sujet.

Que la demande de permis de construction faite par M. L. Emond, afin d'agrandir son restaurant à 150, rue Provencher, soit acceptée si les plans satisfont aux exigences du remplaçant de l'inspecteur des bâtiments.

Que la demande de la "Caisse Centrale de St-Boniface" pour la permission d'aménager leurs anciens bureaux au numéro 184, rue Provencher, en un appartement résidentiel, soit remise à l'inspecteur des bâtiments pour son rapport.


M. l'échevin Guilbault

C'est avec regret que nous apprenons la décision de M. l'échevin Guilbault de ne pas briguer les suffrages dans le quartier no 3, cette année.

M. Guilbault, qui veut poursuivre ses études en vue d'une maîtrise en éducation, croit qu'il ne pourra pas donner tout le temps requis par les fonctions d'échevin.

M. Guilbault, qui a siégé pendant deux termes (soit 4 ans), s'est attiré le respect et l'admiration des électeurs de St-Boniface et s'est fait de nombreux amis, tant au Conseil de Ville, que parmi les employés de la ville et le grand public. C'est surtout par son travail assidu et par sa ténacité qu'il se faisait remarquer. Sa courtoisie envers tous et sa gaieté habituelle le rendaient très populaire parmi ses confrères.







On voit, de gauche à droite, MM. Laurent Marcoux, président de l'Association des Commissaires de langue française du Manitoba, Robert Bockstael, président de la Commission scolaire de St-Boniface, et Frank Kennedy, président des Commissaires catholiques du Manitoba, qui se rendront la semaine prochaine à Victoria, C.-B., pour prendre part active au congrès annuel des "Canadian Education Association" et "Canadian School Trustees Association". Les RR. PP. Ludger Guy et St. Clare Managhan, S.J., les accompagnent à titre d'aviseurs moraux. Ce congrès revêtira cette année une importance particulière, parce qu'on y adoptera une nouvelle constitution pour la "Canadian Education Association". Il importe d'y faire reconnaître l'importance de l'élément catholique et français au pays.

Délégués de St-Boniface au congrès marial de Lourdes

M. l'abbé Remi de Roo écrivait le 4 septembre dernier à la direction de ce journal, alors qu'il était en route de Fatima à Lourdes en compagnie de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, et de M. l'abbé D. MacDougall, curé d'Ile-de-Chênes, Man. Sa lettre contenait d'intéressantes précisions au sujet des deux importants congrès internationaux qui ont présentement lieu à Lourdes.

Le premier de ces congrès s'ouvrait le 10 septembre. Ce congrès mariologique, plus technique, s'adresse surtout aux théologiens de carrière qui étudieront les différents aspects de la Mariologie en relation avec le thème central: "Marie et l'Eglise." La liste des éminents conférenciers comprend les noms de deux théologiens canadiens, les RR. PP. Adrien Malo, O.F.M., de Montréal, et Marcel Bélanger, O.M.I., vice-recteur de l'Université d'Ottawa.

Le congrès marial international, du 14 au 17 septembre, sera de style plus populaire avec cérémonies grandioses, sermons, conférences, etc. Son Em. le cardinal Tisserant sera le légat papal. Des pays des 5 parties du monde y prendront part. Au moins 18 pays "derrière le rideau de fer" seront représentés.

Son Exc. Mgr Baudoux présidera une session de ce congrès et donnera un sermon sur: "Marie, co-rédemptrice de l'Eglise, attend notre consécration." "Les Cloches de St-Boniface" publie le texte complet de ce sermon dans son numéro du 1er septembre 1958, aux pages 193 à 201.

M. l'abbé de Roo donnera une conférence au cours du congrès de Lourdes sur "La sanctification de la famille par la dévotion à Marie".

Une centenaire française émigra pour sa retraite

CALGARY — Mme Louise Joséphine Rostaing est une centenaire qui a immigré au Canada à un âge où la plupart des gens songent à leur retraite. Elle avait 66 ans, en effet, quand elle quitta Grenoble pour s'établir à Calgary. C'était en 1924.

Elle demeure avec son fils et sa bru et s'occupe encore à des travaux de tricot de même qu'à certaines petites besognes domestiques.

Devenue veuve à l'âge de 29 ans, elle éleva trois enfants. Quand sa fille mourut en France, elle quitta son pays pour le Canada. Son fils, Joseph Rostaing, vit à Calgary, il a deux enfants.

Le petit-fils de la centenaire, le R. P. Louis Rostaing, S.J., exerce son ministère à St-Boniface, comme économe au Collège. Il assista à la fête qui marqua les 100 ans de sa grand-mère récemment, de même que sa soeur, Mme Douglas Wood, de Montréal.

Mme Rostaing, qui ne parle que le français, raconte volontiers des histoires du temps de sa jeunesse. Elle évoque souvent les épopées napoléoniennes qu'elle a entendu raconter de première main, par ses parents qui ont connu l'Empire.

Au Cercle Molière

Nous sommes en mesure d'annoncer dès aujourd'hui que la grande soirée de gala, organisée par le Cercle Molière, aura lieu le vendredi 17 octobre dans les salons de l'hôtel Fort Garry, à Winnipeg.

Cette soirée, qui s'incorporera dans le cadre des manifestations du jubilé de St-Boniface, sera placée sous la présidence de Son Hon. J. Van Belleghem, maire de St-Boniface.

C'est sous forme de cabaret que le Cercle Molière nous présentera cette soirée. De ce fait, les danses seront entrecoupées d'intermèdes. On nous assure déjà de la participation de Mme Rolande Garnier, ainsi que de nombreux autres artistes invités. Le comité d'organisation nous promet une très bonne musique avec Bob McMullin et son ensemble. Un excellent buffet sera à la disposition des invités et les rafraîchissements seront compris dans le prix du billet.

Il ne fait aucun doute que cette soirée connaîtra un très gros succès. Une dernière information: la tenue de soirée où un costume foncé pour les messieurs sera de rigueur.

On peut dès maintenant retenir sa table en téléphonant à M. Denis Bélair, au numéro CHapel 7-4865.

Filles d'Isabelle du Cercle St-Boniface

L'assemblée d'affaires des Filles d'Isabelle, cercle de St-Boniface, le 2 septembre, comptait une quarantaine de membres. La régente, Mme L. Hébert, fit rapport de la Convention nationale à laquelle elle avait assisté à Boston.

Il fut décidé ensuite de changer le jour des assemblées qui se tiendront les 2e et 4e lundis de chaque mois, à partir de novembre.

L'assemblée sociale du 16 septembre consistera en un "Corn Roast". On vous prie de vous vêtir pour la circonstance et de vous rendre à la salle Jubinville pour 7 h. p.m.

Souhaits de prompt rétablissement à Mme A. de Moissac qui est patiente à l'hôpital.

Encyclique sur le sort de l'Eglise . . .

(Suite de la première page)

dont la violence et l'oppression, des assemblées de groupe et des congrès pour en arriver à ses fins.

Il faut ajouter à cela les méthodes d'action qui bouleversent les esprits, par tous les moyens, en particulier et en public, par des pièges, par la crainte; les confessions forcées; la détention en des endroits où les citoyens sont soumis à la rééducation; et ces tribunaux du peuple, devant lesquels même les vénérables évêques sont honteusement traînés pour subir leur procès.

Contre de telles méthodes, "tous les chrétiens de toutes les parties du monde, tous les hommes de bonne volonté ne peuvent s'empêcher de protester d'horreur avec nous".

Trois commissaires d'écoles de nouveau candidats

Les trois commissaires sortant de charge du District scolaire de St-Boniface, Mme John Gordon, MM. R. Bockstael et B. Léveillé, viennent d'annoncer leur intention de se porter de nouveau candidats aux prochaines élections municipales du mois d'octobre. M. Bockstael, qui a succédé au Juge A. Monnin comme président de la Commission scolaire l'an dernier, avait été élu pour la première fois en 1951; M. Léveillé est membre de la commission depuis 1954 et Mme Gordon depuis 1956.

Les nominations auront lieu à St-Boniface le mardi 7 octobre. Les élections seront tenues le vendredi 24 octobre.

Chez les Anciens du Collège de St-Boniface

Dimanche prochain

Les Anciens du Collège de St-Boniface reprennent, avec l'automne, la pratique de la réunion mensuelle: messe à 10 h. 15, suivie du déjeuner. Cette réunion ou "communion et déjeuner" a lieu généralement le premier dimanche du mois. Par exception, celle de septembre a été fixée au 14, dimanche prochain. Tous les Anciens sont cordialement invités à la réunion mensuelle.

Rencontre hebdomadaire

Chaque semaine, le jeudi soir à 8 h., les Anciens peuvent s'ébattre, au gymnase du Collège, dans une joute de ballon volant. Du moins, c'est la forme d'exercice utilisée jusqu'ici dans cette rencontre hebdomadaire des Anciens. Plaisir de se revoir, délassement et même retour à une certaine habileté athlétique (comme l'a constaté à ses dépens, jeudi dernier, la formidable équipe des Pères), voilà le profit que peuvent trouver les Anciens à ces soirées sportives du jeudi.

Cours prénatals

Les plans concernant les cours prénatals sont maintenant complétés. Ces cours de huit semaines commenceront le lundi 20 octobre à 2 h. p.m. à l'unité sanitaire de St-Boniface, 326, rue Taché. On devra s'inscrire avant les classes en appelant CHapel 7-1186.

Ces cours sont donnés gratuitement aux résidants de St-Boniface et Norwood et les futures mères sous les soins de leur propre médecin ou de la clinique de l'hôpital sont invitées.

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

Au temps où votre écrivain s'appliquait hebdomadairement à sa plaisante tâche, il existait une forte critique sur plusieurs de nos écrits. Ces experts en littérature et procédés colombiens venaient cependant faire entendre leurs remarques à nos assemblées, ce qui nous fournissait plus de munitions pour nos colonnes suivantes. On s'est vite aperçu que le coin d'Après-Tout portait une plus grosse influence sur le nombre d'assistants à nos assemblées que notre "supposé" comité de conservation et recrutement. Ceci fut plus évident pendant les mois passés lors de notre absence prolongée. Nous vous promettons, frères chevaliers, de faire notre possible durant cette année de ne pas répéter nos fautes de l'an passé.

L'activité principale de cette année, comme plusieurs d'entre vous le savez, est de rajeunir notre vieux centre, maintenant mieux connu sous le nom "Notre Local". Mais nous avons besoin de la main-d'oeuvre et de la main-d'oeuvre encore pour accomplir cette tâche afin d'être capable d'en bénéficier au plus tôt. Rappelez-vous bien que ce local, une fois rajeuni, pourrait être un lieu de rassemblement pour nos activités fraternelles.

Tout en parlant d'activités fraternelles, le frère Lucien Bérubé a une belle soirée en vue pour les Chevaliers de St-Boniface, le vendredi 24 octobre.

Votre grand chevalier, le frère Robert Turenne (nouveau marié — nos félicitations, frère) a très bien réparti l'ouvrage de cette année parmi son exécutif. Chacun aura maintenant une tâche définitive à accomplir pour un temps ou l'autre. Donc, si on vous demande pour un coup de main répondez "OUI" et avec plaisir car c'est votre coopération qui assurera le succès de cette année colombienne. Souvenez-vous aussi que le grand chevalier offrira un prix au 58e frère, qui osera franchir la porte pour notre première "grosse assemblée" de 1958, lundi prochain. A vous maintenant de venir féliciter le gagnant de ce prix. Le frère cérémoniaire, E. Desrochers, sera à la porte pour prendre un "count down" à votre entrée.

Si vous connaissez quelqu'un qui mérite publicité en notre colonne, faites-le savoir à notre avocat (c'est le frère R. Smith pour ceux qui ne le connaissent pas) . . . En vous quittant, j'espère vous voir en force à notre prochaine assemblée et surtout le 58e frère; maintenant, je vous laisse et mon assistant sera des vôtres la semaine prochaine.

APRES-TOUT.

L'Union Nationale Métisse tiendra sa réunion annuelle le 18 octobre

Le samedi 18 octobre aura lieu la réunion annuelle de l'Union Nationale Métisse. La réunion sera tenue au Cercle Ouvrier St-Joseph de St-Boniface, rue Cathédrale, à 2 h. de l'après-midi. On y présentera le rapport des activités de l'année, on y traitera de questions intéressant le bien-être de la population métisse et on procédera aux élections du nouvel exécutif. Tous les membres et amis de l'Union Nationale Métisse sont invités à assister à cette réunion plénière de la société qui sera présidée par son président actuel, M. Azarie Bruce. Mme Arthur Carrière présentera le rapport du secrétariat.

La réunion sera suivie du banquet habituel qui cette année a été fixé à 5 h. 30 p.m. Au cours du banquet, il est coutumier d'inviter un orateur ou un conférencier qui parle habituellement d'un sujet se rapportant à l'histoire des Métis. Cette année, la société a invité M. Marius Benoist, de la Société Historique de St-Boniface et du Musée de la société. M. Benoist parlera du Musée de la Société Historique et des pièces qui se rattachent à la civilisation métisse. Ce sera une tranche de l'histoire de la race métisse. Les amis et membres de l'Union Nationale Métisse sont cordialement invités à assister à cette journée qui promet d'être intéressante et éducatrice.

Le R. P. J.-Osias Fournier, O.M.I., vient d'être nommé prédicateur à la Maison des Retraites fermées de St-Boniface et il prêchera sa première retraite en cet endroit à partir du 26 septembre prochain pour les jeunes filles de bureau de langue française. Le Père Fournier est né à Blind River, Ont.; il fit ses études à Sudbury, puis entra au noviciat des Oblats de St-Laurent, Man. Il fut ordonné prêtre au scolasticat des Oblats de Lebret, Sask. Il fut successivement curé de St-Paul, Alta, chapelain de l'hôpital de Miséricorde d'Edmonton, aviseur spirituel des hôpitaux de l'Alberta, provincial, pendant six ans, des Oblats de l'Alberta-Saskatchewan, puis, pendant ces cinq dernières années, directeur de la Maison des Retraites fermées de St-Albert, Alta. Le Père Fournier est un prédicateur parfaitement bilingue.

Retraite pour demoiselles de langue française du 26 au 28 septembre

Il y aura une retraite pour jeunes filles de bureau de St-Boniface, du 26 au 28 septembre, à la Maison des Retraites fermées. Cette retraite sera prêchée par le R. P. J.-O. Fournier, O.M.I., autrefois de la Maison des Retraites fermées du diocèse d'Edmonton, prêté en échange pour cette année à la Maison des Retraites fermées de St-Boniface. Le R. P. Fournier est un prédicateur de plusieurs années d'expérience.

Le comité d'organisation de cette retraite, dirigé par Mlle Adèle Saulnier, s'occupe du recrutement. Toute jeune fille qui désire la faire est priée de s'adresser à elle, au numéro CHapel 7-3886, ou à une de ses assistantes, ou encore de téléphoner à la Maison des Retraites, au numéro CHapel 7-1422.

Décès

Sr Valérie-St-Antoine

La Rév. Sr Valérie-St-Antoine, de la maison provinciale des Filles de la Croix, rue Archibald, est décédée le jeudi 28 août à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 80 ans. Née en France, elle entra dans la communauté des Filles de la Croix en 1897 et vint au Canada en 1905.

Le service fut chanté à la maison Ste-Croix le samedi 30 août. L'enterrement eut lieu dans le cimetière des Belges. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

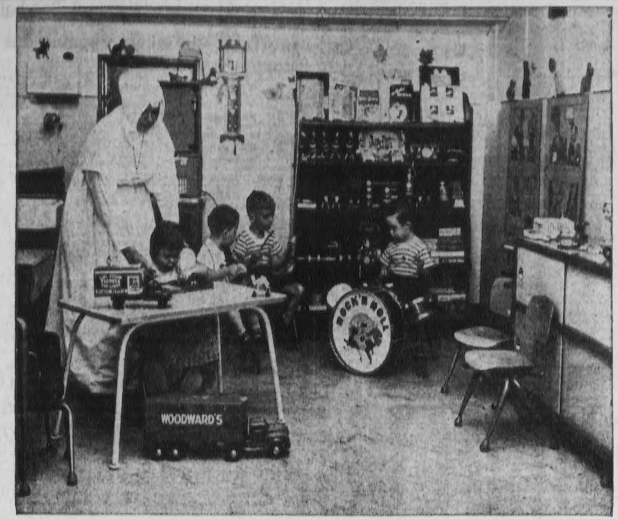
• • •

Mme Raymond Pitre

Mme Raymond Pitre, anciennement de St-Boniface, est décédée le vendredi 29 août à l'hôpital Général de Montréal, à l'âge de 44 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux, Raymond; une fille, Mme R. McNaughton; quatre fils, Philippe, Reynald, Kenneth et Arthur, tous de Montréal; ses parents, M. et Mme H. Ste-Marie, de St-Boniface; cinq frères, Benoît, de Montréal, Gérard, Georges et Emile de St-Boniface, et Alfred, d'Edmonton, et quatre soeurs, Mmes L.-A. Guertin, de St-Boniface, C. Lapointe, de Los Angeles, N. Therrien, d'Edmonton, et B. Cloutier, de Moosomin.

Le service fut chanté le lundi 1er septembre à Montréal.



La Rév. Soeur R. Bouchard surveille les enfants de la salle St-Amant tout en leur enseignant à manier les jouets.

Il faut leur apprendre à se nourrir par eux-mêmes

Porter proprement la nourriture à la bouche est tout naturel pour un enfant normal de cinq ans, mais il semble être un problème majeur d'enseignement, pour la salle St-Amant de l'hospice Taché qui continue, depuis octobre 1956, l'oeuvre accomplie, pendant un grand nombre d'années, par Mme Béatrice St-Amant, à l'égard des enfants atteints de maladies mentales.

La majorité des enfants qui occupent cette salle sont au-dessous de six ans et possèdent, d'après le Dr T. A. Pincock qui leur fait subir un examen avant de les admettre à l'hôpital, une capacité intellectuelle de moins de 50. En plus, la plupart d'entre eux sont de types mongoloïdes.

Les religieuses enseignent à ces enfants des choses qui paraissent bien faciles, comme jouer avec une toupie sans l'abimer, porter la nourriture à la bouche sans trop de dégâts, brosser leurs dents, reconnaitre leur place à la table, au dortoir, différencier leurs propres vêtements, etc.

On laisse aussi aux enfants de petits instruments de musique, non pour qu'ils jouent quelque air, mais pour leur apprendre à manier ces instruments, tout en gardant leur équilibre et en s'asseyant correctement sur une chaise. On leur apprend aussi à se servir de jeux éducationnels et à lancer la balle.

La Rév. Sr Tétreault, supérieure et administratrice de la salle St-Amant, trouve un changement notable chez les enfants qui furent admis à l'hôpital dès l'ouverture de cette salle. Elle admire aussi le travail remarquable accompli par la Rév. Sr R. Bouchard, garde-malade pratiquante, en charge de la salle.

Les parents sont eux-mêmes émerveillés des progrès que font leurs enfants et n'ont que des louanges à adresser aux religieuses qui sont des anges de patience et de douceur envers ces petits êtres.

L'hospice Taché est responsable de la salle St-Amant bien que des donations lui viennent de l'Association pour enfants retardés. La pension est payée par les départements de la Santé et du Bien-être de la ville ou de la municipalité ou par les parents s'ils le peuvent.

Quatre religieuses, toutes gardes-malades diplômées, et des gardes-malades pratiquantes, poursuivant leur cours d'entraînement, prennent soin des enfants. La Rév. Sr P. Lalonde dirige les gardes-malades diplômées.

Lorsque les enfants ont atteint un certain degré d'indépendance, ils sont envoyés à l'école Manitoba de Portage-la-Prairie, où des experts ont charge de 1,000 enfants.

(Traduit de la Tribune)

Importations internationales à la Foire annuelle de la Baie

Le magasin de la Baie d'Hudson présentera, pendant 9 jours soit du 11 au 20 septembre, sa troisième Foire annuelle d'Importations mondiales.

Les attractions spéciales pour le public comprendront: un bazar de l'Extrême-Orient, dans l'auditorium transformé en place de marché oriental. On pourra y voir des vendeuses portant les costumes du pays aux comptoirs étalés d'articles importés; sur les murs, une précieuse collection de tapis orientaux; sur la scène, l'attraction en vedette — "Ram Pyaree" — un bébé éléphant qui fera la joie des enfants.

Venue directement des Indes au Canada pour sa première performance à la Foire d'Importations, Ram Pyaree n'a que 15 mois, mesure trois pieds et 8 pouces et pèse 800 livres. Elle est née sur la propriété d'un Maharajah à Nowgong, dans la province d'Assam, aux Indes. Depuis son arrivée au Canada à bord d'un bateau américain, son régime quotidien consiste à manger huit pains, 15 livres de bananes, toutes sortes de fruits, du foin, du lait en poudre et même des hamburgers canadiens! Elle aime beaucoup les enfants et espère qu'ils viendront tous la visiter.

Bijoux de la couronne

On pourra voir aussi des répliques des bijoux de la couronne royale. Un panorama de photos prises dans une trentaine de différents pays saura sûrement intéresser les amateurs de photographie qui iront voir l'exposition, photos autour du monde. Et toujours pour les enfants: Teddy, un chimpanzé entrainé qui fait des singeries, qui est habillé et qui agit comme un enfant de deux ans; des marionnettes; un arbre de bonbons "lollipops" lesquels seront distribués aux enfants présents.

Pour les collectionneurs de monnaies étrangères, une exposition de monnaies rares qui comprend des pièces des temps romains, ainsi que des médailles de la Baie d'Hudson; pour la gent féminine, une collection de poupées de par tous les pays du monde; un étalage de tissus pour ameublement de maison avec reproductions de tapisseries obtenues des grandes propriétés anglaises... on espère mettre en vedette celles qui furent fabriquées par la reine Marie Stuart, de l'Ecosse, dans la tour de Londres, etc.

Café international

Au café international, un restaurant cosmopolite, on saluera chaque jour un différent pays en servant ses mets types et en donnant de ses divertissements traditionnels. Aussi, chaque jour, on mettra en vedette différentes célébrités, telles que Mlle Danemark, Evy Norlind, qu'on jugea être une des plus jolies filles au monde dans le concours de beauté, Mlle Univers.

Mlle Norlund signera tous les jours des autographes au comptoir de cosmétiques au premier étage; Hal King, cosméticien de renommée à Hollywood, démontrera ses techniques les 11, 12 et 13 septembre; Mlle Sonya de Boisseau parlera des soins de beauté au département de cosmétiques; M. René Costaz, brillant pantomime français, amusera les gens avec ses mimiques; M. Norman Hartnell, couturier de la reine Elizabeth, présentera sa collection de modes les 15 et 16 septembre; Mlle Saikoh Ogawa, fleuriste de Tokyo, au Japon, expliquera comment elle arrange les fleurs à la façon orientale et, enfin, M. Anton Gromer, de l'Allemagne, démontrera l'art de fabriquer et d'assembler des horloges et cadrans.

Mariage

Marinelli—Bibeau

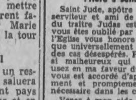
Le samedi 30 août, à la basilique de St-Boniface, Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., oncle de la mariée, bénissait l'union de Mlle Laurette Bibeau, fille de M. et Mme J. Bibeau, de St-Boniface, avec M. Richard Marinelli, fils de M. et Mme R. Marinelli, de Norwood.

La mariée, conduite à l'autel par son père, portait une ravissante robe blanche de tulle et taffetas avec jupe à trois panneaux de tulle et appliqués de velours. Les manches longues se terminaient en pointes de lis et le col était genre "Queen Ann". Une redingote de velours avec traine complétait la toilette. La mariée tenait un bouquet de petites roses roses.

La dame d'honneur était Mme Louise Lévêque, soeur de la mariée, et les filles d'honneur, Mlles Marie-Louise Mercier et Berthe Bibeau, soeur de la mariée. La petite bouquetière était Patricia Lévêque.

M. Claude Lévêque était garçon d'honneur. MM. Bill Owen et Wayne McLeod agissaient comme huissiers.

M. Richard Marinelli est bachelier ès Sciences du Collège George Williams, de Chicago. Les nouveaux époux résideront à Chicago.



Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

23-417-23P.

Beau succès d'une séance et causerie à La Broquerie

LA BROQUERIE — Le dimanche soir 31 août avait lieu, à La Broquerie, une séance organisée par quelques personnes généreuses pour venir en aide aux Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang de St-Boniface et aussi pour encourager et susciter des vocations religieuses et sacerdotales dans la paroisse.

La séance avait demandé beaucoup de travail de la part des organisateurs. Aussi méritent-ils de sincères félicitations car ce fut un succès aux points de vue divertissement et recettes financières.

Les principaux numéros au programme étaient: un court sketch en plusieurs scènes montrant le missionnaire — Père Blanc, Père Jésuite, Père Oblat, etc. — dans ses missions lointaines, se donnant pour ses ouailles; un défilé de jeunes représentant soit un oncle, une tante, une soeur, etc., ancien de la paroisse de La Broquerie et maintenant consacré au bon Dieu. Ce défilé a permis de constater le grand nombre de vocations qui ont germé dans la paroisse depuis ses débuts.

Une saynette amusante, des chants mimés, des morceaux de piano, etc., étaient les numéros secondaires du programme.

Le clou de la soirée fut sans contredit la causerie de M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier qui a parlé éloquemment sur les religieuses du Précieux-Sang. Sa causerie se résume en trois points: 1. Le missionnaire travaille pour Dieu à travers l'homme. La religieuse adoratrice travaille uniquement pour Dieu par la prière, la contemplation et la mortification; 2. La rumeur courante qui veut que le Saint-Père ait demandé aux religieuses contemplatives de travailler pour gagner leur pain est fausse; 3. Lorsque nous du monde, offensons le bon Dieu par des réjouissances malhonnêtes, les contemplatives prient et se flagellent pour expier.

Pour clore la soirée, M. l'abbé Lucien Senez, curé, adressa la parole, demandant à ses paroissiens de continuer à travailler pour le bon Dieu afin qu'Il vienne se choisir d'autres vocations en grand nombre dans la paroisse. Un beau travail s'est accompli jusqu'à présent; il ne faut pas s'arrêter là.

Après l'O Canada, l'assistance nombreuse se dispersa. Merci à M. l'abbé Deniset-Bernier, aux organisateurs et aussi aux jeunes acteurs pour une si belle soirée.

Ste-Amélie

Notre-Dame de Fatima

En l'église toute propre et fort bien décorée de fleurs naturelles et artificielles, de rubans et luminaires de toutes couleurs, les paroissiens de Ste-Amélie recevaient la visite de la statue de Notre-Dame de Fatima, portée de la paroisse de Ste-Rose-du-Lac, en la remorque Ave Maria du R. P. F. Moore. Quelque trente automobiles de Ste-Rose-du-Lac accompagnaient la statue et une vingtaine de Ste-Amélie se joignirent à la procession pour former un généreux et imposant cortège, malgré la pluie torrentielle et les mauvais chemins. Le R. P. I. Desautels récita le chapelet au cours de la procession. Le défilé arriva ensuite à l'église où quatre jeunes gens portèrent la statue entourée de quatre petites f i l l e s représentant les choeurs angéliques. Deux jeunes filles portaient la couronne et le chapelet et deux autres déposèrent de belles gerbes de fleurs naturelles aux pieds de la Vierge. Après quelques mots imposants par M. l'abbé C. Vachon, curé, qui témoignaient sa joie de recevoir la statue dans la paroisse et de revoir son confrère du Séminaire de Toronto, il y eut récitation du chapelet, suivie du Salut du T. S. Sacrement. Le lendemain matin, toujours par une température inclémente, l'assistance à la messe était nombreuse et consolante. 250 personnes reçurent la sainte communion.

Le samedi soir, un cortège d'environ 60 automobiles se formait pour participer au départ de la statue qui devait se rendre à Makinak.

Merci sincère au R. P. Moore, qui stimula l'amour envers Marie et la dévotion au chapelet dans la paroisse. Tous garderont un pieux souvenir de cette visite et des grâces reçues de Dieu par l'intercession de sa divine mère.

Va-et-vient

M. et Mme C. Berthelette, de Winnipeg, ont passé une partie de leurs vacances chez M. et Mme E. Soucy.

M. et Mme Arthur Desjardins, père, et M. et Mme A. Desjardins, fils, sont allés assister aux funérailles de Mme P. Doucette, d'Edmonton, qui eurent lieu à Aubigny.

M. et Mme A. Desjardins, fils, ont conduit leur fille, Louise, au couvent de St-Eustache.

Mme Jameau, de Californie, a rendu visite à sa soeur, la Rév. Sr M.-St-Bruno, la semaine dernière.

Mme Fred Pinette est allée passer quatre jours à St-Boniface pour assister au baptême de sa petite-fille.

Félicitations à M. et Mme Maurice Gendron pour la naissance d'une fille, Carol.

M. Alfred Archambault, employé à Winnipeg, est venu passer la fin de semaine chez ses parents.

Prompt rétablissement à Danny et Linda Férec et à M. Emile Verhaeghe, qui furent opérés pour les amygdales.

M. Gérald Archambault est revenu chez lui après avoir travaillé à l'extérieur pendant les vacances.

M. et Mme Armand Rivard et leur famille ont passé quelques jours chez M. et Mme E. Soucy.

M. et Mme Denis Godard, qui demeuraient à St-Boniface, sont revenus chez M. et Mme J. Peeters. M. Godard enseignera à l'école Lecoq.

Ste-Agathe

Çà et là

Depuis le 7 septembre, M. l'abbé A. Couture, curé, fait la visite paroissiale. Les paroissiens lui souhaitent la bienvenue dans leurs foyers.

Depuis plusieurs semaines déjà, le restaurant de M. et Mme Jos. St-Onge, nommé "Alouette Inn" et situé sur le grand chemin no 75, a ouvert ses portes. Les propriétaires ont travaillé depuis des mois pour rendre l'intérieur accueillant et moderne. S'y arrêter pour se restaurer et se rafraîchir est une excellente idée.





Moissonneuse-batteuse avec dispositif ramasseur récoltant le blé de l'andain. C'est une scène de fin d'été et d'automne familière dans les Prairies canadiennes.

Le grain mûrit plus vite en andain que sur pied. Ce procédé permet à l'agriculteur de tirer le meilleur parti possible du temps alloué pour la moisson.

D'habitude, on met en andain une partie de la récolte tandis que le reste est récolté directement à la moissonneuse-batteuse. Une fois récolté le grain en andain, les céréales sur pied sont prêtes pour le moissonnage-battage. Pour cette dernière opération, le dispositif ramasseur doit être enlevé de la moissonneuse-batteuse et remplacé par des rabatteurs (râteaux) et une barre de coupe. (Photo du ministère de l'Agriculture, Ottawa)

Départ pour l'Ecosse du R. P. Camil Dufort, P.B.

ST-NORBERT — Le R. P. Camil Dufort, P.B., qui fut ordonné prêtre au mois de février, passa ses deux mois de vacances chez sa mère, Mme Emma Dufort.

Pendant l'absence de M. l'abbé Armand Hébert, curé, il prit charge de la paroisse pendant un mois. Lors de son séjour dans sa famille, il y eut deux soupers en son honneur: chez sa mère, Mme Dufort, et chez M. et Mme Edmond Dufort. Une réunion en forme de pique-nique eut lieu à St-Adolphe où 150 de ses parents vinrent le saluer.

Le R. P. Camil Dufort, P.B.

L'avant-veille de son départ, il bénit les fiançailles de son ami d'enfance, M. Joseph Campeau, avec Mlle Irène Boily, de St-Boniface.

Le 19 août, il quitta sa famille pour aller s'embarquer à Montréal sur le bateau "Arasa Star" et, de là, se rendit à Roxburghshire, en Ecosse. Au collège des Pères Blancs à cet endroit, il enseignera durant quelques années et, de là, partira pour ses missions d'Afrique.

Avant son départ, le Père Dufort exprima le désir de remercier tous ceux qui lui ont montré tant de bonté et de générosité et qui ont rendu son séjour, à St-Norbert, si agréable. Nous souhaitons à ce jeune prêtre un grand succès dans son ministère.

Dunrea

Va-et-vient

M. et Mme Auguste Garand avaient le plaisir récemment de recevoir la visite de leurs filles, Mmes Rhéal Roy, de St-Boniface, et Aurore Reynolds, de St-Louis, Missouri, ainsi que celle de M. et Mme Roland Garand, de Le Pas, tous accompagnés de leurs enfants. M. et Mme A. Garand se rendirent ensuite visiter leurs parents de Winnipeg et St-Boniface.

Etaient en promenache chez M. et Mme Thomas Boulet, ces jours derniers: MM. et Mmes Johnny Fosman et Roméo Boulet et leurs enfants, de Winnipeg, Bob Fisher, Wilfrid Rayne et O. Girouard et leurs enfants, de Killarney et Somerset.

Mme Edouard Lane et Mlle Alice Légaré, de St-Boniface, sont venues passer quelques jours chez M. et Mme Lucien Légaré, visitant en même temps les autres parents.

Mlle Aurélie Boulet est de retour dans sa famille, après quelques jours de promenade à Letellier et St-Boniface.

M. François Boulet, de Dauphin, était en visite chez ses parents, M. et Mme Albert Boulet, en fin de semaine.

Mlle Diane Bauche, de Grande-Clairière, est de retour au couvent, comme pensionnaire, afin de poursuivre ses études à l'école du village.

Mlle Agnès Martine, de Grande-Clairière, employée chez des fermiers au sud de la paroisse, recevait avec bonheur, dernièrement, la visite de ses mère et frère, Mme Hyacinthe Martine et Pierre, de Grande-Clairière. Elle visitait des amis de St-Boniface, récemment.

M. et Mme Alfred Paradis, allant reconduire leur fils, Paul, au Juniorat de la Ste-Famille de St-Boniface, se rendaient aussi à St-Jean-Baptiste pour y visiter leur oncle, Mgr H. Lapointe, curé de la paroisse.

Rentrée

Le mardi 2 septembre, la gent écolière reprenait courageusement et gaiement (peut-être) le chemin de l'école pour entreprendre une nouvelle année scolaire. Le personnel enseignant est comme suit: principale, la Rév. Sr Ernest-Albert, remplaçant la Rév. Sr Ste-Odile, les Rév. Srs Marie-de-la-Paix et Marie-Aline.

Tous souhaitent aux institutrices bon courage dans la tâche ingrate de l'enseignement et aux nombreux élèves courage et application afin de bien profiter de ces années de formation.

Il ne suffit pas de faire le bien, il faut encore le bien faire.
DIDEROT.

Somerset

Décès de Mme A. Potvin

Mme Alphonse Potvin (Marie-Anne Bisson) est décédée à l'hôpital Notre-Dame le mardi 5 août, à l'âge de 60 ans et 8 jours. Elle naquit à Dunrea et déménagea plus tard à Bruxelles où elle et son époux demeurèrent durant 34 années avant de venir s'établir à Somerset.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois fils, Félix, de Holland, Man., Norbert, de Margaret, Man., et Antonio, de Bruxelles, Man.; quatre filles, Irène (Mme André Gagnon), de Baldur, Man., Céline (Mme Aimé Durand), de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., Cécile (Mme Marcel Dion) et Laurette (Mme Raymond Lesage), de Geraldton, Ont.; 15 petits-enfants; trois frères, Joseph, de St-Boniface, Philippe et Fred, de Dunrea, Man.; six soeurs, les Rév. Srs Georgiana et Anna, d'Edmonton, et Obeline, de Hostel Smith, Alta, Mmes Joseph Masson (Emma), d'Oak Lake, Man., Aimé Boulet (Germaine) et Georges Cuvelier (Lucie), de Dunrea.

Le service fut chanté en l'église de la Nativité de Somerset, le jeudi 7 août, à 10 h. a.m., par M. l'abbé R. Bélanger, de St-Léon, assisté de MM. les abbés O. Larochelle, de Notre-Dame-de-Lourdes, et R. Gagné, de St-Lupicin. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Lucien, Arthur et Jos. Bisson, de Haywood, Philippe Gauthier, de St-Malo, Georges Cuvelier, de Dunrea, et Joseph Masson, d'Oak Lake, Man.

On remarquait aux funérailles, des parents et amis venus de St-Lupicin, St-Alphonse, Baldur, Dunrea, Margaret, St-Eustache, St-Boniface, Ste-Elisabeth, Virden, Bruxelles, Notre-Dame-de-Lourdes, Swan Lake, Mariapolis, Holland et Elie, Man., et de Spirit River, Alta.

Les paroissiens de Somerset offrent leurs sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

M. A. Potvin et sa famille remercient les religieuses de l'hôpital Notre-Dame, M. le Dr Delaquis et Mlle Thérèse Magne pour leur dévouement durant la maladie de leur femme et mère. Ils remercient aussi le choeur de chant et l'organiste de Bruxelles et tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie et aidés d'une manière ou d'une autre durant ces jours d'épreuves.

Proclamation des rois du miel et du sirop d'érable à Québec

QUEBEC — Les honneurs des grands championnats dans les produits du rucher et de l'érablière vont, cette année, à M. Garneau Cormier, de Victoriaville, proclamé Roi du Miel et, pour la troisième fois depuis l'institution de ce tournoi provincial, à M. Emile Plante, acériculteur de Lac Boker, comté de Shefford, proclamé Roi du sirop d'érable.

Ces exposants ont triomphé de quelque huit aspirants au titre qui avaient été champions à leur exposition régionale respective.

Mlle Monique Lacoursière reçoit une "vinaigrette" de Margaret

MONTREAL — Une charmante Montréalaise possède une minuscule boîte d'argent dont lui fit présent la princesse Margaret lors de son récent séjour au pays.

L'heureuse récipiendaire a nom Monique Lacoursière et est employée au ministère des Affaires extérieures à Ottawa. Elle fit partie de la suite royale d'Ottawa à Halifax, à titre d'interprète, et aida à traduire les discours que la princesse dut prononcer en français.

Trois rencontres

Mlle Lacoursière rencontra la visiteuse à trois reprises. A Halifax, le dernier jour, il y eut une fête donnée dans les jardins du Parlement de cette province.

Après quoi, on demanda à chaque Canadien ayant accompagné la princesse de se présenter à la suite de cette dernière pour les adieux du départ. Comme les autres, Monique se rendit à cette gracieuse demande et causa environ cinq minutes avec la princesse qu'elle trouva charmante et exactement comme on la lui avait dépeinte dans les journaux. C'est alors qu'elle reçut son cadeau.

La petite boite doublée d'or mesure un pouce par un pouce et demi. En anglais, on lui donne le nom pourtant français de "vinaigrette". Mais, il s'agit tout simplement d'un petit flacon à l'usage des sels que les dames de la noblesse transportaient avec elles aux 18 et 19e siècles. Le couvercle porte le chiffre royal avec la lettre "M" et une couronne.

Mlle Lacoursière est entrée au service du comité de l'hospitalité du ministère des Affaires extérieures il y a quatre ans et ses fonctions l'ont déjà conduite en Indonésie et en Indochine.

Elle aime beaucoup son travail qu'elle ne consentirait à changer pour aucune autre situation. Elle se propose de conserver la "vignaigrette" précieusement plutôt que de s'en servir, afin que le danger soit moindre, pour elle, de perdre ce souvenir princier.

Plus de 35 millions d'Américains sont des catholiques

NEW YORK — Sur les 170,500,000 habitants que comptent les Etats-Unis, 104,189,678 appartiennent à une Eglise ou à une congrégation religieuse, d'après l'annuaire publié par le Conseil national des Eglises. Pour la première fois depuis la Deuxième guerre mondiale, l'augmentation du nombre des personnes affiliées à des organisations religieuses est inférieure à celle de la population (0.9 p. 100 contre 1.7 p. 100).

L'Eglise protestante compte 59,823,777 membres; l'Eglise catholique 35,846,477; les congrégations juives 5,500,000; les églises orthodoxes 2,540,446; les autres 478,978 membres.

D'après l'annuaire du Conseil national des Eglises, le pourcentage de la population des Etats-Unis affiliée à une Eglise ou à une congrégation religieuse a passé de 16 p. 100, en 1870, à 36 p. 100 en 1900, 43 p. 100 en 1920, 49 p. 100 en 1940, 57 p. 100 en 1950 pour atteindre 61 p. 100 en 1957.

Les contributions annuelles des fidèles américains à leurs Eglises dépassent plusieurs milliards de dollars, dont plus de deux milliards de dollars reçus par 52 Eglises protestantes et orthodoxes.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	—	82	82.2	82	81
C.W. no 3	—	74.4	74.4	74.2	73.2
Fourrage no 1	—	72	72	71.6	70.6
Fourrage no 2	—	69	69	68.6	67.6
Fourrage no 3	—	66	66	65.6	64.6
ORGE —					
C.W. no 2 6 rangs	—	113.4	113.4	113.4	113.4
C.W. no 3 6 rangs	—	110.4	110.4	110.4	110.4
Fourrage no 1	—	93	93	93.4	92.2
Fourrage no 2	—	92.2	92.2	92.6	91.4
Fourrage no 3	—	89.2	89.2	89.6	88.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	—	105⅝	106⅛	105.6	106.4
C.W. no 3	—	100⅞	101⅞	100.6	101.4
C.W. 2 rej.	—	102⅛	103⅜	102.2	103
C.W. no 4	—	89	90⅛	89	89⅝
Ergot	—	87	88⅛	87	87⅝
Sur voie net	—	105⅞	107⅛	106	106⅝
AVOINE —					
Octobre	—	76	76.2	75⅞	75.2
Décembre	—	74⅝	74⅝	74⅝	73⅝
Mai	—	75⅛	75⅝	75⅛	74⅝
ORGE —					
Octobre	—	96⅝	96⅝	97⅛	96
Décembre	—	94.4	94⅞	94⅞	93⅞
Mai	—	96.4	96⅝	96⅞	96
LIN —					
Octobre	—	296.4	299.6	296.6	299.2
Décembre	—	288.2	292.6	288.4	291
Mai	—	291.6	296	292.2	294.6
SEIGLE —					
Octobre	—	107	108⅛	107	107⅝
Décembre	—	109.2	110.2	109.2	109⅝
Mai	—	113⅞	114⅛	113⅛	113.6

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
9 septembre 1958

BEURRE

Crémerie .61¾

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.38-.40
Grade A moyens	.29-.30
Grade A petits	.14
Grade B	.19
Grade C	.13

VOLAILLES EN VIE

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.32-.34	.28-.30	.22-.24
5-6 lbs	.31-.32	.25-.26	.16-.18
4-5 lbs	.27-.28	.21-.22	.13-.16
Moins de 4 lbs	.22-.24	.16-.19	.10-.11
POULETS EN VIE			
Plus de 5 lbs	.21-.22	.17-.18	.11-.13
4-5 lbs	.18-.20	.14-.15	.10-.11
Moins de 4 lbs	.14-.16	.11-.13	.08-.09

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$21.00-$23.50
Bons	21.00- 23.50
Moyens	19.00- 21.00
Ordinaires	14.00- 18.00
Génisses:	
Bonnes	$20.00-$20.50
Moyennes	18.00- 19.50
Ordinaires	14.00- 17.00
Vaches:	
Bonnes	$16.00-$17.00
Moyennes	15.25- 15.75
"Conners" et "Cutters"	12.00- 15.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$29.00-$31.00
Bons	29.00- 31.00
Moyens	24.00- 28.00
Ordinaires	18.00- 23.00
Porcs:	
Grade A	$24.00-$24.50
Truies	13.00- 14.00
Taureaux:	
Bons	$18.00-$19.00
Ordinaires	15.00- 17.00
Moutons:	
Bons	$18.00

Mariage à Lourdes de Mlle A. Jamault avec M. Henri Paradis, de Storthoaks

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le 26 juillet, à 4 h. p.m., avait lieu, dans l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, le mariage de Mlle Alice Jamault, fille de M. et Mme Léon Jamault, avec M. Henri Paradis, fils de Mme Edouard Paradis, de Storthoaks, Sask. M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, bénit leur union et célébra la sainte messe.

La mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche de peau de soie garnie de dentelle importée. Son voile court garni d'appliqués était retenu par un petit chapeau de tulle garni de sequins. Elle tenait un bouquet en forme de cascade de roses roses.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Aimée Jamault et Yvette Paradis, soeurs des mariés. Elles étaient vêtues de robes trois-quarts en peau de soie rose et jaune respectivement. Leurs bouquets en cascade étaient de marguerites blanches.

MM. Lawrence Krismer, ami du marié, et Edmond Jamault, frère de la mariée, étaient garçons d'honneur. MM. Georges et A. Jamault agissaient comme huissiers.

Durant la messe, les Chanoinesses Régulières des Cinq-Plaies exécutèrent de beaux cantiques.

Après la cérémonie religieuse, un souper fut servi à quelque 150 invités. M. Marcel Jamault agissait comme maître de cérémonies. M. l'abbé M. Dacquay et M. L. Krismer prirent la parole pour féliciter les mariés.

Le soir, un grand nombre de parents et d'amis se réunirent pour une soirée dansante.

Les nouveaux mariés partirent en voyage de noces durant la soirée. La mariée portait un costume blanc avec corsage et accessoires roses. A leur retour, M. et Mme H. Paradis résideront sur leur ferme, à Storthoaks, Sask.

L'Oeuvre de la Propagation de la Foi a recueilli un peu plus d'un million

QUEBEC — En 1957, l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi a recueilli, dans les 35 diocèses et vicariats apostoliques du secteur français du Canada, la somme de $1,056,423.19.

C'est la première fois que les recettes dépassent la somme de un million de dollars. Les progrès sont toujours constants et on en aura une idée plus juste si l'on note qu'en 1946, les recettes étaient de $500,000.00; c'est donc dire qu'elles ont doublé en 11 ans.

Son Exc. Mgr N.-A. LaBrie, c.j.m., qui préside aux destinées de l'Oeuvre, a communiqué ces renseignements aux directeurs diocésains qui assistent à l'Assemblée générale annuelle, au Secrétariat national, à Québec.

Parmi les assistants, l'on remarquait la présence de M. l'abbé A. Marchildon, de Prince-Albert, et M. l'abbé A. Chabot, de Gravelbourg.

Au cours de l'année qui s'est terminée le 31 janvier dernier, vingt-six diocèses ont réalisé des gains. Québec vient en tête avec un montant de $239,570.13, soit une augmentation de $92,323.20. Viennent ensuite dans l'ordre: St - Hyacinthe, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Montréal, Sherbrooke, Ottawa, Trois-Rivières, St-Jérôme, St-Jean, Gravelbourg, Golfe St-Laurent, Valleyfield, Bathurst, Yarmouth, Moncton, Alexandria, Hearst, Prince-Albert, St-Boniface, Mont-Laurier, Chicoutimi, Grouard, Baie James, Mackenzie, Labrador, Edmundston.

Per capita

Le diocèse de Ste-Anne se place en tête pour le per capita, avec .458, suivi de Québec .388, St-Hyacinthe .345, Gravelbourg .29, Nicolet .244, Trois-Rivières .243, St-Jérôme .237, Chicoutimi .23, Moncton .218, Sherbrooke .215.

En 1957, le programme "Nos missions sur les Ondes" a été diffusé chaque semaine par 31 postes privés. Cette émission permet aux missionnaires ou aux représentants des congrégations missionnaires de faire connaître leurs travaux et d'exposer les problèmes qu'ils doivent affronter.

Son Exc. Mgr LaBrie a annoncé, par la même occasion, que le Dimanche des Missions sera célébré cette année, le 19 octobre. Il sera précédé d'une semaine entière de publicité missionnaire, rendue possible grâce à la collaboration généreuse et empressée de la presse, de la radio et de la télévision.

Les auditeurs des postes de radio auront l'occasion d'entendre une série de conférences d'un célèbre prédicateur français, le R. P. Jean Daniélou, S.J.

De plus, des illustrations missionnaires et autres communiqués divers seront publiés par plus de cent journaux, quotidiens et hebdomadaires.

Enfin, le message annuel de Son Exc. Mgr Pierre Sigismondi, secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande, sera transmis à tous les fidèles par le Secrétariat national.

Le mariage Desbiens-Laurencelle bénit en l'église de La Broquerie

LA BROQUERIE — Mlle Suzanne Laurencelle, fille de Mme Thérèse Laurencelle, unissait sa destinée à celle de M. Raymond Desbiens, fils de M. et Mme Charles Desbiens, de Stead, Man., le samedi 2 août, en l'église paroissiale de La Broquerie. M. l'abbé Louis Laurencelle, cousin de la mariée, bénit le mariage et célébra la sainte messe aux intentions des nouveaux époux.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son oncle, M. Arthur Freynet. Elle était ravissante dans une robe blanche de longueur trois-quarts. Le corsage était de dentelle avec boléro et longues manches se terminant en pointes de lys. La jupe sur crinoline était de satin recouvert de tulle et de dentelle. Son voile était retenu par une tiare garnie de perles. Son bouquet se composait de roses rouges. M. Charles Desbiens servait de témoin à son fils.

Le cortège était composé d'une dame d'honneur, Mlle Adrienne Laurencelle, soeur de la mariée et de deux filles d'honneur, Mlles Eva Laurencelle et Yolande Freynet. Elles étaient vêtues de robes genre ballerine de taffeta et dentelle, de couleur mauve, rose et jaune respectivement. Elles étaient coiffées de couronnes assorties et portaient des bouquets d'oeillets.

Les garçons d'honneur étaient MM. Réginald Chikoski, Antoine Audette et Alfred Laurencelle. M. Edgar Freynet remplissait les fonctions d'huissier.

La mariée, étant Enfant de Marie, lut un acte de consécration à la sainte Vierge et après le mariage elle vint déposer sa couronne à l'autel de la Vierge.

Durant la messe, M. Laurent Dubé chanta "En ce jour, tes enfants", et "O sanctissima". Mme J. Balcaen touchait l'orgue.

Après le mariage, un diner fut servi à la salle de l'Aréna à de nombreux invités. M. Fernand Balcaen agissait comme maître de cérémonies. Une soirée dansante termina la journée.

M. et Mme Raymond Desbiens ont établi résidence à Stead où Mme Desbiens entreprend sa deuxième année d'enseignement.

Décès

Le 29 août, M. Emile Grenier décédait à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 78 ans.

M. Grenier était né à St-Théodore de Chessy, P.Q., et demeurait depuis longtemps à La Broquerie.

La dépouille mortelle fut exposée en sa demeure, du dimanche 31 août jusqu'au service, qui eut lieu le lundi matin 1er septembre, à 10 h.

Les porteurs étaient MM. Georges Gauthier, Joseph Grenier, Roland Poiron, Adélard Gauthier, Pierre et Emile Laurencelle. La maison funéraire P. Coutu était en charge des funérailles.

M. Emile Grenier laisse dans le deuil, son épouse; une fille, Marguerite; 2 soeurs, Rose-Anna (Mme Antoine Gauthier), Amanda (Mme Emile Poiron), et quatre frères, Alphonse, Louis, Jules et Henri.

Remerciements

Mme Emile Grenier et sa fille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil, soit par prières, offrandes de messes et de fleurs, etc.

• • •

Le R. F. Louis Jolicoeur, O.M.I., terminait son année de noviciat à St-Norbert, le 8 septembre, par l'émission de ses premiers voeux temporaires d'un an. Il jouit actuellement de quelques jours de vacances chez ses parents de La Broquerie; mais il partira très prochainement pour le scolasticat international des Oblats à Rome, Italie. Il y fera ses études philosophiques et théologiques.

La Salle

Va-et-vient

Après un séjour d'un mois chez sa soeur, Mme Bernadette Lagacé, M. l'abbé Maurice Halde quittait La Salle le dimanche 31 août pour retourner à Salinas, Californie.

M. et Mme Gaston Rochon et leur famille recevaient la visite de M. et Mme Maurice Dansereau, de Pine Falls, Man., récemment.

Le dimanche 31 août, une réunion familiale avait lieu à la demeure de Mme Louis Hogue à l'occasion de son anniversaire de naissance. L'on remarquait à cette réunion: MM. et Mmes John Novak et Edouard Hogue, de Transcona, Denis et Alcide Hogue, de Winnipeg, Aubert Poirier, de Haywood, et Philippe, Victor et Ulysse Hogue, de La Salle.

Au cours de la semaine du 31 août, Mme Virginie Girardin fit une promenade chez sa nièce, Mme Lionel Belisle, d'Elie, Man.

Elie

Baptême

Brigitte-Lilianne-Marie, fille de M. et Mme Aimé Bernardin. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Beaudry.

Va-et-vient

Mme Marcel Bouchard et son bébé, de Caramat, Ont., étaient de passage chez Mme Aldéa Houde, mère de Mme Bouchard.

Sr Marie-de-l'Assomption et Sr Maria-Goretti, de la Communauté de Notre-Dame des Missions, ont visité leurs parents, M. et Mme Lionel Belisle.

Ont visité M. et Mme Magloire Bernardin, M. et Mme Roger Vrignon et leur fils, Gérard, Mme Rita Lalonde et Evéline et M. et Mme Charles Bouvier, tous de Montréal.

M. et Mme Joseph Joubert et leur famille, de Montmartre, Sask., et M. et Mme Léon Joubert et leur famille, de Sandy Bay, Man., étaient en visite chez M. et Mme Léopold Girard.

M. et Mme Roméo Aquin, de Maillardville, C.-B., et Mme Edwin Aquin et son fils, Herman, de Ninette, Man., ont rendu visite à M. Oris Aquin.

M. et Mme Georges Roy, de Manville, R.-I., et leur petit-fils, Ronald Cameron, de Boston, Mass., étaient de passage au presbytère.

Sont parties pour la Colombie-Britannique, Mme Ernest Bouchard et sa petite-fille, Linda Beaudin. Mme Bouchard s'en va passer l'hiver avec ses enfants.

M. et Mme Edgar Lussier et M. et Mme Philippe Aubry, de Le Pas, sont partis visiter M. et Mme Lorenzo Lussier, de Vancouver.

Mme Albert Ménard et ses enfants allèrent à Pine Falls assister au mariage de leur soeur et tante.

M. Hervé Hébert est de retour d'un voyage.

M. et Mme Zéphirin Lachance et leurs enfants sont de retour de Québec et des Etats-Unis où ils visitèrent leur fille religieuse (Dolorès).

Le R. P. Denis Bernardin, P.B., est reparti pour le noviciat d'où il partira bientôt pour l'Angleterre.

Mlle Lucille Beaudry est partie pour Montréal.

Mlle Céline Houde est partie enseigner à Montréal.

Aux études

Sont partis reprendre leurs études: au collège d'Otterburne, Marc Desilets, René Girard, Dennis Denby, Alfred Houde et Raymond Legault; au collège de St-Boniface, Emile Houde, Norman Desilets et Alfred Legault; au couvent de St-Charles, Sylvia Desilets et Lorette Legault; à l'Académie Ste-Marie, Joséphine Le Sann et Eva Lachance; au Jardin de l'Enfance Langevin, Ronald Chabot et Maurice Desilets; à l'Institut Pédagogique, Monique Houde, Jeannette Lachance, Anita Legault et Gilles Beaudry.

On devrait faire la semence automnale dès maintenant

Tous les fermiers qui se proposent de semer cet automne des graminées pour foin, pâturage ou production de graines de semence devraient le faire si possible avant le 15, et pas plus tard que le 15 septembre.

D'après M. P. H. Ford, de la section Terres et Récoltes, Département d'Agriculture au Manitoba, l'état des graminées devrait être établi avant les grosses gelées d'hiver afin d'éviter leur destruction.

Puisque les légumes d'automne tels que l'alfalfa et le trèfle meurent facilement, ils ne devraient pas être semés à l'automne.

Le grand avantage qu'il y a à semer l'automne les graminées pour production des graines, souligna M. Ford, est que l'éleveur gagne un an, les graines étant produites déjà l'été suivant.

Puisqu'un terrain humide est essentiel à une bonne croissance, de meilleurs résultats sont obtenus si l'on sème après une pluie.

M. A. Paul, pionnier de Transcona, décédé le 2 sept. à l'âge de 74 ans

M. Adélard Paul, vieux citoyen de Transcona, est mort le 2 septembre à sa demeure, 121, avenue Yale est, d'une maladie qui le minait depuis un an.

Il naquit, le 26 novembre 1883, à St-Germain, P.Q. Après avoir reçu son diplôme en commerce à Montréal, il fut embauché par le réseau du Chemin de Fer "Grand Trunk Pacific" en 1905 comme télégraphiste.

Il épousa Angeline Larche le 19 septembre 1910 à Huntington, P.Q., et vint s'établir à Chapman. En 1910 il arrivait à Transcona où il devenait agent d'assurance et notaire public, au temps où Transcona ne connaissait que les rues Leola, Regent et Madeline.

Il prit une part active dans les affaires communautaires. Durant la 2e guerre mondiale il était télégraphiste pour le Canadien National. Il fut conférencier pour les Chevaliers de Colomb, président honoraire et historien du Conseil National des Fils Natifs du Canada, membre de la Société Historique du Ma-

somption de Transcona, ainsi que commissaire d'école: il aida mé-nitoba, et enfin membre de l'Association d'Agents d'Immeubles. Il fut un des premiers syndics de l'église Notre-Dame de l'As-

M. Adélard Paul

me à l'enseignement du français lors des premières années de l'école paroissiale.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Angelina, un fils, Larche, d'Outremont, P.Q., deux filles, Mme Wyn Fraser (Béatrice) et Mme E. Ball (Lucille) et douze petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 5 septembre à 10 h. dans l'église paroissiale. M. l'abbé W. J. Szumski, curé, officia aux funérailles assisté de MM. les abbés J. Bellavance, de Pine Falls, et A. Campeau, de Powerview.

Les porteurs étaient MM. P. Martin, B. R. Wolfe, N. Slotek, P. McCormick, A. Lambert et W. Merkel.

L'inhumation se fit au cimetière de Transcona.

M. Roméo Cinq-Mars est nommé assistant représentant agricole

L'honorable Errick F. Willis, ministre provincial de l'Agriculture et de l'Immigration, vient d'annoncer la nomination de M. Roméo Cinq-Mars comme assistant représentant agricole dans la région de Pilot Mound, qui couvre les municipalités de Roblin, Louise et Lorne.

M. Cinq-Mars obtenait son baccalauréat ès arts au Collège de St-Boniface en 1951 et, en 1955, son baccalauréat ès sciences agricoles à l'Université du Manitoba. Il est le fils de M. et Mme Urbain Cinq-Mars, de St-Pierre, et il a été initié aux choses agricoles d'abord sur la ferme paternelle.

Immédiatement après sa graduation en 1955, il a travaillé sous la direction du docteur S. Sinclair, spécialiste en économie agricole à l'Université. Il fit ensuite partie du personnel fédéral d'économie agricole, à Edmonton. Plus récemment, il était au service de la Pan American Petroleum Corporation à Edmonton.

M. Cinq-Mars est entré dans ses nouvelles fonctions le 1er septembre dernier.

Deux Canadiens français gagnent les premiers prix

OTTAWA — Ce sont deux Canadiens français qui ont remporté les deux premiers prix de l'Exposition du Canada central pour le meilleur troupeau de vaches Holstein.

M. Gérard Savage, de Hammond, Ont., et M. Charles Potvin, de la ferme Saint-Louis, à Orléans, ont déclassé tous leurs concurrents.

Les deux cultivateurs se sont vu décerner plusieurs autres prix pour les magnifiques bêtes Holstein qu'ils possèdent.

Tous deux s'occuperont au cours de l'année de soigner leurs bêtes de façon à en remporter l'an prochain encore davantage.

Ils sont convaincus que c'est à leur avantage de participer à l'Exposition du Canada central et espèrent qu'un plus grand nombre de leurs compatriotes s'y inscriront l'année prochaine.

La pêche commerciale du saumon — Des pêcheurs enlevant les saumons des filets de pêche à St-Omer, comté de Bonaventure.

L'Office Provincial de Publicité, Québec — Photo Driscoll

En Colombie-Britannique

Première messe célébrée dans la nouvelle église de New Westminster

NEW WESTMINSTER, C.-B. — Le mercredi 2 juillet, les paroissiens étaient en possession d'une nouvelle église sous le nom de Notre-Dame de la Paix. Il y eut beaucoup de travail à faire pour la transformer, afin de pouvoir recevoir les paroissiens le dimanche suivant.

Grâce au travail et à l'admirable dévouement d'une équipe d'ouvriers bénévoles qui travaillèrent sans relâche, le 6 juillet, les portes de cette église s'ouvraient aux yeux éblouis des paroissiens et amis accourus des paroisses environnantes pour se réjouir du triomphe de la paroisse. Le tour de force était accompli, l'église était prête à recevoir tout le monde.

Déjà bien avant l'heure de l'office, l'église était comble et la foule des fidèles se répandait jusqu'aux trottoirs.

La grand-messe avec diacre et sous-diacre, le beau choeur de chant de Maillardville, les paroles prononcées par M. l'abbé A. J. Finnigan, le magnifique sermon du R. P. A. Fréchette, O.F.M., tout restera gravé dans la mémoire de ceux qui assistèrent à cette première messe.

Quel bonheur indicible pour les paroissiens de pouvoir prier dans leur église, bien à eux, surtout pour ceux qui avaient tant lutté pour l'obtenir.

Après la messe, les dames Auxiliaires, sous la direction de Mme Irène Alain, servirent une délicieuse collation. Ce thé fut un complet succès aussi bien au point de vue financier qu'au point de vue gaieté qui rayonnait sur tous les visages.

Un grand merci à toutes les dames qui contribuèrent par leur dévouement, travail et amabilité, non seulement pour la réussite complète de ce petit repas, mais aussi pour avoir aménagé la cuisine et la salle paroissiale en si peu de temps.

Il ne faudrait pas passer sous silence le généreux don (une somme de $500.00) qui fut fait à la paroisse par M. Henri Perrault au cours du goûter au sous-sol. Toute la paroisse remercie chaleureusement M. et Mme Perrault.

Remerciements sincères aux prêtres venus aider M. l'abbé A. J. Finnigan, dans la célébration de la messe: le R. P. Zéphirin Bélanger, S.S.S., et M. l'abbé Joseph Fouquette, comme diacre et sous-diacre, et le R. P. A. Fréchette, O.F.M., qui fit le sermon. Merci aussi au choeur de chant de Maillardville.

Etaient venus honorer la paroisse par leur présence, M. le Dr Beaudoing, président de la Fédération, et son épouse, Mme Isabelle Burnada et autres visiteurs de Maillardville et Vancouver.

Activités des dames Auxiliaires

Au courant de l'été, les dames Auxiliaires ne sont pas restées inactives. Elles ont eu de nombreuses réunions au cours desquelles elles formèrent plusieurs comités. Elles organisèrent un thé printannier dans le jardin de M. et Mme Alphonse Gobeil, une vente d'objets d'occasion au marché et autres activités.

Maintenant, elles travaillent fermement pour un bazar, toujours au profit de la paroisse, qui aura lieu le mercredi 8 octobre prochain. L'ouverture se fera à 2 h. 30 au Marché de la Cité. Ce bazar sera sous la présidence de Mme Emile Morier qui n'en est pas à son premier essai, ayant été pendant deux années présidente des bazars d'une autre paroisse et ayant obtenu un très grand succès. Elle aimerait qu'il en soit de même pour la paroisse.

N'étant pas aussi nombreux, ce sera un but plus difficile à atteindre, mais tous ont confiance qu'avec de la bonne volonté et l'aide si possible du dehors de la ville et de la paroisse qu'il y aura une grande réussite.

Les billets de loterie sont maintenant en vente et il y aura de beaux prix. Si quelques-unes des personnes qui lisent ces lignes désiraient se procurer des billets, elles pourraient s'adresser à Mme Emile Morier, de 1324, 8th Avenue, New Westminster, C.-B.

Petite soirée familiale

Le dimanche 24 août eut lieu, en la salle paroissiale, une petite soirée familiale, organisée par les dames du comité du Cercle de New Westminster. Beaucoup de membres étaient présents. Les RR. PP. Z. Bélanger, S.S.S., curé du St-Sacrement, et J.-L. Lemire, S.S.S., assistaient à la petite soirée. M. l'abbé A. J. Finnigan, administrateur, était aussi présent.

Dès le début, le R. P. Bélanger fit un discours très approprié. Il démontra la nécessité qu'il y avait de rester unis et groupés et demanda de travailler au succès de la Fédération qui a tant fait pour maintenir nos droits en Colombie-Britannique. Son discours fut chaleureusement applaudi.

Ensuite, M. l'abbé Finnigan adressa la parole et remercia l'orateur et l'assistance. Il présenta aussi deux magnifiques cadeaux: un ostensoir offert par les Pères Franciscains, de Maillardville, et un ciboire offert par la Fédération Canadienne française de la Colombie-Britannique. Merci du fond du coeur à ces généreux donateurs.

On procéda ensuite à l'élection du comité pour l'année 1958-59. M. Emile Morier présidait. Furent élus: président, M. Adrien Michaud; vice-président, M. Jean-Marie Tétrault; secrétaire, Mme Irène Alain; trésorier, M. Paul Dionne; conseillers, MM. Robert Sévigny, Wilfrid Collins, Emile Morier, Paul Gauthier et Mme E. Lebastard.

L'élection terminée, plusieurs amateurs firent entendre de jolis chants, ainsi que quelques sélections d'accordéon par une petite fille de 8 ans, Joan Gauthier. Le tout fut très applaudi. Il y eut ensuite chant à l'unisson.

Un bon goûter fut servi par les dames qui, encore une fois, s'étaient surpassées. Mmes E. Morier et A. Boileau étaient en charge du goûter. L'enthousiasme et la bonne humeur régnèrent jusqu'à la fin.

Espérons que ces soirées se renouvellent souvent. Merci aux orateurs et revenez bientôt, car, jusqu'à maintenant il y a pénurie d'orateurs dans le Cercle de New Westminster, l'invitation s'adresse aussi aux prêtres des paroisses de Maillardville.

Nombreux changements

De nombreux changements ont été faits dans la nouvelle église depuis la première messe. Il y a maintenant une table de communion et deux confessionnaux. Bientôt nous aurons un chemin de croix, oeuvre d'artistes de la paroisse.

La petite église est vraiment jolie, l'assistance à la messe est bonne et l'église est remplie ou presque à chaque dimanche. Il y a déjà un bon choeur de chant composé de très belles voix surtout parmi les jeunes. Mme E. Lefebvre est organiste et le président du Cercle, M. J.-M. Tétrault, est le maître de chant.

Les paroissiens font appel à tous les Canadiens français de la ville et des environs pour qu'ils se joignent à eux, surtout ceux qui ont des parents âgés. On ne peut se figurer le bonheur ineffable que ressentent ces vieillards, quand ils entendent le sermon en français et les cantiques qui leur rappellent tous leurs beaux souvenirs d'antan.

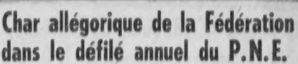
La présence française soulignée à Sherbrooke

SHERBROOKE — L'ambassadeur de France au Canada, S. Exc. M. Francis Lacoste, rehaussera de sa présence une série de manifestations destinées à souligner la présence française à Sherbrooke, du 15 au 19 octobre.

M. Jean-Claude Sylvestre, délégué des services du tourisme français dans les Cantons de l'Est, a déclaré que les diverses cérémonies seraient sous le patronage du maire de Sherbrooke, Me Armand Nadeau.

Le 15 octobre, le R. P. Fournier, S.J., prédicateur à la cathédrale Notre-Dame de Paris, prononcera une causerie sur Pascal, à l'auditorium de l'Ecole supérieure, sous les auspices de l'Alliance Française de Sherbrooke, dont M. Léonidas Bachand est le président.

Le 16 octobre, quelques films commentés expliqueront les développements techniques de l'industrie française, dans tous ses domaines. La soirée sera patronnée par les comités France-Technique et France-Amérique.



Char allégorique de la Fédération dans le défilé annuel du P.N.E.

VANCOUVER — Pour la première fois, la Fédération Canadienne-Française de la Colombie-Britannique avait, cette année, son char allégorique dans le grand défilé qui précède, tous les ans, l'ouverture de l'exposition. A l'occasion du centenaire de la province, on a choisi comme thème du char en question: l'historique descente de la rivière Fraser par Simon Fraser et ses compagnons canadiens-français.

Ont travaillé à la confection et à la décoration du char: MM. Toussaint Filiatreault, de Maillardville, Raymond Boyer, Victor Lévêque, Lazare Moreau, André Piolat, Vitalien et Réjean Doucet et Jean Hurtubise. Agissaient comme "canotiers" au cours du défilé du 18 août: MM. Wilfrid Doucet, Donat Savoie, Alfred Masse et Henri Labrie. Le maquillage fut l'oeuvre de Mme Françoise Marchand. La voiture de M. André Piolat, qui tirait le char, était décorée des couleurs françaises et portait bien en vue l'inscription "Fédération Canadienne-Française".

En plus du char allégorique, la Fédération a, cette année, son kiosque à l'exposition. M. André Piolat en fut également l'artisan dans une très large mesure. Le kiosque, décoré de bleu, blanc et rouge et de drapeaux québecois, comprend les trois sections suivantes: "Nos Traditions", avec illustration des tableaux de Massicotte; "La Culture Française" et "Le Français, tel qu'enseigné dans nos écoles". De plus, la Fédération a fait imprimer pour la circonstance un feuillet à 4 pages, donnant dans le détail la situation actuelle de chacune des six paroisses françaises de la province, et qui est distribué aux visiteurs.

Baptêmes

Le 7 août: Michael Anthony, fils de Gabriel Baillargeon et de Marjorie Clarkson, né le 27 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Doucet.

Le 9 août: Brian-Robert-Paul, fils de René Bochard et de Christina May Hicks, né le 14 décembre 1956. Parrain et marraine, M. et Mme William Cassels.

Le 17 août: Richard-Pierre, fils de Jean Thibeault et d'Hélène Richard, né le 30 juillet. Parrain et marraine, Albert Richard, représenté par John Zen, et Annette Thibeault, oncle et tante de l'enfant.

Le 17 août: Jeanne-Madeleine-Marie, fille de Louis Pittet et de Germaine Pilloud, née le 7 août. Parrain et marraine, André Gloanec et Jeanne Pilloud-Gloanec, oncle et tante de l'enfant.

Le 20 août: Marie-Juliette-Suzanne, fille de Gérard Martin et de Régine Belzile, née le 13 août. Parrain et marraine, Jean-Baptiste Belzile et Juliette Côte-Belzile, représentés par M. George Shepherd et Mme Renée Shepherd.

Le 24 août: David-Michel-Joseph, fils de Robert Dubé et d'Evelyne Larocque, né le 10 août. Parrain et marraine, Robert Dubé, fils, et Carol-Anne Teite, frère et cousine de l'enfant.

En route pour Portland

Les pèlerins des Pères Servites de Montréal étaient en route pour le sanctuaire de Notre-Dame des Sept-Douleurs de Portland, Oregon. Ce groupe, dirigé par le R. P. Adrien Cimichella, O.S.M., de Notre-Dame du Mont-Carmel de Montréal, est arrivé le samedi matin 26 juillet et a assisté à une messe célébrée à 11 h. par le R. P. Cimichella.

Décès

M. Henri Boutin est décédé à Penticton le 7 août, à l'âge de 55 ans. Les funérailles eurent lieu en l'église St-Sacrement de Vancouver le 12 août et furent célébrées par son beau-frère, le R. P. A. Charron, O.M.I., du Collège St-Jean d'Edmonton.

Une deuxième ligne de métro approuvée

TORONTO — La Commission municipale de l'Ontario a approuvé une demande du conseil métropolitain de Toronto en vue de la construction d'une deuxième ligne de métro, malgré l'opposition de certaines municipalités de banlieue.

M. l'abbé A. Moquin, de Laflèche, bénit le mariage R. Jalbert-J. Brière

LAFLECHE — Le 30 août dernier, en l'église Ste-Radegonde, M. l'abbé A. Moquin bénissait le mariage de Mlle Jeannine Brière, fille de M. et Mme Albert Brière, de Laflèche, avec M. Roger Jalbert, fils de M. et Mme Elie Jalbert, de Fir Mountain.

La mariée était élégamment vêtue dans sa longue robe de satin-nylon blanc, accentuée d'un voile genre chapelle retenu par une couronne de perles. Elle portait un collier, don du marié, et, à la main, un magnifique bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Charlotte Brière et Marcella Clermont, soeur et cousine de la mariée, étaient vêtues de robes trois-quarts rose et vert pâle, avec souliers de verre. Chacune portait un petit bouquet et une couronne de même nuance.

Les garçons d'honneur étaient MM. Omer Jalbert, frère du marié, et Howard Dundas, de Regina. MM. Raymond Brière et Julien Jalbert agissaient comme huissiers.

Durant la cérémonie, Mme Whitby touchait l'orgue. Les enfants de Marie chantèrent de beaux cantiques. Le "Panis Angelicus" fut très bien rendu par Mlles Madeleine Minne et Connie Fogal.

La mère de la mariée portait un costume bleu avec accessoires de même nuance et la mère du marié était vêtue d'une robe bleue avec accessoires blancs. Elles portaient un corsage.

Après la cérémonie, un délicieux diner fut servi à 150 invités dans la salle paroissiale. Les dames Regetti et A. Rivière servaient les tables. Dans l'après-midi, tous se rendirent à la salle de la Légion où un goûter très apprécié fut servi. Le soir, les amis se retrouvèrent pour une soirée dansante.

Parmi les invités de l'extérieur, on remarquait MM. et Mmes Etienne Jalbert, de Perdue, Bill Buddoche, de Regina, Lloyd Weirs, d'Assiniboia, Jacquin et leurs deux fils, de Mankota, Philias Brière, de Ponteix, René Brière, de Regina, Ernie Jelinski, de Regina, Frank Brière et leur famille, de Meyronne, Adam Schafer, de Mankota, Don Schafer, de Regina, et Emile Fradette, de Radville, M. W. Patoisse, de Ferland, et Mlle Rose-Anna Mongeon, de Mankota.

Les nouveaux époux partirent pour un voyage de noces aux Etats-Unis. A leur retour, ils demeureront à Regina.

Va-et-vient

Mlle Léona Perrey jouissait d'une belle promenade à Saskatoon, chez ses oncle et tante, M. et Mme Léon Perrey.

Mme F. Riberdy, accompagnée de sa famille, quittait ses parents pour retourner à Montréal.

Les Rév. Srs Gervais et O'Hara, Soeurs Grises de St-Boniface, visitèrent Mme A. Desmarais, le 31 août. Soeur O'Hara était en route pour St-Paul, Alta, et Soeur Gervais, pour l'hôpital de Gravelbourg.

Une réunion de famille avait lieu dernièrement chez M. et Mme Léo Lavigne. Parmi les personnes présentes, on remarquait M. et Mme Alphonse Campeau et leur fille, Mariette, de Fruitville, C.-B., M. et Mme Léon Campeau et leurs enfants, Gérald, Dolorès, Terrance et Connie, de Trail, C.-B., ainsi que M. et Mme Roger Winslow et leurs filles, Lorraine et Carmel, de Montréal, P.Q.

M. et Mme Joseph Martineau accompagnaient leur fille, Laurette, lors d'un voyage de deux semaines dans la province de Québec.

Il y eut récemment une belle réunion de famille chez M. Gilbert Phaneuf. En plus de la parenté de Laflèche et des environs étaient présents M. et Mme R. Jalbert, de Lynwood, Cal., M. et Mme Emile Jalbert, de Regina, M. et Mme Marcel De Cap, de Moose Jaw, M. L. Bélisle, de Regina, et Mme Donat Bélisle, de Moose Jaw.

Dollard

M. l'abbé J. Bernier, curé, s'est rendu chez M. Lucien Roy pour bénir sa nouvelle maison.

M. le curé a rendu visite à M. l'abbé Lemieux, curé d'Eastend.

Les Rév. Srs Marie-Majella et Marie-de-Montfort sont revenues reprendre leurs classes. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

M. et Mme Valmore Desautels et Philippe Rouleau sont partis pour Rolling Hills, Alta, où ils visiteront M. et Mme A. Gobeil.

M. et Mme P. Marquis et leurs filles, Jeanne et Aline, et Mlle MacDonald, tous de Vancouver, ont visité Mme Jos. Roy. Ils revenaient de St-Pierre, Man., et visitèrent aussi d'autres parents de Gravelbourg, Ponteix et Shaunavon, avant de retourner à Vancouver.

M. et Mme Albert Marchand, leurs fils et bru, M. et Mme Raymond Marchand, et Mlle Annette Mathe se rendirent à Nanton, Alta, visiter M. et Mme Dave Hoffarth, fille et gendre de M. et Mme A. Marchand. Ils se sont aussi rendus visiter leur fille, Mlle Noëlla Marchand, de Medicine Hat.

Mlle Liliane Marchant est en visite chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Philippe Marchant, de Regina.

Le dimanche 31 août, M. et Mme E. Roy et leurs enfants se sont rendus à Ponteix visiter M. E. Chorel au Manoir. Ils se sont aussi rendus chez M. et Mme H. Chorel où il y avait un souper de famille en l'honneur de M. et Mme Marcel Chorel, récemment mariés à Regina et de retour d'un voyage à Banff et quelques endroits de la Colombie-Britannique et des Etats-Unis.

Mlle Liliane Mercier, de Broncho, Sask., enseigne les grades 1, 2 et 3 de l'école du village. Sa soeur, Louise, est venue rester avec elle et prend son 10e grade.

St-Brieux

Mme Joséphine de Goesbriand, de Winnipeg, a passé deux semaines chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Alexis Gallays, et, en même temps, a visité ses autres parents. Elle était accompagnée de sa petite-fille, Alix Fennell.

M. et Mme J. Fradette, Mme W. Fradette (née Marguerite Mansière), M. et Mme H. Peetz et leur jeune fils, tous de Princeton, Minn., étaient en visite dans leur parenté de St-Brieux et Melfort.

Mlle Vivianne de Goesbriand, de Saskatoon, était en visite chez ses parents, M. et Mme Antoine de Goesbriand, pour le congé de la fête du travail.

M. Bernard Vandal, de l'Aviation canadienne, après avoir passé quelque temps chez ses parents, M. et Mme W. Vandall, est parti pour Summerside, Ile-du-Prince-Edouard.

Mlle Eva Gauthier a eu la visite de ses soeurs, Mmes G. Dagesse et N. Brown, de Saskatoon, et de ses neveu et nièce, M. et Mme C. Brown, et leur jeune fils, de Regina.

M. et Mme F. Hintenberger sont déménagés dans la maison qu'ils ont acquise de M. Stanislas Tétreault.

MM. Denis Creurer, père, et Adrien Creurer se sont rendus par avion à Ste-Louise, comté de L'Islet, P.Q., pour assister au mariage de leur fils et frère, M. le Dr Maurice Creurer, avec Mlle Yolande Marier. La cérémonie eut lieu le samedi 6 septembre.

Personnel enseignant

Le personnel enseignant des écoles du village est composé comme suit: les Rév. Srs Marie-de-St-Hilaire, principale, Marie-Stanislas, Cécile-Marie et Marie-Aline, Mmes Georget et E. Robert, Mlle Aline Ferré et M. Laurent Happ. Nous souhaitons aussi la bienvenue à la Rév. Sr Marie-Claire, supérieure du couvent.

Naissance

M. et Mme G. Duclaux sont les heureux parents d'un fils né le 1er septembre.

Mlle Denise Painchaud, d'Albertville, épouse M. Charles Goulet d'Edmonton

ALBERTVILLE — Dans l'église paroissiale, le jeudi 21 août, M. l'abbé J.-A. Beaulac unit dans les liens sacrés du mariage Mlle Denise Painchaud, fille de M. et Mme Gilles Painchaud, avec M. Charles Goulet, fils de M. et Mme Alphonse Goulet, d'Edmonton, Alta.

Précédée d'un cortège de deux demoiselles d'honneur, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une robe blanche trois quarts, de tulle et dentelle. Son voile court était retenu d'une jolie couronne. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Lorette Painchaud, soeur de la mariée, et Joyce Goulet, soeur du marié, étaient revêtues de robes trois quarts bleue et jaune.

MM. Victor Goulet, frère du marié, et Albert Paradis, cousin de la mariée, agissaient comme garçons d'honneur.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle coopérative d'Albertville où se réunirent plus de 65 parents, le midi et le soir.

Les nouveaux mariés résideront à Edmonton, Alta.

Çà et là

M. et Mme Conrad Painchaud, de Shaunavon, Sask., sont venus à l'occasion du mariage de leur soeur et belle-soeur, Denise.

M. et Mme Baptiste Dussault et quelques-uns de leurs enfants, de la Colombie-Britannique, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Arthur Dussault et tous leurs frères et soeurs, oncles et tantes.

Mlle Lauraine Carrier a rendu visite à son oncle, M. Ubald Carrier, et ses cousin et cousine, M. et Mme Léonce April, de Zenon Park.

M. et Mme F. Wishart et leur fillette, d'Edmonton, sont venus visiter les frères et belle-soeur de Mme Wishart, MM. Paul et Emilien Godin et M. et Mme Roland Godin.

M. et Mme Lucien Brassard ont eu la visite de M. et Mme John Hall, de Pilger, Sask., Mlles Agnès et Margaret Saretsky, de Humboldt, et M. Léo Saretsky, de Biggar.

MM. Robert Paquette et Philippe Pellerin, de Uranium City, sont en vacances chez leurs parents, Mme Annette Paquette et M. et Mme Paul-Emile Pellerin.

M. Omer Pellerin est allé faire un voyage à Fort St. John.

M. et Mme Léo Marcotte, de la Colombie-Britannique, et Mme Marchand, de Vonda, ont rendu visite à M. et Mme Gérard Corriveau.

M. et Mme Gérard Pelletier, de Victoire, ont rendu visite à des parents d'Albertville.

M. l'abbé Doyon, recteur du collège Notre-Dame de Prince-Albert, et le Rév. Père Dubé, jésuite et préfet des études au même collège, étaient de passage au presbytère.

M. et Mme Alphonse Goulet, d'Edmonton, et leurs enfants, étaient dans la paroisse à l'occasion du mariage de leur fils, Charles, et en profitèrent pour visiter la mère de Mme Goulet, Mme O. Ledoux, ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes J. et Albert Ledoux, et tous les beaux-frères et les soeurs de M. Goulet, MM. et Mmes Armand Leduc, Arthur Beauchêne, Henri Corriveau et plusieurs autres parents et amis.

Mme Robert Delparte, de Lloydminster, Alta, a aussi rendu visite à ses parents, M. et Mme J. Ledoux.

Les classes ont rouvert leurs portes le 27 août avec quatre religieuses et Mlle Denise Levasseur, Aline Levêque et M. Félix Branger comme instituteurs.

Baptême

Marie-Denise-Suzanne, fille de Laurent et Marthe Painchaud. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Painchaud, de Prud'homme, grands-parents de l'enfant.

Arrivée des religieuses

Pour la première fois dans l'histoire de la paroisse d'Albertville, une messe pontificale fut chantée. Cette messe coïncidait avec l'entrée officielle des Révérendes Soeurs de la Présentation de Marie dans la paroisse.

Les marguilliers, MM. Armand Gobeil, Roland Godin, Emile Lavoie, Joseph Carrier, président des commissaires, et Arthur Dussault et leurs épouses accompagnèrent les religieuses à l'église. Son Excellence partit du presbytère, accompagnée de M. le chanoine Desmarchais, de Montréal, de MM. les abbés H. Vallée et G. Deschamps, comme diacres d'honneur, et de MM. les abbés Provencher et Ward comme diacre et sous-diacre d'office. M. l'abbé Plante agissait comme maitre de cérémonies.

Après l'évangile, M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, souhaita la bienvenue à Son Excellence et aux Révérendes Soeurs de la Présentation.

Son Excellence donna le sermon et insista sur la coopération chrétienne qui doit exister entre les parents et les instituteurs et institutrices.

Au début de juillet, c'est avec peine que les Révérendes Soeurs de l'Enfant-Jésus ont dû quitter la paroisse. A cause du manque de sujets, elles ne pouvaient pas continuer une oeuvre qu'elles avaient commencée il y a vingt ans.

Travaux à l'église

Les travaux d'amélioration avancent à l'église. Les bancs de la sacristie recevront une couche de peinture sous peu; le donnacona sera posé au plafond de la sacristie avant l'hiver.

Jackfish

Va-et-vient

Les RR. PP. J. Régnier et I. Bilodeau, O.M.I., professeurs au collège St-Jean d'Edmonton, sont venus célébrer la messe des 31 août et 5 septembre.

M. et Mme L.-P. St-Amant et M. Joseph Bru se sont rendus à une assemblée de la radio française tenue à Prince-Albert le 1er septembre.

Etaient de passage dans la paroisse: M. Pierre L'Heureux, Mme G.-H. LaClare, Mlles Jacqueline L'Heureux et Hoggenson et le R. P. Joly, tous de North Battleford, et le R. F. Charest, d'Edmonton.

Mlles Gertrude Esquirol et B. Corbeil se sont rendues à Prince-Albert, en fin de semaine.

Saint-Front

Mlle Colette Dufault quittait sa famille, le vendredi 29 août, pour faire son entrée chez les Filles de la Providence, à Prud'homme. Elle continuera ses études du 10e grade, tout en étant novice.

Deux autres élèves de l'école, Mlles Claudette Quessy et Yvette Le Strat, sont aussi allées faire leur 12e grade au couvent de Prud'homme.

Mme Louis Boutin et M. et Mme André Bussière, de Vonda, étaient en visite chez M. et Mme M. Bussière, tandis que MM. Narcisse Vaillancourt et Félix Langlois, de Zenon Park, étaient chez M. et Mme Eugène Messier et d'autres parents.

Mlles Doris et Henriette Quessy et leur frère, Denis, de Saskatoon, sont venus visiter leur père, M. Henri Quessy.

Mme A. McKinnon, de Winnipeg, est venue voir ses parents, M. et Mme L. Le Strat. Sa soeur, Irène, employée à Saskatoon, était aussi à St-Front.

M. et Mme F. Auriat et leurs deux fils, André et François, de la Colombie-Britannique, sont revenus dans la paroisse, après une absence de deux ans.

Mlle Aline Happ est allée prendre charge d'une école près d'Arborfield et son père, M. J. Happ, demeurera avec elle. Avant leur départ, ils avaient la visite de M. Laurent Happ, de retour de New-York et en route pour St-Brieux où il reprend l'enseignement à l'école du village.

M. et Mme Emile Denis, de St-Raymond de Portneuf, P.Q., accompagnés de MM. et Mmes Amédée et Orance Plamondon, de Bellsite, Man., sont venus voir leurs parents et anciens amis.

MM. Alphonse Syrenne, Gérard Le Strat, Arthur Lamoureux et Ernest Pylatiuk ont fait une visite à leurs parents, au début de septembre.

M. Rosaire Dufault, de Saskatoon, a rendu visite à sa mère, Mme Narcisse Dufault.

Le jeudi 4 septembre avait lieu l'ouverture des écoles. Les Rév. Srs Marie-Solange et Marie-Marguerite et M. J. Baril enseigneront à l'école du village et Mme Lucien Plamondon, à l'école St-Raymond.



A la suite de la démission de Mgr J.-Alfred Boucher, P.D., V.F., curé de la cathédrale de Prince-Albert, comme directeur du conseil diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques du diocèse de Prince-Albert, les dames de la Ligue lui ont offert une belle serviette en appréciation de ses services durant les 18 dernières années. Sur la photo paraissent, de gauche à droite, le R. P. Georges Crépeau, O.M.I., nouveau directeur, Son Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, Mgr J.-Alfred Boucher, P.D., V.F., Mme L.-A. Boileau, ancienne présidente, et Mme P. Lommer, présidente actuelle.

Saskatoon

Va-et-vient

M. Bernard Vandall a passé une journée chez son frère, Armand, de Saskatoon, avant de prendre l'avion pour Summerside, I.-P.-E.

M. et Mme Roger Sirois sont allés à Regina pour la fin de semaine de la fête du travail.

Mlle Rita Marcotte a passé quelques jours à Indian Head.

Mme François Normand et ses fils, Louis et Armand, de Prud'homme, visitèrent M. et Mme Masson et Mme Altrogge.

M. A. Longtin est allé à Kindersley pour quelque temps.

MM. et Mmes G. Masson et Raymond Marcotte assistèrent au mariage de M. Wilfrid Blanchette à Edam.

Willow-Bunch

Mariage McGillis-Fouquet

Le samedi 23 août, à 10 h. a.m., avait lieu, dans l'église St-Ignace de Willow-Bunch, le mariage de M. Alphonse McGillis, avec Mlle Alice Fouquet, fille de M. et Mme Emile Fouquet, de Willow-Bunch. La mariée, vêtue d'une robe blanche, entra dans l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale. M. J.-B. Gosselin servait de témoin à son beau-frère.

Les filles d'honneur étaient Mlles Marcelle Mathieu, tante de la mariée, et Hélène McGillis, cousine du marié, et les garçons d'honneur, MM. André Rondeau et François Lacerte.

Durant la sainte messe célébrée par M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, des cantiques appropriés furent chantés par Mme Emile Fouquet, mère de la mariée. Sa grand-mère, Mme J.-A. Mathieu, touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur fut servi chez M. et Mme Jean-Baptiste Gosselin. Ensuite, un délicieux diner fut servi à une cinquantaine de convives chez M. et Mme Emile Fouquet. Les nouveaux époux reçurent de beaux cadeaux des parents et amis. Ils remercient tous ceux et celles qui aidèrent à rendre cette journée si agréable.

L'heureux couple partit le samedi matin 30 août pour aller demeurer à Moose Jaw où M. McGillis a un emploi.

Décès

Les Rév. Srs Jeanne-Thérèse et Valérie-St-Antoine, Filles de la Croix, autrefois de Willow-Bunch, sont décédées et furent inhumées dernièrement au Manitoba.

M. Marcel Duperreault, fils de M. et Mme Jos. Duperreault, est décédé et fut inhumé la semaine dernière en Colombie-Britannique.

Malades

Mme Léona Beauchesne est patiente à l'hôpital de Gravelbourg depuis quelque temps.

M. Jean Bonneau a été hospitalisé à Moose Jaw durant quelques semaines.

M. Dollard Piché a subi des traitements médicaux à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina dernièrement.

Furent patients à l'hôpital de Willow-Bunch durant quelques jours: M. Raoul Caron, Mmes Joyal et Fitzpatrick, la petite Lynda Piché et Hector Langlois.

Va-et-vient

Le samedi 30 août, M. Joseph Bruneau conduisit Mme Dollard Piché et ses deux fils, Jean-Paul et Gérald, à Assiniboia pour affaires.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, sont venus voir leurs parents, le 24 août.

M. André St-Yves, de Radville, est venu passer la longue fin de semaine chez M. Alfred St-Yves.

MM. les abbés Lucien Poulin, de Lisieux, et R. Larivière, de Gravelbourg, étaient de passage au presbytère, la semaine dernière.

M. et Mme Gérard Piché et leur famille, de Gravelbourg, sont venus passer la longue fin de semaine chez leurs parents.

Mme Balthazar est venue passer quelques jours chez des parents et amis de Willow-Bunch.

Mme N. Durand passa quelque temps chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Siméon Ducharme, de Coderre.

MM. les abbés J.-A. Latendresse et A. Bouchard, les Rév. Srs Supérieure et Eléonore, Mlle Thérèse Boulianne et quelques autres sont allés à St-Victor, le dimanche 31 août, pour assister à l'ordination du R. P. Jean-Paul Isabelle, O.M.I., et au banquet donné par les gens de la paroisse. A l'occasion de cette fête, M. l'abbé Lucien Rodrigue était venu chercher ses parents, M. et Mme François Rodrigue, quelques jours auparavant, pour aider à la préparation de cette fête. Il est venu les reconduire à Willow-Bunch, cette semaine.

Les RR. FF. Philip John, Roger, Justinien et Aimé, Frères des Ecoles Chrétiennes, sont arrivés de leurs vacances de deux mois dans une de leurs maisons de l'Est, le vendredi soir 29 août.

Titanic

Va-et-vient

Le 17 août, M. et Mme M. Ledoux et leur fille, Jacqueline, et Mme Alain Dumont sont allés à Denzile, Sask., assister aux funérailles de leur nièce, Mme J. Gerlach (née Jeanne Dumont), autrefois de Rosthern, qui est décédée le 15 août à l'âge de 22 ans.

Mme Arsène Fiolleau, accompagnée de ses enfants, Eva et Maurice, est revenue enchantée d'un voyage à Sudbury, Ont., où elle visita ses soeur et beau-frère, M. et Mme Marcel Laprairie, et leur famille, ainsi que d'autres parents.

M. Raoul Verreault, de William Lake, C.-B., est revenu depuis quelque temps sur sa ferme pour la moisson.

Naissance

M. et Mme Marius Fiolleau sont les heureux parents d'un fils, Larry-Lin-Joseph. Les parrain et marraine furent Lionel et Doris Fiolleau, frère et soeur de l'enfant.

Çà et là

Félicitations à M. l'abbé R. Jourdain, de Rosthern, prêtre desservant depuis six ans, qui devient curé de Battleford. Bienvenue à M. l'abbé Aumont qui désormais desservira la paroisse.

Les dames de l'Autel organisent, pour le 13 octobre, un souper-bazar au profit de la paroisse.

Un incendie qui aurait pu avoir des suites très graves se déclara sur la ferme de M. Arsène Fiolleau, lorsque son fils, Raymond, alluma une cigarette, tout en manoeuvrant de l'essence d'un réservoir de près de 300 gallons. Comme par miracle, il n'y eut aucune explosion et Raymond s'en tira sain et sauf à part une grande peur et une légère brûlure à une main. Un garage à proximité fut épargné des flammes, grâce au dévouement d'un bon nombre de personnes qui arrosèrent continuellement le toit avec de l'eau. Un entrepôt à grain et plusieurs machines agricoles furent déménagés avant d'être trop endommagés.

Radville

Décès de Mme A. Fossonier

Le 28 août avaient lieu les funérailles de Mme Augusta Fossonier, décédée à l'hôpital de Moose Jaw, à l'âge de 91 ans. Le service fut chanté dans l'église de la Ste-Famille par M. l'abbé E.-A. Yandeau. Plusieurs religieuses de Moose Jaw et Vilcox sont venues aux funérailles et aider le choeur de chant.

Les porteurs étaient MM. Hubert et Victor Verhelst, Frank et Alphonse Fossonier, Gilbert et Laurent Labbé, six petits-fils de la défunte.

Mme Fossonier était née le 8 septembre 1867 à Gand, Belgique. En 1888, elle épousa M. Gustave Fossonier et émigra au Canada en 1908. Après une couple d'années à Weyburn, ils résidèrent sur leur ferme, à 7 milles au sud-est de Radville, jusqu'en 1934 et déménagèrent dans leur nouvelle maison qu'ils avaient fait construire sur la première avenue à Radville. M. Fossonier précéda son épouse dans la tombe en 1953.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, René, Hubert et Octave, et six filles, Mmes André Labbé et Jules Verhelst, de Radville, Marguerite Knott et Marie Redling, de Los Angeles, Cal., les Rév. Srs Marie-Marguerite, de Marquis, et Marcelle, de Moose Jaw.

Mariage

Le 10 août, dans l'église de la Ste-Famille, M. l'abbé E.-A. Yandeau bénissait le mariage de M. Clifford Vandesype avec Mlle Marie-Louise Cherpin. Après un court voyage de noces, les nouveaux époux demeureront sur leur ferme, à 7 milles de Radville.

Va-et-vient

M. l'abbé Lionel L'Heureux, ordonné récemment dans la cathédrale de Gravelbourg, est arrivé à Radville, le 3 septembre, pour remplacer M. l'abbé A. George dans les missions de Ste-Colette et Souris Valley et pour aider M. l'abbé Yandeau.

Baptêmes

Louise-Henriette, fille de M. et Mme Emile Marcelet, née le 31 juillet.

Victor-Joseph, fils de M. et Mme Louis Bert, né le 3 août.

Timothé-Georges, fils de M. et Mme Guillaume Sladnick, né le 24 août.

James Craig, fils de M. et Mme Hubert Verhelst, né le 2 septembre.

Debden

Baptêmes

Le 24 août: Joseph-Alain-Gérard, fils de M. et Mme Gérard Lepage, né le 2 août. Parrain et marraine, M. et Mme Alex. Richard, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 août: Joseph-Denis-Marc, fils de M. et Mme Lionel Blais, né le 13 août. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Blais, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 août: Yvonne-Rolande-Marie et Yvette-Aurélie-Marie, filles jumelles de M. et Mme Bruno Demers, nées le 9 août. Parrains et marraines, MM. et Mmes Robert Demers et Bernard Parent, oncles et tantes des enfants.

Mariage Smith-Mayoh

Le mercredi 27 août, en l'église St-Jean-Baptiste de Debden, M. l'abbé E. Labbé, curé, bénit le mariage de M. Frank Smith avec Mlle Bertha Mayoh.

La mariée fut conduite à l'autel par son père. La demoiselle d'honneur était Mlle Shirley Isabelle et le garçon d'honneur, M. Marlin Barron.

Il y eut souper et réception chez M. Eric Mayoh. Les jeunes époux partirent ensuite pour un voyage à Kinistino, Sask., et se rendirent à Big River où M. Smith est employé.

Ouverture des classes

L'école de Debden a ouvert ses portes à la gent écolière, le mercredi 27 août, avec dix classes. Les institutrices sont les suivantes: Soeur Louise-Aimée, grades 11 et 12; Soeur St-Anselme, grades 9 et 10; Soeur St-Gérard-Majella, grades 7 et 8; Soeur André-Marie, grade 6; Soeur Jeanne-de-la-Trinité, grade 5; Mlle Lumina Cyr, grade 4; Soeur Joseph-Arthur, grade 3; Soeur St-Raymond, grade 2; Soeur Thérèse-du-Sacré-Coeur, français; Soeur Noël-Marie, grade 1; Soeur St-Grégoire, piano et chant.

Aux institutrices et élèves, bon courage et bonne année scolaire.

Va-et-vient

Mme Léo Bilodeau et M. Louis Pouliot sont revenus, après un voyage d'un mois dans l'Est au cours de juillet.

M. et Mme Roland Paquette sont revenus d'un voyage de trois semaines en Colombie-Britannique.

Mlle Cécile Lafond alla passer la longue fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Lucien Lafond, de Léoville.

MM. et Mmes Albert Pouliot, Cébal Ruel, Léo Bilodeau, Armand et André Pouliot, MM. Louis, Denis et Marcel Pouliot, Patrick Chrétien, Camille, Edgar et Nil Bilodeau, Mlles Raymonde et Yolande Ruel, tous de Debden, se rendirent à Vawn, le dimanche 31 août, pour l'ouverture officielle de l'église de Vawn où M. l'abbé Gérald Pouliot est curé.

M. et Mme Egide Ruel, Mme Roger Ruel, Mme Yvette Cowley et sa fille, Diane, MM. Denis et Yvan Fréchette, de Port Alberni, C.-B., sont venus rendre visite à leurs parents et amis.

Mlle Juliette Blais, de Port Alberni, est venue rendre visite à ses oncles et tantes. Elle se rendit à Prince-Albert visiter M. et Mme Ted Dion. De là, elle se rendit au couvent de Duck Lake où elle passera l'année.

Mlle Diane Cowley passera aussi l'année au couvent de Duck Lake.

Mme Simone Cardinal, de Port Alberni, se rendit à Debden visiter ses parents, M. et Mme Théodore Gaudreault, dernièrement. Elle est venue reconduire ses filles au couvent de Duck Lake.

Mlle Clémentine Dumais est partie le 7 septembre pour l'école normale de Saskatoon.

Mlle Jacqueline Lajeunesse est partie le 31 août pour le couvent de Marcelin où elle prendra son cours commercial.

Mlle Jeannine Boudreau est partie aussi le 31 août pour Saskatoon où elle prendra le cours de garde-malade.

Mlle Claire Boudreau quitta Debden, le dimanche 31 août, pour Delmas où elle sera institutrice.

M. Clotaire Denis, nouveau président de la société Radio-Prairies-Nord

(Suite de la première page)

gue française à écouter le poste et à favoriser de préférence les commanditaires qui paient pour les annonces commerciales. "Car," dit M. le président, "ce sont eux qui en fin de compte font vivre le poste." Il termina en remerciant les autres membres du Directorat pour leur collaboration.

M. Charles Papen

Après le rapport du Président, le gérant, M. Charles Papen, donna la lecture du bilan de la Société pour l'année 1957: tous les assistants en avaient une copie. Cette lecture fut suivie de la présentation du rapport de la gérance. Celui-ci contenait des explications et des détails concernant certains item du bilan et la justification du déficit encouru en 1957. Le gérant reprit certains points énumérés dans le rapport du président, mais avec plus de détails; ainsi il mit de l'emphase sur le besoin de la coopération des auditeurs en ce qui concerne l'encouragement des commanditaires tant sur le plan local que national, et il demanda surtout que les auditeurs écrivent au poste à cet effet.

Il démontra, avec statistiques à l'appui, que la radio n'est pas supplantée par la télévision. Il donna un court résumé de l'horaire de CFNS pendant une semaine-type, et parla des services que le poste rend au public. Il dit que ceux-ci pourraient être étendus avec la collaboration des auditeurs, par exemple: les nouvelles de paroisses.

Le gérant parla aussi des programmes. Il dit que beaucoup d'auditeurs de langue anglaise manifestent leur appréciation concernant les programmes culturels et de bonne musique. "Pourquoi", demanda le gérant, "n'y a-t-il que rarement des commentaires sur ces programmes de la part des Franco-canadiens?" Il prétendit que pour apprécier de beaux programmes, il faut s'efforcer à les écouter.

Il termina en remerciant les directeurs de la société qui lui font confiance et l'aident avec les problèmes de la gérance; le personnel du poste qui donne toute sa collaboration et qui n'hésite pas à faire des sacrifices au besoin; les vendeurs qui amènent "l'eau au moulin" et enfin tous les auditeurs, surtout ceux qui restent fidèles au poste CFNS.

Les élections

Le comité de nominations, présidé par M. T. Préfontaine, de Saskatoon, assisté de Mme Annette Loiselle, de Prud'homme, et M. Dominique Coquet, de St-Brieux, présenta ensuite une liste de quinze candidats à l'élection de dix directeurs. Ceux-ci avec les trois mandataires: MM. l'abbé Alexandre Paradis, pour Son Exc. l'évêque de Prince-Albert, M. Clotaire Denis, pour la Survivance française en Amérique, et Me Maurice Denis, pour l'ACFC, formeront le nouveau Directorat de R. P. N. Ltée.

Disons qu'avant que le comité se mette au travail, M. l'abbé J.-A. Beaulac avait signifié à l'assemblée son intention de se retirer des rangs de la direction, au moins pour le prochain terme, pour des raisons bien plausibles. M. Préfontaine avait également décliné une renomination.

Pendant qu'on préparait les bulletins de votes pour l'élection, M. le président invita les délégués à discuter certains problèmes, entre autres celui des sommes encore dues sur la souscription de 1951. Plusieurs idées furent soumises, et une proposition faite et approuvée à l'effet que: des comités paroissiaux soient formés qui étudieront les listes des promesses en souffrance et qu'un effort soit fait pour régulariser les comptes.

Après ces discussions, les bulletins de votes ayant été distribués, on procéda à l'élection des directeurs. Les trois mandataires, scrutateurs désignés par les statuts de la Société, firent rapport des résultats et: MM. Walter Charpentier, de Prince-Albert, Dominion Coquet, de St-Brieux, Dr M. Demay, de North Battleford, Eugène Durette, de Debden, Pierre Gareau, de Bellevue, l'abbé Luc Gaudet, de Big River, Zénon Lepage, de Vonda, Raymond Marcotte, de Saskatoon, A. de Margerie, de Vonda, et Bernard Tétreault, de St-Brieux, furent élus.

Le nouveau président

Vinrent ensuite la nomination et l'élection de l'exécutif. Le président des scrutateurs, M. l'abbé Paradis, annonça que M. Clotaire Denis était le nouveau président de la société, que le Dr Maurice Demay était vice-président et M. A. de Margerie, secrétaire. M. le président invita ensuite Son Exc. Mgr Blais à tirer la conclusion de l'assemblée.

Son Excellence félicita les délégués de leur collaboration et les invita à faire rapport des assises dans leurs paroisses respectives. Il souligna l'importance et le besoin de persévérer dans notre lutte pour la survivance et le maintien de notre langue française qui pour nous, Canadiens français, est encore intimement liée avec notre foi. "Pour cette raison," déclara Monseigneur, "je ne m'opposerai pas à ce que mes prêtres participent activement à nos organisations nationales dont la radio française fait partie."

Après une prière d'action de grâces, l'assemblée fut levée.

La direction de Radio-Prairies-Nord Limitée remercie chaleureusement tous les délégués qui ont généreusement et spontanément fait don à la société de leurs frais de voyage à l'assemblée.

Saint-Hubert

Décès de M. l'abbé Lafrenière

Les paroissiens furent surpris et attristés en apprenant, dimanche dernier, le décès de M. l'abbé A. Lafrenière, curé d'Endrelin, D.-N. Agé d'une soixantaine d'années, sa santé n'était plus très bonne et il s'éteignit le 24 août presque subitement.

M. l'abbé Lafrenière avait passé plusieurs mois à St-Hubert en 1929, puis fut curé de la paroisse de Dumas en 1930. Il partit ensuite aux Etats-Unis où il fut nommé curé à Olga, puis à Endrelin. Il rendait souvent visite aux religieux de St-Hubert et rencontra les paroissiens à plusieurs reprises.

Va-et-vient

M. Marc Champion, âgé de 17 ans, de la province du Périgord, France, étudiant au collège Prytanie de Laflèche, a passé une semaine chez M. et Mme R. Mullie, dernièrement. Gagnant d'une bourse, il poursuit ses études au Canada.

Mmes M. Boutin et J. Augé ont fait un voyage à Regina et Willow-Bunch, la semaine dernière.

Etaient en visite dans la paroisse en fin de semaine: M. et Mme P. LeDressay et leurs fils, de Regina, M. et Mme P. Raiwet et leur famille, de Carlyle, et Mlle Victa Decelles, institutrice à Kendall.

Chevaliers de Colòmb

Conseil Langevin no 4280 (Régina, Sask.)

L'installation des officiers, présidée par le Frère Aurèle Poirier, député de district, avait lieu le 2 septembre dans la salle des Chevaliers de Colomb, lors de la première assemblée générale du Conseil depuis l'élection du nouvel exécutif en juin dernier.

Je tiens à rappeler aux membres du Conseil Langevin que nous aurons des assemblées générales chaque mois. Donc n'oubliez pas de consulter votre circulaire pour octobre vous annonçant l'assemblée générale comprenant un cinéma, dans la salle St-Jean-Baptiste, située à l'angle de la 15e avenue et de la rue Lorne. Les dames sont invitées. Donc n'oubliez pas cette date et venez-y en grand nombre, car on nous promet une des soirées les plus intéressantes.

Le Frère Raymond Langlais unissait sa destinée à Mlle Yolande Daoust le 30 août dans la paroisse St-Jean-Baptiste. Nos sincères félicitations au couple nouvellement marié.

Je vous rappelle le décès du Frère P.-H. Bouthillier, décédé au cours du mois de juillet. Ayez une pensée dans vos prières pour son âme ainsi qu'il pour les âmes de tous nos Frères Chevaliers décédés dans le passé.

Donc jusqu'à la prochaine assemblée, je vous laisse en disant bonjour et espérant de vous voir en grand nombre à cette assemblée, surtout n'oubliez pas, les Dames y sont invitées pour le cinéma.

TI-JOE.

Sintaluta

Va-et-vient

Durant la longue fin de semaine, Mme Henri Oudot a eu la visite de ses enfants, M. et Mme Robert Oudot et leur famille, de Davidson, et de ses petits-enfants, M. et Mme Henri Hood, de Quill Lake.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de M. et Mme Jean Van de Biggelar et leurs enfants, de Weyburn, de M. et Mme Pierre L. B. et de Mmes Emile Souchotte et Moiny, de Wolseley, de Mme Fournier, de Montréal, et de M. et Mme Jean Français et leur famille, de Lac Marguerite.

Etaient en promenade chez leur mère, Mme Françoise Egan, M. et Mme Lorrie Kelly et leurs enfants, de Manor, et M. et Mme Bob Kelly et leur soeur, Joan, de Regina.

Etaient en visite en fin de semaine chez M. et Mme Fred Dolter, leurs enfants, M. et Mme Bud Wright et leur fils, Douglas, et leurs neveu et nièce, M. et Mme Peter Herman et leur fils, Clément, du CARC de Moose Jaw.

Périgord

Va-et-vient

M. et Mme John Desroches et leur famille, de Saskatoon, étaient en visite chez M. et Mme Zénon Dubé, parents de Mme Desroches. Ils ramenèrent avec eux M. et Mme Z. Dubé pour un séjour à Saskatoon.

Mme Alfred Desroches est revenue de Prince-Albert où elle a visité sa fille, Mme Deinstad, et sa famille, ainsi que d'autres parents.

M. et Mme Gérard Leblanc et leur famille, de Zenon Park, étaient en visite chez M. et Mme Edouard Bernier, dimanche dernier. M. Leblanc est le frère de Mme Bernier.

M. et Mme Rosario Lemaire sont revenus d'Oliver, C.-B., où ils ont assisté au mariage du frère de Mme Lemaire.

M. et Mme David Deinstad et leur famille, de Prince-Albert, étaient en visite chez M. et Mme Alfred Desroches, dimanche dernier.

M. et Mme Albert Choquette et leur fils, Harvey, sont allés visiter leur fille, Madeleine, hospitalisée à l'hôpital Ste-Thérèse de Tisdale. Ils se rendirent à Zenon Park visiter une autre de leurs filles, Mme Gérard-T. Leblanc (Monique), et sa famille.

L'école a ouvert ses portes le jeudi 4 septembre. Mlle Françoise Desroches est institutrice des grades 1 à 4 et Mme Arthur Pelletier, des grades 5 à 8. Les élèves des grades 9 à 12 vont au High School de Kelvington. Ils voyagent par autobus spécial, conduit par M. Maurice Marquette.

MM. Wilfrid Dulude et Alfred Desroches sont revenus chez eux, après avoir été hospitalisés à Kelvington durant quelque temps. Ils sont en bonne voie de guérison.

M. Ernest Patenaude a conduit son épouse à Saskatoon, la semaine dernière, pour soins médicaux.

Mme Donat Plante est revenue de Bellsite, Man., où elle a visité sa soeur, Mme Léo Senez. Elle était accompagnée de sa mère, Mme Arthur Lupien, et de sa petite fille, Annette.

Le jeune Ronald Plante est retourné chez ses parents de Flin Flon, Man., après avoir passé ses vacances chez ses oncle et tante, M. et Mme Donald Plante, et ses grands-parents, M. et Mme H. Plante.

M. et Mme Emile Fortin et leur famille sont allés à Eldersley, dimanche dernier, visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Paul Boutin (Florence).

M. Cyrille Fortin est employé depuis quelque temps à Johnny's Garage de Rose Valley.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Emile Leblanc (Madeleine Choquette) pour la naissance d'un fils le 29 août, ainsi qu'à M. et Mme Allen Schuster (Vivianne Choquette) aussi pour la naissance d'un fils.

Lac Pelletier

Çà et là

Les paroissiens ont entrepris la construction d'une nouvelle église au début de juillet. Les travaux sont bien avancés, et on espère qu'ils seront terminés pour Noël. La messe de dimanche fut célébrée dans le soubassement de l'église.

Bienvenue à Mlle Cécile Bandet, de Prud'homme, qui enseignera à l'école du village.

M. Charlemagne Monette, de Coderre, était de passage chez M. et Mme Ken Braaten, la semaine dernière.

Mlles Lucienne et Irène Lacelle, de Cadillac, ont passé quelques jours de vacances chez M. et Mme LeMarellec, la semaine dernière.

M. et Mme Marcel Péru, de Shaunavon, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Emile Péru.

M. Noël Sylvain, de Cadillac, était en visite pour quelques jours chez ses oncle et tante, M. et Mme Lucien Laverdière.

Baptême

Le 18 août: Marie-Yvonne-Lorraine, fille de M. et Mme Marcel Laverdière. Parrain et marraine, M. et Mme Bélanger grands-parents de l'enfant.

Prise d'habit et profession au couvent de Prud'homme

PRUD'HOMME — Le samedi 30 août eut lieu dans la chapelle du couvent de Prud'homme, une cérémonie à la fois très simple, mais très touchante pendant laquelle quatre jeunes filles revêtirent le saint habit des Filles de la Providence et une novice prononça ses premiers voeux temporaires.

Les novices qui reçurent le saint habit religieux furent Sr Marie-Michel (Mlle Adeline Behm, de Luseland, Sask.), Sr Maria-Goretti (Mlle Annette Florizone, de Vonda, Sask.), Sr Marie-Hyacinthe (Mlle Louise Penkala, de Lenvale, Sask.) et Sr Gérard-Marie (Mlle Agnès Lavoie, de Léoville, Sask.). Sr Thérèse-de-Jésus (Mlle Jacqueline Baril, d'Edmonton, Alta) prononça ses premiers voeux temporaires.

A 9 h., les quatre postulantes en robes et voiles blancs, suivies de la Novice, de tous les membres de la communauté et du clergé, défilèrent dans la chapelle au chant de l' "Ave Maris Stella". Son Exc. Mgr Francis Klein, évêque de Saskatoon, assisté de M. l'abbé R. Gaudet, curé de Léoville, et de M. l'abbé L. Florizone, séminariste de Vonda, présida la cérémonie et donna le sermon. M. l'abbé David Roy, curé, chanta la messe avec MM. les abbés O. Lacroix, curé de Vonda, et de Margerie, vicaire à la paroisse des Sts-Martyrs à Saskatoon, comme diacre et sous-diacre. La chorale chanta la Messe de la Ste-Vierge, et le Motet "Ecce Panis", de Besnier, à l'Offertoire.

Dans son allocution, Monseigneur Klein a fait ressortir le parallèle entre ce qui se passe dans la vie d'une jeune fille qui se donne à Dieu et ce qui se passa au moment de l'Annonciation. A ce moment solennel, Marie s'est livrée entièrement pour que la divine volonté s'accomplit — "et il s'est passé en elle, de grandes choses" — Parce qu'elle s'est donnée, Notre Seigneur s'est incarné en elle; Il est venu racheter le monde. Que serait-il arrivé si Marie avait dit à l'Ange: "J'ai trop peur des sacrifices que j'aurai à faire? Pas maintenant; je suis trop jeune . . . plus tard"? Notre-Seigneur se serait-Il incarné? Où, quand, et comment? De même, quand les jeunes filles entendent l'appel de Dieu, qu'adviendrait-il de ces âmes si elles n'avaient pas la générosité de faire le sacrifice de tout quitter et de se livrer au bon vouloir divin? Aux yeux du monde, leur geste peut paraître folie; mais pour les chrétiens qui comprennent, elles sont les bénies de Dieu, et quelles joies, quelle paix, quelle récompense ne leur réserve-t-il pas?

Monseigneur a félicité les élues du jour d'avoir mis leur confiance en Dieu, et de s'être données dans l'élan de leur jeunesse. Il s'est adressé ensuite aux parents en ces termes, les félicitant à leur tour d'avoir consenti à la séparation: "Je vous félicite d'avoir bien voulu consentir à vous séparer de vos chères enfants pour les donner à Dieu. C'est un grand honneur, un grand privilège que le bon Dieu vous fait. Cependant, votre responsabilité ne se termine pas avec cette donation. Vous devez continuer à les aider par vos encouragements et par vos prières."

Courval

Va-et-vient

Le samedi 7 août, M. et Mme O. Brin conduisaient M. F.-A. Tremblay à l'hôpital de l'Université de Saskatoon. Ils étaient accompagnés de Mme F. Tremblay, ainsi que de Mme R. Tremblay et son bébé, Paul, qui a dû être examiné au même hôpital.

Le samedi 30 août, M. et Mme J.-H. Tremblay assistaient au mariage de leur fille, Hélène, avec M. B. Uchocz à Regina.

Les institutrices, Mlles J. O'Reilly et D. Maurice, sont de retour et commençaient les classes le 25 août.

Les familles qui visitaient dans la paroisse dernièrement furent M. et Mme B. Hogens, de Regina, Mme J. Marcil, de Moose Jaw, et Mme M. Wilton, de l'Alberta, chez M. et Mme R. Marcil; M. et Mme V. Baril, de Montmartre, chez M. et Mme P. Croteau; M. et Mme J. Moreau, de Vancouver, Mme M. Barry, de Saskatoon, M. et Mme F. Tremblay, d'Abbey, Mme E. Curtis, de Montréal, et M. et Mme A.-C. Dozois, de Morse, chez M. et Mme F.-A. Tremblay; M. et Mme Despault, de St-Hyacinthe, chez M. et Mme J. Landry; M. et Mme R. Gaudreau, chez M. et Mme Idola Gaudreau.

Malades

M. J.-E. Tremblay est à l'hôpital Général de Moose Jaw depuis quelque temps.

Mme L. Tremblay revenait de l'hôpital de Gravelbourg, dernièrement.

Meyronne

Anniversaire

A l'occasion du 79e anniversaire de naissance de M. Georges Roberge, M. et Mme Trefflé Brisebois invitaient à un repas de famille le héros du jour, ainsi que les familles Léo et Alphonse Roberge, de Ponteix, et Elzéar Rousseau, de Natal, C.-B.

La rentrée

La rentrée des classes eut lieu le 3 septembre. Les Rév. Mères Marie-Madeleine et St-Alphonse sont institutrices. Souhaitons que cette année scolaire soit très fructueuse. Donnons de tout coeur une large coopération aux religieuses qui se dévouent pour la jeunesse et la paroisse.

Çà et là

Le 1er septembre eut lieu, au profit de la paroisse et sous les auspices des Dames de l'Autel et de la paroisse, un "Donkey Ball" qui remporta un très beau succès.

M. Armand Brisebois, de Moose Jaw, passa la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Trefflé Brisebois.

Mlles Louise et Marie-Yvonne Girardin, de Meyronne et Ponteix, passaient quelques jours de vacances chez leurs grands-parents, M. et Mme Louis Girardin.

M. et Mme Paul Frérotte sont de retour d'un séjour en Ontario où ils ont visité leurs enfants, Paul et Gaby, et leurs familles.

Mme Gérard Monette est revenue de Regina où elle a subi une intervention chirurgicale.

M. Orien Couture, de St-Boniface, s'occupe des moissons sur sa ferme.

Mlles Fournier, filles de M. et Mme Louis Fournier, ont fait leur entrée comme pensionnaires au couvent de Laflèche.

Mlle Anne Brière est partie pour l'hôpital Providence de Moose Jaw où elle suivra un cours d'infirmière.

M. et Mme Raymond Cantin et leurs enfants, Michel et Thérèse, de Regina, étaient en visite chez M. et Mme Tony Therens.

Storthoaks

Va-et-vient

Mme Thomas Bourque, d'Oak Lake, Man., est venue passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Osias Beaudoin.

M. Arthur Chicoine est allé rendre visite à sa fille, Mlle Rita Chicoine, employée à Weyburn. Il était accompagné de ses deux filles, Mmes Henri Blerot et Jules Pierret.

M. Paul Bourque, qui remplaçait le chef de gare à Redvers, est venu rendre visite à ses grands-parents, M. et Mme Osias Beaudoin.

Mlle Adeline Blerot est partie suivre les cours d'école normale à Winnipeg. Sa soeur, Jeannine, l'accompagnait jusqu'à St-Boniface où elle a accepté un emploi à l'hôpital.

Mme Alfred Jan, de Fir Mountain, est en promenade chez sa mère, Mme M.-R. Millette.

M. Lucien Millette est retourné à l'Université Laval où il poursuivra ses études en médecine.

Les élèves durent reprendre le chemin de l'école le mardi 2 septembre. Le personnel enseignant est le même que l'année dernière — St-Thomas: M. A. Jirika, principal, Mmes Steve Smith, Jean Carrière et Roy Gies; St-Edmond, Mme Octave Carrière.

M. Stanley Schaeffer, de Regina, est venu rendre visite à ses parents, M. et Mme M. Schaeffer.

Remerciements

La correspondante désire remercier tous ceux qui l'ont aidée à rendre sa tâche plus facile.

Audience papale à M. et Mme Paul Martin

CASTEL GANDOLFO—L'hon. Paul Martin, député libéral d'Essex-est aux Communes et ex-ministre de la Santé, a été reçu en audience privée par S. Sainteté le pape Pie XII.

L'audience s'est déroulée à la maison d'été du Pape. M. Martin accomplit un voyage privé au Moyen-Orient.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

Des adieux émouvants, soulignés surtout par un mouchoir tout bariolé, ont marqué le départ de Robert (Oncle Bob) Piédalue, des couloirs de CFRG, la fin de semaine du 6 septembre. A Robert, qui nous a donné trois bons mois de services pendant ses vacances post-collège et qui entreprendra bientôt des études poussées en diplomatie à l'Université d'Ottawa. Nos meilleurs voeux de succès!

* * *

Il y a du nouveau à l'horaire de nos émissions, et votre chroniqueur prépare fébrilement un nouvel horaire qu'il vous présentera dans **La Liberté et le Patriote** dès la semaine prochaine. En attendant, vous pourrez prendre de l'avance en écoutant le Carnet Mondain qui devrait vous fournir, dès le milieu de la semaine, d'utiles renseignements sur les émissions qui viendront avec la fin du mois.

Pour ce qui est des émissions qui commencent ou recommencent le lundi 15 septembre, en voici une liste sommaire que vous voudrez retenir ou afficher à un endroit propice, près de votre appareil: "Jeunesse Dorée" (10 h. à 10 h. 15 a.m.) et "Quelles nouvelles" (qui sera entendu les mardi et jeudi, à compter du 16 septembre, à 11 h. 15 a.m.).

A compter du 29 septembre, le Coin des Tout Petits sera retardé de 15 minutes, afin de faire place au bloc-information de Radio-Canada. Cette série comprend: à 4 h., "Le Radio-Journal", "La revue de l'actualité" et "Le commentaire des nouvelles"; demi-heure d'actualité entendue jusqu'ici à 8 h. le soir. Immédiatement après ces bulletins d'actualité, un autre documentaire sera intitulé "Reportages", et qui avalera la période de 4 h. 30 à 5 h.

Le soir à 7 h., CFRG diffusera à l'intention des parents, des instituteurs et du groupe adulte en général une série d'émissions d'intérêt économique, familial et social. La rubrique comprend: le lundi, "Vie économique" (commençant le 29 septembre); le mardi, "Famille, qui es-tu?" (le 30 septembre); le mercredi, "Les idées en marche" (1er octobre); le jeudi, "La vie ouvrière" (le 2 octobre); le vendredi, "Confrontation".

Enfin, le samedi 4 octobre, les jeunes seront bien servis, en écoutant la première émission des "Ondes enfantines" (10 h. a.m.) et de l'"Heure des jeunes" (11 h. 30 a.m.). Le 29 septembre, "La période des jeunes", réalisation de Tante Thérèse, prendra l'affiche à 5 h. chaque samedi après-midi (dans le cadre des émissions dédiées aux jeunes).

Comme toujours, CFRG s'efforce d'accorder au plus grand nombre d'auditeurs possible des émissions à leur goût. Vous nous feriez une immense faveur en écrivant, sans vous gêner, chaque fois que l'une ou l'autre de nos émissions vous plaît ou vous déplaît particulièrement.

Adressez toute correspondance au gérant, CFRG, Gravelbourg.

Gravelbourg

Va-et-vient

Mme Claire Dumont, de Vancouver, C.-B., est en promenade à Gravelbourg chez des amies.

M. et Mme L.-J. Brazziel, de Kelowna, C.-B., sont en promenade à Gravelbourg.

Mlle Pauline Juneau est partie en vacances à Clear Lake au Manitoba.

Mlle Thérèse Morin, de Calgary, Alta., était en promenade à Gravelbourg chez ses parents, en fin de semaine.

Le dimanche 14 septembre aura lieu l'ouverture du nouveau monastère du Précieux-Sang. On pourra visiter la nouvelle maison. Le thé sera servi par les Dames de Ste-Anne. Les profits iront aux religieuses du Monastère. Tous sont invités.

Dumas

M. et Mme Thomas Dumont et leurs enfants, de Gravelbourg, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme O. Legault.

M. et Mme André Bauche et leurs enfants, de Redvers, accompagnés de leur oncle, M. Armand Gougon, de Wohall, D.-N., étaient en visite chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme A. Boulet.

M. et Mme Robert Jacques sont allés conduire leur fils, Albert, chez leurs fille et gendre, M. et Mme W. Wyporowich, de Fairlight, où Albert fréquente le high school.

M. et Mme Norbert Bessette étaient en visite chez M. et Mme Adrien Bessette.

Mlle Alice Baudu, de Kipling, est allée passer ses vacances à Winnipeg et Notre-Dame-de-Lourdes.

M. Lionel Larrivée, de Regina, était chez ses parents en fin de semaine.

Mme Pat Lamontagne est de retour de l'hôpital de Regina.

Prince-Albert

Va-et-vient

Voici les noms des séminaristes qui ont quitté Prince-Albert mardi dernier pour poursuivre leurs études théologiques au Grand Séminaire de St-Boniface: MM. Roger St-Pierre, Clément Provencher, Grégoire Lachance, Ghislain et C.-Henri Gaudet.

M. et Mme A.-L. Pagé se rendirent à Blaine Lake pour assister aux funérailles de leur cousine, Mme Hector Lamontagne (Eva), qui eurent lieu le vendredi 5 septembre. Dimanche dernier, accompagnés de leurs fils, Gérard et Raymond, ils se rendirent à Marcellin, à l'occasion de l'ordination du R. P. Omer Desjardins, O.M.I.

M. Robert Casavant, de Lloydminster, de retour de Trail, C.-B., est venu passer quelques jours chez ses parents M. et Mme Ephrem Casavant, de Prince-Albert. Il retournera chez lui dimanche.

Programme de construction

Des soumissions seront demandées bientôt pour la construction de 10 maisons duplex dans la partie est de la ville (East Hill), a annoncé M. W. I. Dier, président suppléant de l'Association des Elks, qui s'occupera du programme de construction en vue d'aider les citoyens âgés. Quatre unités seront bâties à l'est de la Calvary United Church sur la 25e rue, entre les 1ère et 2e avenues. On prévoit qu'elles seront complétées d'ici Noël, ce qui permettra de loger une quarantaine de vieillards. Plus tard, six autres seront construites au sud de l'hospice du Mont St-Joseph sur la 25e rue. Ces logis se loueront entre $40.00 et $50.00 par mois, toutes commodités comprises, et seulement les vieux couples seront éligibles pour y demeurer. On évalue le coût total à environ $150,000.

Zenon Park

Ouverture des classes

A l'ouverture des classes le 2 septembre, 290 élèves, dont 38 commençants, se sont inscrits au registre de l'école du village répartie en dix classes. Deux classes ont dû être ajoutées cette année aux huit classes habituelles, une au soubassement de l'école et une école d'une classe a été déménagée sur le terrain de l'école.

Le personnel enseignant comprend six religieuses avec la Rév. Sr Angélina comme principale, trois Frères du Sacré-Coeur et Mme Marcel Hudon. Mme George Nessman enseigne à l'école Treasure et M. Origène Leblanc, à l'école Goyer.

Çà et là

La Rév. Sr Anna, religieuse de Notre-Dame de la Charité d'Evron, de Bonnyville, Alta, passe quelques semaines au couvent.

M. l'abbé Arthur Marchildon, de Prince-Albert, a passé quelques jours de la semaine dernière chez ses mère et soeur, Mme Gilbert Marchildon et Thérèse, et chez ses frères et leurs familles.

M. Pierre Beaulieu et son fils, Olivier, ont terminé la construction d'un solarium à l'hôpital Notre-Dame de l'Assomption.

M. Bill Oliver, d'Aylsham, travaille à la construction d'un édifice, à l'intersection des rue et avenue Centrale. Cet immeuble de deux étages sera pourvu d'un chauffage central et d'eau courante. Le premier étage abritera le camion et autres machines pour incendies, une salle d'attente et autres commodités au service des touristes. Le deuxième comprendra un logis et les bureaux de la municipalité.

Bienvenue aux familles Origène Leblanc et Olivier Tremblay qui ont élu domiciles dans la paroisse.

A l'occasion de l'installation de M. et Mme Olivier Tremblay et leur famille au village, M. et Mme Alex. Guimond, de Pré-Ste-Marie, étaient de passage chez leurs fille et gendre.

Mlle Aurore Marchildon, de Toronto, est présentement en promenade chez ses parents, M. et Mme Albert Marchildon.

Mlle Doreen Wassill, qui a suivi un cours à l'université pendant les vacances, a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme J.-B. Wassill, avant de retourner à Melville où elle enseigne.

M. Joseph Raby, de Saskatoon, a visité ses frère, soeurs et beaux-frères et leurs familles, récemment.

Mlles Aline et Suzanne Marchildon, qui ont suivi des cours d'été à l'Université de Saskatoon, enseignent cette année à Radville. M. Norbert Leblanc enseigne à Mullinger et M. Luc Marchildon, à Winnipeg.

Mlle Henriette Raby, qui a passé ses vacances à Kapuskasing, Ont., chez ses frères, Ernest et Omer, est partie avec Mlle Mariette Marchildon pour l'école normale de Saskatoon. M. Léon Lalonde les conduit. Mlle Marguerite Wassill suivra aussi le même cours à la même université.

De la province de Québec, un frère et une soeur de M. l'abbé Armand Arès, curé, sont venus lui rendre visite.

M. Johnny Grove, qui est venu de Low, P.Q., pour faire les moissons, est employé chez M. Edmond Hudon.

M. et Mme Roger Courteau, leur fille, Shirley, et leur nièce, Mlle Marilyne Soucy, sont allés à Winnipeg visiter parents et amis, dernièrement.

Etaient de passage dans la paroisse à l'occasion du congé de la fête du travail: M. Guy Sirois, de Swift Current, chez M. et Mme Jos. Sirois; M. Aimé Roy, de Flin Flon, Man., chez M. et Mme Charles Roy; M. Lucien Moyen, de Bellsite, Man., dans sa famille; M. Donald Wassill, de Regina, chez M. et Mme J.-B. Wassill; M. et Mme Léonard Carpentier, d'Estevan, chez MM. et Mmes Louis et Wilfrid Carpentier; M. et Mme Léonard Houle et leur fille, Paulette, de Prince-Albert, chez M. et Mme Maurice Courteau; M. et Mme Bertrand Beaulieu et leurs deux enfants, d'Estevan, venus chercher leurs trois filles qui ont passé les vacances chez leurs grands-parents, MM. et Mmes Amable St-Amant et Pierre Beaulieu; M. et Mme Paul Dansereau et leur bébé, de Prince-Albert, chez M. et Mme Emilien Moyen. Mlle Suzanne Moyen est retournée avec ses soeur et beau-frère pour quelque temps.

M. et Mme Richard Lalonde, de Hamilton, Ont., sont, en ce moment, en promenade chez les parents de Richard, M. et Mme Théodule Lalonde, et autres.

M. le Dr Sawada, d'Arborfield, a remplacé pour une couple de semaines M. le Dr J.-A. Mandin qui est allé en vacances avec sa famille.

M. Marcel Daoust est allé à Oshawa, Ont., et a ramené un autobus de 40 passagers. M. J.-Charles Hudon conduit ce véhicule et transporte les enfants du nord de la paroisse à l'école du village.

M. Charles Soucy, de St-Boniface, Man., est venu chercher ses parents, M. et Mme Xavier Soucy, qui feront un séjour prolongé chez leurs enfants.

M. et Mme Louis Chartier et leur famille sont allés à North Battleford visiter leur cousine, la Rév. Sr Mariella, de l'hôpital Notre-Dame. Mlle Roseline Hudon les accompagnait, tout en retournant à son travail au même hôpital. En revenant, ils ont visité des amis, M. et Mme Heyman Sroom, à Radisson, Mme Joseph Chartier, mère de Louis à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, M. et Mme Roland Brisebois, frère de Mme L. Chartier à Prince-Albert, et autres.

Mme Paul Chamberland est revenue d'une agréable promenade de deux mois chez ses fille et gendre, M. et Mme Marcel Colbert, de South Makwa. Ils sont allés ensemble à Trochu, Alta, pour assister aux cérémonies de profession de leur fille et soeur, religieuse de Notre-Dame de la Charité d'Evron, et visiter Banff et Jasper. Au retour, Mme Chamberland passa quelque temps chez ses filles et gendres, MM. et Mmes Xavier Gareau, de Bellevue, et Emilien Moisan, de St-Front, et autres parents.

M. Marc Marchildon est allé avec ses deux frères, Joseph et Clément, à Montmartre pour chercher sa femme et ses enfants qui ont passé quelque temps chez MM. et Mmes Fernand Langlois et Marcel Marchildon. Clément continue au Lac-St-Denis, P.Q., où il est employé.

Mme Jos. Hudon est partie dernièrement pour une promenade chez ses enfants de Prince-Albert et Ormeaux.

Poursuite de $1,000 intentée au "Devoir" par M. Duplessis

TROIS-RIVIERES — Le procureur du premier ministre Duplessis a inscrit, en Cour supérieure, une poursuite en dommages au montant de $1,000 contre le journal montréalais "Le Devoir" et son directeur, M. Gérard Filion.



Le savoir-vivre défend . . .

De plus en plus souvent, les jeunes sont appelés à paraître en public: réunions de cercles, journées champêtres, voyages d'études, banquets, cérémonies de décorations à des lauréats, etc. Même les plus jeunes accompagnent leurs parents au restaurant ou en ville. Enfin, à l'école, plusieurs apportent leur diner et mangent au réfectoire. La majorité s'habille convenablement et sait bien se tenir en société, et presque chacun peut parler devant un auditoire. Cependant, il arrive souvent que les manières à table soient déplorables. D'ailleurs, cela peut arriver à la maison. Rappelons quelques principes de base.

Ne vous asseyez ni trop près ni trop loin de la table.

Ne vous balancez pas, ne vous tenez pas renversé contre le dossier de votre chaise; prenez une attitude aisée, décente.

Evitez de gêner vos voisins et de leur donner des coups de coude, dans la vivacité de vos mouvements.

On ne souffle pas sur sa soupe quand elle est trop chaude, on attend qu'elle se soit refroidie.

On ne mord pas dans son pain; on ne le coupe pas en morceaux par avance. On le rompt en petits fragments au fur et à mesure et l'on porte ces fragments à sa bouche avec les doigts.

Ne promenez pas vos pieds sous la table.

Ne coupez votre viande en morceaux qu'au fur et à mesure que vous les portez à votre bouche.

Ne mettez jamais les coudes sur la table.

Ne mangez pas avec avidité et ne vous remplissez pas trop la bouche.

N'élevez pas trop la voix comme si vous parliez à des sourds.

Ne rongez pas un os de trop près, vous ressembleriez à un chacal!

N'essuyez pas la sauce sur votre assiette avec de la mie de pain pour la manger ensuite.

Si vous trouvez dans votre assiette une chose malpropre, comme un cheveu, une petite chenille, etc., passez votre assiette à la serveuse, mais donnez-vous garde de le dire, afin de ne pas dégoûter les convives.

Ne parlez jamais la bouche pleine, de crainte des éclaboussures.

Essuyez-vous la bouche avec votre serviette avant de boire, car rien n'est ignoble comme de graisser son verre avec ses lèvres.

Il ne faut jamais porter le couteau à sa bouche. Etc. . . .

La Jeunesse Agricole,
D'après Mlle E. Dufaux.

Une longue conférence

Après une ennuyante et interminable conférence, le conférencier conclut en disant:

— Quelqu'un a-t-il des questions à poser?

— Oui, cria l'un des auditeurs, je voudrais savoir quelle heure il est . . .

Précision!

Cet orateur politique parlait si fort et faisait de tels gestes qu'un bébé se mit à pleurer.

La mère, gênée, se leva pour sortir.

— Ça ne fait rien, madame, dit l'orateur, votre bébé ne m'ennuie pas du tout.

— Mon bébé ne vous ennuie peut-être pas, mais vous, vous ennuyez mon bébé!

J. S. dans "Sélection".

Une vraie surprise

Prince-Albert. Sask.
314 - 14 St. West,
Sept. 2, 1958

Cher Oncle François,

Merci pour le prix que vous m'avez envoyé. Ce fut pour moi une vraie surprise et un vrai bonheur.

Je serai encore plus encouragée pour parler et écrire notre belle langue française.

Une petite
canadienne reconnaissante,
Rosalie FORSEILLE.

Le joueur de football brésilien qui s'est particulièrement distingué au cours de la Coupe du monde, à Stockholm, Didi, de retour dans son pays a reçu de ses admirateurs une résidence d'été dans les environs de Rio de Janeiro, une Cadillac, une fazenda dans le Rio Grande do Sul et 50 pour cent des actions d'une société immobilière.

• • •

En Union soviétique, vingt-cinq mille traducteurs sont affectés au dépouillement des journaux étrangers.

AU POSTE CBWT

Le samedi 13 septembre, l'émission pour enfants sera à l'affiche de 12 h. 30 à 2 h. 30 p.m. On présentera "Les Olympiques", "Rivière Perdue", "Pépinot" et "Kimo".

A la claire fontaine

Le dimanche 14 septembre, de 2 h. à 2 h. 30 p.m., on présentera "A la claire fontaine" avec Claire Gagnier. Elle accueillera le baryton Louis Quilicot et le guitariste Jean Thielmans. L'orchestre sera sous la direction de Jean Deslauriers.

Cartes postales

A l'occasion du 10e anniversaire de fondation du nouvel état d'Israël que les Juifs du monde entier considèrent un peu comme leur Terre Promise, la télévision lui consacrera l'émission "Cartes postales" qui sera présentée de 2 h. 30 à 3 h. p.m., le dimanche 14 septembre.

Le Théâtre d'été

Ce même dimanche, de 3 h. à 3 h. 30 p.m., le "Théâtre d'été" présentera un drame psychologique de Weldon Hanbury, intitulé "Honnêteté".

Cette oeuvre met en scène une veuve qui vit pauvrement avec son fils et sa fille. L'argent est rare à la maison et la tentation de la vie facile assaille le garçon. Il est joueur et paresseux. La mère s'inquiète, non sans raison, de la conduite de son fils et craint que la dissipation ne le conduise à la ruine, entraînant du même coup la petite famille dans la misère. La situation est pénible et l'atmosphère de la maison est irrespirable. Après des petites joies chèrement payées, des petits "bonheurs d'occasion" comme l'anniversaire de naissance de la jeune fille, par exemple, l'angoisse et l'insécurité minent les forces de cette malheureuse mère qui vit dans la terreur d'une catastrophe imminente.

"Honnêteté" comporte des moments pathétiques et l'action rebondit sans cesse, tenant le spectateur en haleine du début à la fin. On se demande comment se résoudra ce conflit douloureux entre la mère et le fils et on verra que l'auteur a imaginé un dénouement imprévisible et peu banal.

Le rôle de la mère sera interprété par Fernande Larivière. Elle sera entourée de Robert Rivard (le fils); Monic Normandin (la fille) et Paule Bayard (la fiancée du fils).

"Honnêteté" sera jouée dans des décors de Robert Prévost, avec des costumes de Paule Tessier. Réalisation Jean Dumas.

Quatuor

Le 14 septembre, de 3 h. 30 à 4 h. p.m., l'émission "Quatuor" mettra en vedette Nini Durand, Jacques Auger, Guy Provost, Paul Hébert, Monique Chabot, François Lavigne, Rolland D'Amour, Bertrand Gagnon, Michelle Legardy, Edouard Wooley, Michel Maillot, Roger Lebel et Yvon Leroux.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus apportés à ce programme.

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 47

Texte inspiré du Père THIVOLLIER — Images de MARIE PIGNAL

L'homme de douleur

VOILA L'HOMME!
LA CROIX LA CROIX!
CRUCIFIEZ-LE!

1. Pilate pense apitoyer la foule en lui montrant Jésus, sanglant, en proie à la fièvre et au vertige d'une souffrance sans nom. Il s'avance vers le peuple et dit, désignant Jésus: "voilà l'Homme". La foule, excitée par les partisans du grand-prêtre, hurle à la mort.



2. Voyant qu'il n'a rien gagné, Pilate se décourage. Il est par ailleurs déjà effrayé par les menaces qui circulent: "Gare à vous si vous relâchez cet agitateur, cet homme qui se prétend roi! Vous agissez contre le pouvoir romain!" Le Gouverneur est pris de panique: une dénonciation à Rome, auprès du dictateur capricieux qu'est l'empereur Tibère, peut ruiner sa carrière!

Devant le peuple, il se lave les mains comme pour dégager sa responsabilité.

ON APPORTE LA CROIX

3. Pilate prononce la sentence officielle: "tu iras en Croix". Jésus est chargé du bois sur lequel il doit être crucifié comme le veut la loi.



4. Puis le douloureux cortège se met en marche. Il est formé d'un détachement militaire. Un officier et quatre soldats marchent en tête, puis une escouade de gardes entourent les condamnés: Jésus et deux criminels qui doivent être mis au supplice en même temps que lui. On traverse les rues de Jérusalem, encombrées par la foule qui vient au Temple pour la Pâque. (A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.

Notes agricoles

Les fleurs égayent les mois d'hiver

On peut donner une note gaie aux jours monotones de l'hiver en cultivant avec soin et prévoyance des bulbes qui fleurissent en pots, d'après M. D. H. Dabbs, horticulteur à la Ferme expérimentale de Scott, Saskatchewan.

Il est facile de forcer les bulbes de tulipes, de narcisses, de jacinthes à grappes et de crocus à fleurir dans la maison au cours de l'hiver. Il suffit d'un coin frais et sombre dans la cave ou le sous-sol, d'un bon mélange de terre friable, de pots d'argile, de bulbes et d'un peu de patience.

On peut préparer un bon terreau en mélangeant trois parties de terre de jardin avec une partie de sable grossier et une partie de terreau de feuilles ou de tourbe. Dégager le trou de drainage en le couvrant d'un morceau de pot cassé, étendre une couche de sable grossier, puis de terre préparée. Laisser environ un demi-pouce d'espace au sommet et tasser le sol en laissant dépasser légèrement la tête du bulbe. Bien arroser le sol et placer les pots dans un lieu frais et sombre pour activer la croissance des racines. Les bulbes de tulipes doivent être à peine recouverts de sol.

Sauf de rares exceptions, les bulbes d'intérieur ne fleuriront pas de façon satisfaisante si, après l'empotage, ils n'ont pas une période assez longue pour prendre racine au frais et à l'ombre avant d'être exposés à la lumière et à la chaleur.

Le narcisse blanc est une des rares exceptions. La température de l'entrepôt où il est conservé ne doit jamais descendre en dessous du point de congélation.

Les bulbes en pots ne supportent pas une trop grande chaleur lorsqu'ils sont ramenés à la lumière de la pièce. Une température d'environ 65° leur convient parfaitement bien. Avant de forcer la croissance, s'assurer que les racines sont bien développées et que la tige a commencé à pousser.

Souvent les boutons refuseront de sortir si le forçage est pratiqué prématurément. Garder le sol humide en tout temps, durant l'entreposage au frais et une fois que les bulbes sont ramenés à l'atmosphère de la pièce.

Les matières grasses ne nuisent pas aux poules

La théorie voulant que l'addition de matières grasses aux rations de ponte à haute valeur énergétique donne des oeufs à coquille mince n'a pas été confirmée lors d'essais pratiques effectués à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa.

Des poules pondeuses ont reçu un régime alimentaire contenant trois et six pour cent de matière grasse et un autre complètement dépourvu de gras. Il n'y avait aucune différence dans la qualité des coquilles des oeufs pondus par ces oiseaux.

Il est reconnu que le gras diminue l'absorption du calcium chez les autres animaux et l'on croyait qu'il limitait le calcium utilisable à la formation des coquilles d'oeuf. Les expériences n'ont toutefois pas confirmé cette allégation.

Les rations à haute valeur énergétique diminuent le nombre de livres d'aliments requis pour produire une douzaine d'oeufs. On ajoute des matières grasses comme source d'énergie, pour diminuer la poussière dans les aliments et en améliorer la texture.

Les groupes responsables peuvent organiser des courses

Commentant un rapport sur les courses de chevaux attelés paru dans les journaux locaux, M. J. C. Hardy, président de la piste de courses Assiniboia Downs, a déclaré que la piste est à la disposition de tout groupe responsable pour des courses de chevaux attelés en 1959.

Des négociations furent entamées avec le groupe de M. George McArthur, de Brandon, Man. On demanda à ce groupe de faire une offre, ce qu'il accepta, mais, à cette date, le groupe n'a fait aucune offre quelle qu'elle soit.

M. Hardy a reçu un appel d'un groupe de New-York qui fit savoir qu'il a acquis le contrôle de 90 pour cent des chartes obtenues par M. McArthur et ses amis et que personne au Manitoba n'a le droit de négocier en leur nom.

M. Hardy a ajouté que la porte est ouverte à tout groupe honorable de gens pour des ententes au sujet de l'usage d'Assiniboia Downs pour les courses de chevaux attelés.

Les Tamouls pourront être instruits dans leur propre langue

COLOMBO, Ceylan — Le Sénat a adopté un bill accordant aux Tamouls le droit d'être instruits dans leur langue.

Les partis d'opposition ont boycotté la séance du Sénat parce que le bill place le tamoul dans une position inférieure au cingalais.

C'est la question des langues qui a provoqué de violentes émeutes en mai et en juin.

Le bill doit être maintenant sanctionné par le gouverneur général pour avoir force de loi.

Il y a dans l'île de Ceylan 5,500,000 Cingalais et 1,725,000 Tamouls.

Le tamoul pourra être utilisé dans la correspondance officielle, mais ne sera pas reconnu comme langue d'Etat au même titre que le cingalais.

☆ ☆ ☆

Protection des arbres contre les lièvres

L'application aux troncs des arbres de mélanges repoussants ont diminué l'appétit normalement glouton du lièvre pour les jeunes arbres fruitiers.

Appliqué à sec, un mélange de résine et d'alcool a donné de bons résultats. La seule question restée sans réponse a été la durée de l'effet, d'après M. T. B. Harrison, de la Ferme expérimentale d'Harrow (Ont.), qui effectua les essais.

Des asphaltes noirs solubles dans l'eau comme le Braco, seuls ou en mélange avec des composés organiques soufrés comme l'Arasan ont été essayés à une échelle réduite, en 1956, sur les pêchers et les pommiers.

L'Arasan-Braco a été facile à appliquer et il est devenu rose après l'application, cette couleur ayant disparu au bout d'un an.

Préparation du mélange:

Mettre un gallon de Braco dans deux gallons d'eau. Ajouter, en agitant continuellement, cinq livres d'Arasan 50 pour cent (3.5 livres d'Arasan SFX 75 pour cent) et mélanger à fond. Ce mélange coûte environ $2.50 le gallon et un gallon devrait suffire pour environ 350 jeunes arbres. Appliquer avec une brosse ou avec un gant sur le tronc de l'arbre à l'époque qui convient le mieux, pourvu que la température soit au-dessus du point de congélation.

Le mélange d'Arasan-Braco n'a pas endommagé les jeunes arbres fruitiers traités en 1956-1957, ni les plants de tomates traités dans la serre pour fins expérimentales.

Un grand nombre de pommiers, poiriers et pêchers ont été traités dans des régions exposées aux attaques des lièvres et mulots et l'on n'a pas signalé de dommages graves à ces arbres.

Les précautions ordinaires, comme l'enlèvement d'un excès de paillis et d'herbe près du tronc, ne devraient pas être négligées vu que les mulots peuvent endommager les arbres traités.

Un barrage servira à irriguer de vastes étendues

L'aménagement projeté depuis longtemps du bras sud de la rivière Saskatchewan débutera ce mois-ci alors qu'on est à faire un appel d'offres pour la construction d'une route permettant d'accéder à l'endroit où sera érigé le barrage.

Cette entreprise de 171 millions de dollars a été approuvée la semaine dernière par les autorités fédérales et provinciales.

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. T. C. Douglas, a signé deux copies d'une entente qu'il a envoyées à Ottawa où le premier ministre, M. Diefenbaker, et l'hon. Douglas S. Harkness, ministre de l'Agriculture, les ont signées au nom du gouvernement.

L'entreprise a pour premier objet d'assurer la stabilité à l'agriculture du centre de la Saskatchewan qui connait depuis longtemps des sécheresses prononcées. Plus de 500,000 acres seront irriguées, ce qui touchera directement 50,000 agriculteurs.

La construction de l'immense digue en terre assurera en même temps des quantités suffisantes d'eau pour des centres comme Regina et Moose Jaw.

Les possibilités de cette ambitieuse entreprise ont été étudiées il y a déjà quinze ans par ceux qui sont chargés d'appliquer la Loi sur le Rétablissement agricole des Prairies.

Ordres et congrégations religieuses dans l'Eglise catholique

ROME — D'après les dernières statistiques, le nombre des membres des ordres et des congrégations religieuses catholiques s'élèverait à plus d'un million; le nombre des instituts serait de 1,100 environ avec un total de 80,000 résidences. Ces chiffres ne concernent point les religieux qui dépendent de la Congrégation de l'Eglise orientale ou de la Congrégation de la Propagation de la Foi (instituts ayant leurs centres ou dans les territoires de l'Eglise orientale ou dans les pays des missions).

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Pa.riote"

Les effects du procès Warriors vs Canadiens

Tandis que les Goldeyes se débattent dans les affres des éliminatoires, du moins au moment ou ces lignes sont écrites, que tout le monde se demande s'il ne faudra pas exiger qu'on fasse passer un "test de la salive" aux Stampeders, les Warriors nous empêchent d'oublier que la saison de hockey est proche en s'adressant aux tribunaux pour obtenir gain de cause contre l'organisation des Canadiens et des Maple Leafs. Il ne nous est pas permis de passer de commentaires sur l'affaire elle-même, tant qu'elle est devant les tribunaux. Mais il nous est quand même permis de nous demander ce qui serait advenu du hockey professionnel, la saison précédente, sans l'aide des Canadiens et des Maple Leafs? Qu'adviendra-t-il aussi des Warriors et de leurs chances d'obtenir des ententes avec d'autres équipes, à la suite de leur démarche actuelle? On peut se perdre en conjectures mais on peut facilement croire que les clubs de la Nationale, étant solidaires les uns des autres, pourraient bien hésiter, à l'avenir, à faire des "affaires" à Winnipeg.

Pour en revenir au hockey proprement dit, notons que les clubs sont à la veille de se mettre à l'entrainement. Les Canadiens sont toujours aussi formidables et on verra qu'ils peuvent envoyer sur la glace deux équipes du calibre de la Nationale, ce qui nous montre encore une fois l'utilité d'un système de clubs écoles. Les Rangers auront eux aussi l'occasion de tenter de prouver l'utilité de ce système en comblant les vides que leur imprudence leur a permis de laisser sur leur liste de joueurs protégés contre l'embauchage de fin de saison. Le repêchage a joué de vilains tours au club de New York, mais comme Phil Watson n'a pas encore commencé à trop protester, gageons qu'il a quelques as dans son sac. Un de ces as pourrait bien être Joe Shack, un rude joueur d'avant à qui tout le monde avait promis un brillant avenir au hockey, avant qu'un malheureux accident le force à prendre un repos à la fin de la saison dernière. Souvenons-nous que Maurice Richard avait lui aussi fort mal débuté dans la Nationale. Mais toute comparaison est odieuse.

Les courses!

Depuis le 2 septembre les parieurs sont heureux. Les courses viennent de reprendre et, dédaignant noblement tous les commentaires supposés amusants des non-partisans, cette espèce humaine vivant dans un état d'optimisme permanent afflue à la piste et dépose allègrement une bonne partie de ses économies, quand ce n'est pas uniquement de son salaire. Mais il y a toujours assez de chanceux pour que peu de "mordus" perdent courage, et le sport "pour l'amélioration de la race chevaline" poursuit sa marche, ou plus exactement ses courses.

Il faut en effet une forte dose d'optimisme pour croire qu'il existe un système pour gagner aux courses. Il faut être naïf pour croire qu'il n'y en a pas! En effet, il existe au moins une dizaine de systèmes pour gagner, mais le malheur veut que ceux qui suivent le système se croient tout à coup supérieurs aux calculs savants des "experts", et c'est à ce moment que les choses vont mal. Il n'y a pas un mathématicien ayant quelque valeur qui ne pourra, avec des données aussi précises que celles du Racing Form par exemple, vous établir l'échelle des fréquences dans chaque course. Ne vous moquez pas, ces probabilités sont scientifiques et il existe des parieurs à New York qui souscrivent chaque jour à une feuille spécialisée, dans laquelle on donne la liste des vainqueurs probables, d'après la science. La grande difficulté semble être que personne ne soit encore parvenu à enseigner les mathématiques supérieures, ou même inférieures, aux chevaux. C'est l'élément chance qui joue alors contre les plus savants calculs. Il y a aussi un autre élément chance, celui injecté par les jockeys, mais ne médisons pas de personnes qui jouissent d'une réputation aussi bien établie.

Oui, les amis, il y a moyen de gagner aux courses. Si vous découvrez un système, gardez-le pour vous-même, vous ne risquerez pas alors que les propriétaires de la piste fassent faillite, ou encore qu'il y ait un "pool" déficitaire. Si vous vous sentez une âme de philantrope, laissez-moi au moins savoir comment marche votre système. Le secret sera gardé!

Confiants!

A Montréal, la direction des Canadiens est plus confiante que jamais. Les blessés de l'an dernier veulent tous revenir au jeu et ils affirment tous qu'ils sont en meilleure forme que jamais. Maurice Richard, qui avait marqué 11 buts en 12 joutes, se dit prêt à poursuivre sa 17e saison dans la Nationale. On se demande quand il mettra fin à ses activités, et on craint toujours qu'une blessure ne vienne mettre un point final à la participation active du plus grand joueur de tous les temps aux rudes joutes de la Nationale. Bernard Geoffrion qui avait failli perdre la vie au cours d'une accident stupide parait en pleine forme. Geoffrion est un autre de ces joueurs que les blessures ne cessent de ralentir, mais il rebondit toujours à l'action, et s'il pouvait durer tout un hiver on semble croire qu'il aurait des chances de remporter le championnat des compteurs de la Nationale.

Il y a aussi Jean Béliveau, moins spectaculaire l'an dernier, mais capable de revenir au jeu plein de fougue et d'ardeur. Comment oublier Henri Richard et Dickie Moore? Comment ne pas croire qu'au moins un de ces cinq joueurs aura la chance de terminer en tête du classement des compteurs de la Nationale au cours de l'hiver qui vient? Pour peu que les affaires aillent mieux que l'an dernier, les Canadiens devraient connaître une saison absolument incroyable. Ils ont remplacé les Red Wings comme champions permanents du hockey organisé et rien, cette saison encore, ne semble devoir leur faire perdre leur allure victorieuse.

On déplorera certes le départ de Dollard St-Laurent, mais nous croyons que cet excellent joueur n'aura qu'à s'en féliciter. St-Laurent ne sera pas à son aise dans les joutes contre les Canadiens, mais il apportera aux Eperviers une solidité toute nouvelle à la ligne bleue. Les partisans et admirateurs de ce joueur lui ont organisé une grande fête, à Montréal, à l'occasion de son départ pour Chicago. Gageons cependant que l'on sera moins porté à fêter St-Laurent si jamais il enfonce ses anciens coéquipiers sur la rampe, comme il sait si bien le faire.

Prenez garde aux excès de travail

COLOGNE — S'adressant à des dirigeants de la Jeunesse catholique allemande, Son Em. le cardinal Frings, archevêque de Cologne, les a mis en garde contre la "fureur du travail" et leur a vanté les mérites des peuples méridionaux, notamment des Italiens, passés maîtres dans l'art du farniente. (Ces paroles peuvent paraître étranges. Mais les sociologues s'accordent à reconnaître que les Allemands pratiquent une telle ardeur au travail qu'elle devient un vice social, qui rend l'homme incapable de prendre des loisirs, malgré les lois sociales et des horaires de travail bien plus favorables que dans les pays "méridionaux". Ce n'est pas la première fois que l'épiscopat allemand dénonce ce danger.)

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

UN SOIR D'ÉCOSSE

par Georges DEJEAN

NUMERO 28

— Je souhaite vous voir mariée un jour, mariée et heureuse; il détacha nettement le dernier terme; mais je compte que l'époux que vous aurez choisi sera de notre race. Que diable! il ne manque pas ici d'hommes de valeur, dignes de vous.

• • •

Assis sur un lit de camp, dans la chambre forte de la tour, von Kellering méditait. Un timide rayon de soleil se glissait entre les barreaux de sa fenêtre, mettait en lumière les ecchymoses dont son visage était marqué. Le vieillard avait soutenu une lutte désespérée contre ses ennemis et comme il en avait malmené deux, on ne l'avait pas ménagé. Sans l'intervention du lord, il eût passé un vilain quart d'heure, mais la défaite ne diminuait ni sa morgue, ni son ressentiment.

J'aurai ma revanche, pensait-il. Certes! Hans ne parviendra pas à me délivrer une seconde fois. La surveillance a dû être organisée de façon à empêcher tout secours de me parvenir; mais je ne succomberai pas sans cracher à la face du vieux bandit ma haine et certaines confidences qui empoisonneront ses jours jusqu'au tombeau.

Une clef grinça dans la serrure. Quelqu'un tira les verrous et la porte, dont on avait changé le panneau détérioré, s'ouvrit.

Duncan, accompagné de l'inspecteur, entra. Il portait quelques feuilles de papier et un écritoire qu'il déposa sur la table.

— Sa Seigneurie va venir et vous interrogera, dit-il au prisonnier. Avez-vous quelques désirs à formuler?

Le général ne l'honora même pas d'un regard et garda le mutisme le plus absolu.

— Vous ne demandez rien, donc vous avez tout ce qu'il vous faut, reprit Duncan, sans qu'on pût se rendre compte s'il entendait se moquer. Je dois ajouter toutefois, bien que Sa Seigneurie ne nous ait rien dit à cet égard, que nous ne tolérerons aucun geste de violence. Nous savons de quoi vous êtes capable et si Sa Seigneurie avait bien voulu écouter notre avis, nous vous eussions passé les menottes. Sa Seigneurie n'y a pas consenti, mais au moindre mouvement suspect, nous tirerons sur vous, tenez-vous le pour dit.

Aucun muscle ne tressaillit sur la face tuméfiée du Germain. Son regard absent semblait fixer la muraille sans la voir.

L'inspecteur, encore sous l'impression des reproches qu'il avait essuyés, ajouta:

— Ne comptez pas sur votre complice pour nous échapper à nouveau. Nous ferons bonne garde et je ne crois pas que Satan, votre protecteur, puisse faire des miracles.

S'il lui avait été donné de lire alors dans la pensée du général, il eût regretté sa phrase.

— Ils l'ont arrêté, pensait le vieillard et ils sont heureux de me jeter cette nouvelle comme un soufflet. Hans n'a pas été assez adroit pour regagner sa chambre sans être vu. Certes! il ne pourra plus rien pour moi, mais, peut-être, accomplira-t-il sa mission.

Un bruit de pas dans le vestibule annonça l'arrivée du lord. Il s'installa à la petite table que Duncan avait placée au milieu de la pièce. Son visage était calme, bien que d'une expression plus grave qu'à l'accoutumée.

— Inspecteur, dit-il à Murdoch, asseyez-vous en face de moi pour prendre note, le cas échéant, des déclarations du prisonnier.

L'agent obéit avec un zèle visible. Il tenait à rentrer en grâce. Sa déception avait été cruelle de n'avoir pas empêché la fuite du général.

Le soleil, à présent, lançait une flèche contre la porte de chêne, à la hauteur de la serrure fixée dans le panneau neuf dont le bois tranchait nettement avec le reste de la porte de couleur grise.

— Von Kellering, fit le lord en se tournant vers le prisonnier, c'est aujourd'hui que vous deviez me donner les renseignements que j'attends. Je présume qu'il ne s'agissait de votre part, en les promettant, que d'un moyen dilatoire, le désir de gagner du temps. Néanmoins, en dépit de ce qui s'est passé, je suis prêt à respecter ma parole. Que répondez-vous?

Un silence suivit. Le général regardait maintenant la trace lumineuse qui couvrait, à peu près entièrement la serrure de sa prison. Il n'avait pas encore jeté les yeux vers son ennemi. L'une de ses arcades sourcilières touffues, meurtrie par un coup de poing s'assombrissait encore d'une tache noire qui le rendait un peu ridicule.

Au bout d'une minute qui lui parut bien longue, le lord reprit:

— Il va sans dire que le refus de répondre me dégagera entièrement en ce qui concerne votre mise en liberté. Vous parlerez aujourd'hui même ou sinon . . .

Il n'acheva pas et à sa vive surprise, von Kellering, sortant de son mutisme, interrogea placidement:

— Ou sinon?

— Je vous livrerai, dès demain, à la Justice. Notez d'ailleurs que vos révélations, si révélations il y a, ne vous vaudront la liberté qu'autant qu'elles seront reconnues exactes. Toute supercherie serait vite découverte.

Les sourcils du Germain se froncèrent, sa voix se fit rogue pour répondre:

— Et qui me garantit que vous tiendrez parole?

Le lord eut un léger sursaut, mais il se domina vite:

— Vous récidivez, soit. Libre à vous de douter; mais, ajouta-t-il avec une expression de fierté et de dignité qui en imposa à tous les assistants, von Kellering compris, sans qu'il le montrât, j'appartiens à une famille pour qui une parole d'honneur est sacrée. Je la tiendrai toujours et partout, envers qui que ce soit et surtout à l'égard d'un ennemi tel que vous.

Von Kellering garda quelques secondes le silence; puis, de ce ton méprisant qu'il affectait en s'adressant à ceux qui lui portaient le moindre ombrage, il riposta:

— Je vous ai promis de vous mettre en rapport avec votre fils, mais si je le fais, vous pourrez toujours prétendre que vous n'êtes pas sûr qu'il s'agit de lui. De cette façon, vous manquerez à votre parole en déclarant que vous ne voulez pas être dupe.

Duncan et l'inspecteur échangèrent un regard traduisant leur étonnement. Lord Gleneagle avait tenu à ce qu'ils assistassent à cet entretien, si intime qu'en fût le caractère. Il importait que les déclarations de son vieil ennemi fussent enregistrées sur-le-champ. Peut-être obtiendrait-il que ce dernier signât l'interrogatoire.

La réplique du général ne le surprenait pas. Un être aussi méfiant que ce dernier ne pouvait croire qu'on lui rendrait la liberté. Le convaincre serait difficile. Néanmoins il reprit:

— Ne m'avez-vous pas affirmé être en mesure de me donner des preuves qui lèveraient tous mes doutes? Je sais que vous n'avez pas d'enfant et que vous ignorez, par conséquent, quels sentiments un père peut éprouver à l'idée de revoir un fils perdu depuis de longues années. Si cette joie m'était donnée, von Kellering, je vous pardonnerais volontiers tout le mal que vous m'avez fait et ce n'est pas peu dire.

Un éclair brutal irisa le regard d'acier qui le fixait.

— Et moi, je n'oublierai jamais que vous avez sacrifié Irma Birdinger à votre vengeance. Je cours un risque immense en vous rendant votre fils; mais j'ai besoin de ma liberté pour recommencer ma lutte: car elle ne se terminera qu'avec ma vie ou la vôtre, je vous en avertis.

Lord Gleneagle hocha sa belle tête aux cheveux argentés. Les menaces de von Kellering ne le touchaient pas, pas plus qu'aucune autre menace au monde d'ailleurs. Il savait que, quoi qu'il arrivât, il ferait son devoir sans espoir et sans faiblesse.

— Vos projets m'importent peu, dit-il. Ils ne sauraient rien changer à ma détermination. Une fois libre, vous ferez ce que vous voudrez, ou plutôt ce que la Providence vous permettra de faire.

La Providence! Le général eut un rictus moqueur qui découvrit ses dents de loup.

— Le Seigneur, s'il existe, dit-il, ne s'occupe pas de nous, et quant au Destin, on le corrige, comme un enfant indiscipliné quand il nous contrarie, à condition bien entendu, d'avoir de la volonté et du caractère.

— Je crois que nous nous éloignons de la question, observa doucement Lord Gleneagle.

Il regardait à son tour le rayon de soleil qui caressait maintenant les cheveux roux de l'inspecteur.

— Voulez-vous, oui ou non, me donner les renseignements promis? C'est votre sort qui se joue en ce moment.

Le silence pesa de nouveau sur les trois hommes comme une chappe. Von Kellering réfléchissait. On le devinait au plissement de son front, à l'éclat plus fiévreux de ses inquiétantes prunelles.

Brusquement, il se décida:

— Auparavant, dit-il, il est indispensable que j'aie un entretien, seul à seul avec un de mes compatriotes. Aussitôt après, je m'exécuterai.

Lord Gleneagle eut un sursaut, à peine perceptible, il est vrai. A quelle machination son adversaire songeait-il?

— Et quel est ce compatriote? dit-il.

— Je vous le nommerai quand vous m'aurez promis de me mettre en rapport avec lui. Si vous tenez cette promesse, cela me donnera confiance pour l'autre.

— Comment puis-je vous promettre cela puisque j'ignore de qui il s'agit? D'ailleurs, m'est-il possible de vous donner satisfaction?

Un sourire cauteleux éclaira le dur visage du Prussien:

— Cela est en votre pouvoir incontestablement. Il s'agit de mon complice.

— Votre complice? Vous voulez parler de l'homme qui vous a délivré cette nuit? Qui vous dit qu'il est entre nos mains?

Von Kellering prit un ton goguenard:

— L'un de vos acolytes, ici présent, m'a déclaré qu'il ne me délivrerait pas une seconde fois; donc vous le tenez. Enfin, si ce n'était pas le cas, je le regretterais pour vous, car il me serait beaucoup plus difficile de vous fournir les preuves que vous attendez.

Lord Gleneagle jeta un coup d'oeil interrogateur sur Duncan et le policier. A l'expression ennuyée de ce dernier, il comprit que celui-ci avait eu la langue un peu longue.

Murdoch expliqua:

— J'ai simplement dit au prisonnier que nous ferions bonne garde et que son complice ne pourrait plus rien en sa faveur.

Le lord ne voulut pas apprécier cette réponse en présence de von Kellering. Il se tourna vers ce dernier pour déclarer:

— Donnez-nous le nom de cet homme, si vous désirez que nous le recherchions.

Le général croisa ses bras sur sa vaste poitrine. Quelques traces sanglantes marbraient encore ses poignets.

— Dommage pour vous s'il peut regagner l'Allemagne, fit-il d'un air sardonique; mais s'il n'est pas entre vos mains, vous ne comptez pas, j'espère, que je vais vous faciliter les moyens de le prendre.

— Cet homme est en notre pouvoir, dit lentement le lord; mais il reste à nous expliquer pourquoi un entretien avec lui est indispensable.

Von Kellering répliqua d'un ton furieux:

— Cela, c'est mon affaire. Vous acceptez ou vous n'acceptez pas. Autant vous dire, une fois de plus, que je n'ai pas confiance. Pourtant, je veux bien tenter ma chance, si vous n'y mettez pas obstacle. Reste à savoir, si vous tenez tant que cela à revoir votre fils. D'ailleurs, je doute fort, à présent, que mon complice soit entre vos mains. Il a pu s'échapper, sans cela vous ne feriez pas tant de difficulté pour le mettre en rapport avec moi.

(A suivre)





Courrier de Louise

Q. — Savez-vous s'il y a une manufacture de vêtements à St-Pierre ou à St-Jean-Baptiste? Connaîtriez-vous d'autres endroits au Manitoba ou en Saskatchewan, où de telles manufactures existeraient en dehors des villes? Aussi, où pourrions-nous nous adresser pour avoir des informations au sujet d'une personne, dans un endroit où il n'y a pas de curé? Merci.

UNE LECTRICE.

R. — On me dit qu'il y a des manufactures telles que vous les décrivez à St-Malo et à Selkirk, Manitoba. Je n'en connais pas dans la Saskatchewan. Je crois que si vous écriviez au bureau de l'"International Garment Workers Union" dans la capitale de l'une ou l'autre province, on vous donnerait des renseignements plus précis.

Le maire ou l'officier local de la Gendarmerie Royale seraient à même de vous fournir les informations que vous désirez vous procurer au sujet de cette personne.

• • •

Q. — Une de mes belles-soeurs ne cesse de me mépriser devant mon mari. Celui-ci ne prête pas attention à ses propos, mais c'est une autre de ses soeurs qui me rapporte ce qu'elle dit. Comment pourrais-je faire cesser les cancans de ces deux personnes? Devrais-je faire une colère à celle qui cherche à mettre le trouble, ou suivre les conseils de mon mari et tout ignorer? Merci.

TROUBLEE.

R. — La suggestion de votre mari est très sage et si vous ne vous occupez pas des racontars de votre belle-soeur, elle finira sans doute par se lasser. Puisque votre mari ne prête pas attention aux remarques de l'autre, espérons qu'elle aussi se lassera. Si toutefois elles continuent à chercher à mettre le trouble dans votre ménage heureux, il serait bon que, lorsque vous vous trouverez seule avec ces demoiselles déçues et envieuses et que je plains de tout mon coeur, vous mettiez les choses au point. Soyez très calme, ne vous fâchez pas, assurez-les de votre bienveillance à leur égard et de votre désir de les considérer comme vos soeurs et vos amies, mais que vous ne supporterez pas leurs critiques. Ajoutez que vous savez que vous n'êtes pas parfaite et que leur frère le sait parfaitement, que, malgré cela, il vous a choisie pour épouse. Dites-leur que vous faites tout votre possible pour le rendre heureux et qu'il se dit satisfait et en plein bonheur. Montrez-vous ferme, mais douce à la fois. Je crois que, de cette façon, vous arriverez à conjurer leurs vilains manèges. N'oubliez pas qu'il faut être deux pour se quereller et que, si vous refusez de vous y abaisser, tous leurs efforts tomberont.

• • •

Q. — C'est un mari, un peu découragé qui vous écrit aujourd'hui au sujet des fameux "Bingo". Je suis le premier à concéder qu'une mère de famille a besoin de se distraire de temps à autre, mais que pensez-vous de ma femme qui, comme nous disons couramment, "Court les bingos". Au début, elle s'y rendait une fois par semaine; j'étais heureux de garder la maison afin qu'elle puisse sortir. Mais maintenant elle sort presque tous les soirs. De plus, après la partie, ces dames se rendent chez l'une ou l'autre du petit groupe qu'elles ont formé pour prendre le café et ne rentrent chez elles que très tard. Le matin, les enfants et le mari se font souvent bousculer par une personne qui a manqué de sommeil. De plus, je crois qu'une certaine partie de l'argent réservée aux dépenses du ménage passe pour les cartes de jeu. J'ai essayé de raisonner ma femme qui est une très bonne personne, mais rien n'y fait. Votre opinion, s'il vous plaît. — GRINCHEUX.

R. — Le jeu, mon cher monsieur, est un peu comme la boisson: à petites doses rarement répétées, il ne fait de mal à personne. C'est l'abus qui est condamnable. Votre femme semble en avoir attrapé la fièvre et vous devrez mettre tout à l'oeuvre pour que cette fièvre ne devienne pas une véritable passion. Il vous faudra agir avec tact. Ne pourriez-vous pas, par exemple, si les arguments que vous avez fait valoir sont restés sans résultats, vous arranger pour sortir avec elle de temps à autre, l'amener au cinéma, visiter des amis, des parents, etc. Cela vous imposerait peut-être quelques sacrifices, mais je suis certaine que si vous laissez entendre à votre femme combien elle vous rendrait heureux en sortant avec vous, vous réussiriez avec le temps à l'éloigner de ce passe-temps qui est néfaste pour elle. Si vous devez payer une gardienne, cela vous coûtera moins cher que les soirées de bingo. Je comprends votre inquiétude et elle est partagée, croyez-moi, par un grand nombre de personnes sérieuses. On est souvent porté à se demander si la cause en jeu vaut le risque que ces organisations présentent. Pour le bien de votre femme et le bonheur de votre foyer, vous la devez protéger. Je vous souhaite du succès.

LOUISE.



Pain aux fruits et aux noix

(Donne 2 pains)

- ¾ de tasse de lait en poudre, écrémé
- ½ tasse de sucre granulé
- 1½ c. à thé de sel
- ¼ de tasse de beurre ramolli
- ½ tasse d'eau bouillante
- ½ tasse d'eau tiède
- 2 c. à thé de sucre granulé
- 2 enveloppes de levure sèche active
- 2 oeufs bien battus
- 4½ tasses (environ) de farine tout-usage, tamisée une fois
- 1 c. à thé de macis moulu
- 1 tasse de fruits divers confits, en morceaux
- ½ tasse d'amandes grillées, hachées fines
- ½ tasse de noix hachées

Mélanger dans un grand bol le lait instantané en poudre et écrémé, ½ tasse de sucre et le sel; ajouter le beurre. Verser l'eau bouillante et bien brasser. Laisser tiédir. Entretemps, verser l'eau tiède dans un petit bol; y faire dissoudre 2 c. à thé de sucre. Saupoudrer la levure. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser. Verser la préparation à la levure dans le mélange au lait tiédi. En brassant, ajouter les oeufs bien battus et 2½ tasses de farine tamisée avec le macis. Battre jusqu'à ce que lisse et élastique. Incorporer les fruits divers confits, les amandes, les noix, et assez de farine pour que la pâte soit lisse, soit 2 autres tasses. Renverser cette pâte sur une planche enfarinée et pétrir jusqu'à ce que lisse et élastique. La déposer dans un bol graissé et graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever jusqu'au double du volume dans un endroit chaud et à l'abri des courants d'air, soit pendant 1¼ heure environ.

Dégonfler la pâte et la renverser sur une planche peu enfarinée. La diviser en deux. Façonner chaque portion en pain. Les placer dans des moules à pain graissés (4½" x 8½", à l'intérieur du sommet). Graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever au double du volume dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, soit pendant 1¼ heure environ. Cuire 35 minutes environ à four modérément chaud (375° F.). Laisser refroidir. Glacer avec le glaçage confiseur dont la recette suit. Décorer à volonté d'amandes émondées et de fruits confits.

Glaçage confiseur

- 1 tasse de sucre à glacer, tamisé
- ¼ de c. à thé de vanille
- Du lait

Mélanger le sucre à glacer, la vanille et assez de lait pour que le glaçage se tienne.

L'enfant doit se débrouiller

Jean est un enfant doux, timide, mais intelligent et persévérant dans l'effort. Les tâches qu'il entreprend, il les réalise peut-être lentement, mais toujours avec soin et sérieux. Cependant, sa première réaction lorsqu'on lui propose un travail est négative: "Je n'y arriverai jamais!" Tant et si bien qu'il s'abstient de plus en plus d'entreprendre quoi que ce soit et que sa famille s'inquiète: "C'est étrange comme Jean devient paresseux!"

Ne pensez-vous pas qu'il pourrait y avoir à la base de ce nouveau comportement une erreur éducative? Jean ne nourrirait-il pas en lui-même un sentiment permanent d'impuissance, d'échec inévitable?

Suivant les préceptes modernes d'éducation, l'enfant doit être encouragé de bonne heure à prendre des initiatives, à se "débrouiller" seul, à rendre de petits services à ses parents, à ses frères et soeurs. Oui, mais n'a-t-on pas demandé au petit Jean de vaincre des difficultés qui étaient au-dessus de ses forces? Ne lui a-t-on pas endossé, trop jeune, des responsabilités d'adultes: la garde de plusieurs petits frères et soeurs, la préparation d'un repas, des courses lointaines ou compliquées etc.? Ou bien, ne lui a-t-on pas répété souvent: "Tu n'y arriveras pas!" Ne monte pas sur cet escabeau, tu vas tomber!"

"Ne porte pas ces assiettes, tu vas les casser!" "Tu n'es qu'un ignorant, un incapable, un désordonné, tu ne feras jamais rien de bon dans la vie!" "Quand on te confie quelque travail, on est certain qu'il sera mal fait!"

De telles apostrophes répétées quotidiennement finissent par agir comme un poison lent et sournois. Leur action désagrégeante disloque l'effort de l'enfant vers la conquête de sa personnalité, elles insinuent le doute sur lui-même, sur le jugement de ses parents (fréquemment confondus par les faits), sur l'idée de justice qu'il croit être l'apanage du monde adulte.

Bientôt il n'attend plus qu'on lui dise: "Tu ne réussiras pas!" Il le pense d'avance, de lui-même: le complexe d'échec est formé.

Comment tenez-vous votre cigarette?

Saviez-vous qu'il existait une "psychologie" de la cigarette? Si l'on en croit les spécialistes, en effet, la façon dont nous prenons une cigarette, la tenons et la fumons, ainsi que la façon dont nous l'écrasons révèlent presque à coup sûr notre caractère . . .

Observons donc notre fumeur de cigarette; si, avant même d'allumer celle-ci, il a eu soin de chercher un cendrier, de le mettre à sa portée, c'est un signe indiscutable de politesse . . .

Attention: si, en prenant la cigarette dans votre étui, vous l'avez choisie et non prise au hasard, savez-vous que ce geste révèle que vous êtes gourmand? Voilà ce que c'est que de savourer votre cigarette d'avance!

Vous offre-t-on une cigarette? Si vous la prenez sans hésitation, vous avez de la décision. Plus, vous savez accepter un service . . . et le rendre. Par contre, si vous faites des manières pour l'accepter, vous venez de prouver qu'il vous répugne de vous engager et que vous avez des prétentions à l'élégance . . .

Maintenant surveillons la fumée. Dirigée vers le haut, elle indique, paraît-il, une tendance à la réflexion et à la rêverie. Vers le bas, elle révèle que vous êtes doté d'un esprit combatif, voire entêté . . .

Vers la gauche, elle dénote chez vous un attachement à la famille et, dans une certaine mesure, du snobisme! En tout cas, presque toujours, il s'agit d'une indication d'égoïsme.

Le fumeur énergique, lui, envoie sa fumée vers la droite (c'est mon cas, si! si! croyez-moi!) et prouve de la sorte qu'il est généreux et qu'il est plus intéressé par l'avenir que par le passé . . .

Quant aux bouts de cigarettes, ils sont une véritable mine d'or de renseignements: grands, ils sont l'apanage d'un caractère dépensier, nerveux et distrait. Petits, ils suggèrent l'avarice — le fumeur voulant en avoir "pour son argent". Ecrasés, ils prouvent un caractère irritable; déchirés, éparpillés, ils sont l'indice d'un remords, d'un trouble, d'un regret. Tenus entre le pouce et l'index, le bout allumé dirigé vers la paume, ils révèlent le fumeur dissimulé, méfiant, malin.

Institutrice chez les Esquimaux

"La femme blanche la plus au nord du Canada": voilà le titre qu'on pourrait donner à Mlle Margery Hinds, qui constitue à elle seule tout le personnel enseignant d'une petite communauté d'Esquimaux vivant sur l'île de Baffin, à 450 milles du cercle polaire.

Mlle Hinds a quitté Ottawa par avion à destination de Churchill, Manitoba. De là, elle poursuivit sa route de la même façon jusqu'à la baie Arctique pour rejoindre son "école".

Son seul compagnon est un épagneul nommé "Pengua", d'un mot esquimau qui signifie "enjoué". Mlle Hinds n'est évidemment pas novice dans le métier; ce serait éteindre en une jeune fille toute vocation enseignante que de l'envoyer faire ses premières armes dans un tel bled! Il y a déjà 10 ans que notre "nordique" est dans la profession, et qu'elle enseigne dans les écoles administrées par le ministère du Nord canadien. Mais elle sera néanmoins la Canadienne vivant le plus au nord du pays. La population de la baie Arctique comprend un seul autre blanc: le gérant d'un poste de traite.

Les cours de Mlle Hinds s'adresseront autant aux jeunes Esquimaux qu'aux adultes et se tiendront dans une ancienne station météorologique. Selon elle, ce n'est pas plus difficile d'enseigner aux habitants des régions noridques qu'à d'autres.

Elle commence tout d'abord par des cours d'hygiène et de santé, lorsqu'il s'agit d'une région encore vierge d'école et de professeur.

Elle fut également le premier professeur désigné à un poste du nord, celui de Fort McPherson. Elle peut donc aussi bien converser en Esquimau que dans sa langue maternelle. Elle considère d'ailleurs cette race comme très intelligente, quoiqu'inculte, ce à quoi on peut remédier.

Le grand problème consiste pour elle à trouver un nombre suffisant d'élèves. Car là-bas, les Esquimaux ne se tiennent pas en larges groupes, à cause de la difficulté qu'ils ont à trouver de la nourriture. C'est ce qui explique l'existence de plusieurs petites bourgades disséminées ici et là sur l'immense territoire glacé. Mais une fois la saison de chasse terminée, ils se retrouvent tous ensemble dans les environs du poste de traite. Inutile d'ajouter que Mlle Hinds a décidé de se fixer dans le voisinage de ce centre de ralliement!

La courageuse institutrice dispose cependant parfois de beaucoup trop de temps libre: elle remplit donc ses périodes en recueillant de nombreuses chansons et légendes esquimaudes qu'elle enregistre sur ruban magnétique. Elle est également l'auteur d'un volume intitulé "Une école dans l'Arctique", qui est maintenant sous presse et qui sera mis en circulation dès l'automne prochain.

Une chambre qui grandira en même temps que vous...

L'un des principaux problèmes de la famille contemporaine consiste à changer la décoration d'une chambre d'enfant à mesure que les mioches grandissent.

Il n'est pas toujours nécessaire de renouveler périodiquement tout le mobilier pour suivre l'évolution des enfants. Un changement de décor ne signifie pas nécessairement un renouvellement intégral de la pièce.

La chambre des enfants est, au début, une véritable pouponnière. Elle constitue le royaume de bébé, et tout doit s'inspirer de ce thème fonctionnel. La chambre devient peu à peu une salle de jeux pour le bambin, puis une salle d'études pour le jeune écolier. Déjà, la pièce prendra l'allure d'une chambre pour l'adolescent ou la jeune fille en fleurs.

La solution idéale pour renouveler constamment l'apparence des principales pièces de la maison n'est-elle pas de concevoir une pièce mobile au point de se transformer facilement selon les besoins de la famille. On peut s'arrêter sur un plan qui se modifie à volonté, au gré des circonstances.

Pour procurer aux enfants un vaste espace de jeux, on aura soin de coller les meubles le long du mur. Les tablettes encastrées dans le mur seront tour à tour utiles pour remiser les jouets, et plus tard pour ranger les livres de la bibliothèque.

Quant à la décoration elle-même, elle pourra changer en modifiant le papier-tenture selon l'âge des occupants de la pièce. Les meubles seront assez simples pour résister aux durs coups des années d'enfance et assez attrayants pour satisfaire les goûts de l'adolescence. Evidemment, le berceau sera mal venu dans la chambre de jeune fille, mais vous pouvez vous en débarrasser dans la cave ou le grenier. Pourquoi ne pas acheter un grand lit dès que le bébé quitte son berceau? Plus tard, l'adolescent pourra dormir dans ce même lit, ce qui vous évitera l'obligation d'acheter un nouveau lit après cinq ou six ans de couchette.

Toutes les jeunes filles seraient heureuses de vivre et de dormir douillettement dans une pièce où l'ingéniosité aura transformé agréablement une chambre d'enfant en une charmante chambre de jeune fille.



LE DON DES LARMES

On dit de certaines femmes qu'elles ont le don des larmes. Qu'elles éprouvent une contrariété, un petit chagrin aussi bien qu'une grande douleur, elles laissent s'ouvrir les écluses. Un spectacle émouvant, le récit d'une histoire triste, une musique sentimentale, un roman ou un film dramatiques, tout est prétexte à un déluge de larmes qui savent attirer la sympathie de l'entourage. On dit: "Quelle exquise sensibilité!" et on s'empresse autour de la pleureuse.

C'est sûrement un don que de pouvoir pleurer facilement. Les chagrins contenus, "les larmes qu'on ne pleure pas", selon le mot du poète, produisent une intolérable sensation d'étouffement tandis que les larmes et les sanglots apportent soulagement et détente. Les larmes sont une rosée bienfaisante qui rafraîchit l'âme.

On a tort cependant de confondre émotivité et sensibilité. L'émotif pleure facilement, mais cela ne veut pas dire qu'il compatit aux malheurs des autres. Il trouve même une sorte de satisfaction mélancolique à pleurer, il se grise de sa propre émotion qui lui semble précieuse. On a même vu des égoïstes consommés qui ont la larme extrêmement facile. Le malheur qui accable son voisin ne lui fait pas même cligner les paupières, mais, à la plus petite occasion, pour un bobo, une lettre en retard, les larmes d'apitoiement sur soi jailliront abondamment. C'est plutôt une question de nerfs, de glandes que de sensibilité.

Comme les larmes éveillent habituellement la sympathie, les enfants apprennent très tôt à s'en servir pour faire céder leurs parents à tous leurs caprices. Les mamans s'empressent à la première larme, car elles craignent de causer des refoulements ou de créer des complexes. Elles devraient pourtant se dire que l'apprentissage de la maîtrise de soi est une nécessité de l'éducation. On élève les petits Orientaux à mépriser les larmes. L'enfant japonais se cache pour pleurer et il essuie furtivement ses larmes sur la manche de son kimono pour répondre à la maman qui le questionne parce qu'il a les yeux rouges: "J'ai mouillé ma manche!"

Visites à l'hôpital

Quand il va voir un malade à l'hôpital, le visiteur peut aider son ami de plusieurs façons. S'asseoir, buter ou s'appuyer sur le lit peut paraître de peu d'importance; mais cela peut être très désagréable pour le malade. Prolonger la visite peut déranger le programme ordinaire du malade. Il n'est pas bon qu'il y ait trop de visiteurs en même temps. Que les visites soient courtes et gaies. Observez les règlements de l'hôpital au sujet des visiteurs.

Soins de beauté

Un grand nombre de femmes ont les coudes et les talons rudes ou gercés. Parce que ces parties du corps sont exposées à des frictions fréquentes la peau y perd sa finesse et sa blancheur. Vous ne remarquez pas vous-mêmes ces défauts, mais ils sont visibles pour les autres.

A une réception, l'hôtesse prendra votre coude pour vous présenter aux invités. Votre mari ou votre escorte ont maintes fois l'occasion de toucher votre coude, pour traverser la rue ou pour descendre un escalier, par exemple. Rien n'est plus désagréable que le contact d'une peau gercée.

Dans une salle de danse, remarquez les talons des danseuses. Rares seront celles qui y auront la peau lisse et blanche. Et vous le remarquerez surtout chez celles qui portent des scandales très découpées.

Si vos coudes sont jaunes, frottez-les à chaque jour avec du citron, ou encore, servez-vous d'un détergent en poudre. Frottez-les ensuite avec une brosse et un savon à la lanoline. Si vous en avez le temps, laissez tremper vos coudes dans une eau savonneuse pendant quelques minutes.

Soignez vos talons de la même manière. Ne vous servez plus de poudre détergente quand vos talons et vos coudes auront repris leur blancheur.

Patron imprimé

Chaque patron requiert une verge par 35 pouces



9361 Grandeur moyenne

by Marian Martin

Numéro du patron: 9361

Prix: 40c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto Ont
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 45—No 23

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 1 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195 avenue Provencher St-Boniface Par la poste $1.00 franco 132-T.F

ON DEMANDE une personne pour travail dans maison privée de 4 pièces 2 petits enfants, un d'âge scolaire Pension, logis et salaire. S'adresser à Mme Laplante, 224, rue Notre-Dame, St-Boniface, ou téléphonez à WHitehall 2-5351 ou CHapel 7-2067. 19-307-T.F.

ON DEMANDE — Mécanicien pour emploi partiel. Le soir et samedis. Signalez: CHapel 7-4288. 22-396-23C.

VOTRE FOYER PEUT DEVENIR UN GRAND MAGASIN
Eh oui! nous allons vous lancer dans les affaires GRATIS! Il vous suffira de montrer à vos voisins et amis nos magnifiques échantillons GRATUITS — personne ne pourra résister à la tentation! Vous n'avez pas à vendre — seulement à montrer! Ecrivez IMMEDIATEMENT si vous voulez réaliser de gros profits — à temps complet ou partiel. Vite! Envoyez votre nom au Département 215, Blake-Walker Co., C.P. 657, Montréal, P.Q.

PERSONNEL
VOUS VOUS SENTEZ VIEUX! Rajeunissez. Les Tablettes toniques Ostrex remontent des milliers après 40. Seulement 60c. Toutes Pharmacies.

ETABLISSEZ-VOUS définitivement en affaires pour vous-même! Votre habileté et votre ambition feront votre salaire tel que vous le voulez. Vendez à généreuse commission nécessités domestiques indispensables dans les foyers et les fermes: Ambitieux à vous l'opportunité. Demandez notre catalogue gratis. Familex Dept 65, 1600 Delorimier, Montréal.

OFFRES D'EMPLOI
Service Civil du Canada
DIETETICIENNE, $287.50 - $337.50, pour le Département des Anciens Combattants à l'hôpital Deer Lodge, Winnipeg.
THERAPEUTISTE PROFESSIONNELLE, salaires de $212.50 à $242.50 ou $267.50 à $305, selon qualifications; pour le Département des Anciens Combattants à l'hôpital Deer Lodge, Winnipeg.
On peut se procurer les détails et les formules de demande aux bureaux de poste ou du Service National de Placement ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de poste Général de Winnipeg, 266, ave Graham, Winnipeg 1, Man. 58-W127

OFFRES D'EMPLOI
Service Civil du Canada
VERIFICATEURS — IMPOT SUR LE REVENU, salaires initiaux $380 ou $465, selon l'instruction et l'expérience relative, pour le département du Revenu national à Winnipeg.
ASSISTANT DE LABORATOIRE, $272.50 - $310, pour le département des Pêcheries à Winnipeg.
On peut se procurer les détails et les formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, 266, ave Graham, Winnipeg 1, Man. 58-W125

CHAMBRES AVEC PENSION pour dames ou hommes pensionnés alertes. Dans bon village canadien-français. Maison moderne. Toutes commodités. Voisin de l'église. S'adresser à boite 403, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 23-403-25C.

CHAMBRE ET PENSION POUR DAME à St-Boniface. Compagne pour dame âgée. Maison privée près de la chapelle St-Maurice. Téléphone: CEdar 3-7128. 23-411-23C.

NOUS ACHETONS LIVRES DE CLASSE usagés anglais, ainsi que les livres français en usage dans les écoles publiques. St. James Book Store, 1980, ave Portage, Winnipeg 12. Téléphone: TUrner 8-1555. 19-313-T.F.

ON DEMANDE A LOUER — Maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. S'adresser à Gus Fredette. Téléphone: SPruce 5-3363. 6-37-T.F

A LOUER — 481, rue Ritchot. Chambre meublée pour jeune homme. Près autobus. 22-388-T.F.

A VENDRE — Bungalow: 6 pièces, 1 étage. Très bon marché. Situé près hôpital St-Boniface. Signalez: CHapel 7-5781 ou GRover 4-4558. 22-387-23C.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis: 2 pièces. Complètement privé. Broché pour poêle. S'adresser à 414, de la Morénie. 22-397-T.F.

A LOUER — St-Boniface. 206, rue des Meurons. Chambre meublée. Près autobus. Personne assez âgée, sobre. Téléphone: CEdar 3-2755, après 5 h. 21-353-23C.

A LOUER — St-Boniface 268, rue La Vérendrye. Chambre meublée. Libre actuellement. Signalez: WHitehall 2-6718. 23-426-23C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre fournie, au soubassement, pour 1 ou 2 jeunes hommes. Possession immédiate. Aussi, A VENDRE, table chromée. Signalez: CEdar 3-3583. 23-425-23C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Chambre fournie. Signalez: CEdar 3-4757. 23-424-24C.

A LOUER — St-Vital. Près église Ste-Marie. Chambre fournie. Filles de préférence. Maison moderne. Signalez: CEdar 3-3297. 23-404-24C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre pour deux hommes ou deux filles. Avec ou sans pension. Signalez: CEdar 3-5559. 23-405-23C.

A LOUER — St-Boniface. 484, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 4 pièces. Salle de bain privée. 23-408-24C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée dans maison privée, pour jeune fille qui travaille. Facilité de cuisine. $18 par mois. Signalez: CHapel 7-9248. 23-412-24C.

A LOUER — Garage. S'adresser à 285, rue Dumoulin, St-Boniface. 23-413-23C.

A LOUER — Chambre pour homme. Près des rues Taché et Marion. Signalez: CEdar 3-4526. 23-415-24C.

A LOUER — Norwood. 171, rue Kitson. Logis: 2 pièces. Fourni. Evier et réfrigérateur. Libre 1er octobre. 23-416-23C.

A LOUER — St-Boniface. 251, rue Provencher. 2 chambres meublées. Signalez: CEdar 3-2144. 23-420-24C.

A LOUER — St-Boniface. 310, rue La Vérendrye. 3 chambres meublées. Signalez: WHitehall 2-5901. 23-419-24P.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces. Grande salle de bain privée. Signalez: CHapel 7-6724. 23-423-25C.

A LOUER — St-Boniface. 212, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Libre: 1er octobre. Signalez: CEdar 3-5548. 22-384-23C.

A LOUER — St-Boniface. 135, rue Masson. Chambre fournie au 2e étage. Usage du téléphone sur même étage. Pour homme de profession ou étudiant. Libre 1er septembre. Téléphone: CHapel 7-4919. 20-342-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Complètement meublé. Possession immédiate. Téléphone: WHitehall 2-6718. 21-375-T.F.

A VENDRE — Congélateur "Amana", 15 pieds cubes. En très bonne condition. S'adresser à 315, rue Provencher, St-Boniface. 23-414-23C.

A VENDRE — Cause: départ. Tables, chaises, armoires, poêle, bureaux, 4 lits, bassinette, radio, bicyclettes, canapé. S'adresser à 446, rue Langevin ou signaler CHapel 7-1412. 23-422-23C.

A VENDRE — St-Boniface. 378, Place Gaboury. Maison neuve, avec revenu. Signalez: CEdar 3-6569. 23-421-23C.

A VENDRE — Belle propriété de campagne à 35 minutes de la ville. Idéale pour couple retiré qui désirerais une très belle maison de campagne pas trop loin de la ville. Téléphoner à GLobe 3-4144. 21-361-23C.

A VENDRE — 30 milles à l'Ouest de Winnipeg, centre canadien-français. 6 acres de terre munies de deux maisons. S'adresser à Raymond Sénécal, St-Eustache, Man. 21-367-23P.

A VENDRE — Ferme de 240 acres. Bonnes clôtures. Maison 18x24'. Etable 28x50'; grainerie 12x24'. $7,000 comptant. S'adresser à P. Dedieu, Haywood, Man. Téléphone: St-Claude 321-2. 22-400-25C.

A VENDRE — St-Pierre-Joly, Man. Près de l'hôpital. Lot: 70x120'. Pour plus de renseignements, s'adresser à Mlle Claire Gauthier, 127, rue Dickenson, New Westminster, C.-B. 22-393-23P.

A VENDRE — Centre village Notre-Dame-de-Lourdes. Emplacement 24x90'. Idéal pour salle de récréation ou commerce. Logis attenant si désiré. S'adresser à 335, ave Provencher. Signalez: CEdar 3-6628. 22-394-23C.

A VENDRE — Maison: 5 pièces. Sur lot de 150x189', située à 2 milles au nord du village de St-Norbert. S'adresser à 945, ave Killarney, St-Norbert. Téléphone: GRover 5-7182. 23-418-30C.

A VENDRE — Fatima. 320 acres de terrain. Description: nord-ouest, section 3, Township 17, Rang 9. Terre pesante, partiellement prête pour culture. Prix: $25 l'acre. Termes convenables. Pour renseignements signalez GLobe 2-2009. 23-410-23C.

A VENDRE — Norwood. Près Précieux-Sang. Maison: 1½ étage. Lot: 68'. Chauffage automatique. "Titre clair". Téléphone: CEdar 3-5618. 23-409-26C.

A VENDRE — St-Charles. Nouveau bungalow: 5 grandes pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Possibilité pour un grand jardin. Lot: 100x135'. Eau de la ville. Pour renseignements, s'adresser à 147, rue St-Charles, St-Charles le jour, ou appelez M. Menebood à CEdar 3-1167. 23-406-23C.



Septembre est synonyme de rentrée pour les étudiants. Aussi dans les villes et les campagnes, la cloche a sonné joyeusement pour annoncer une nouvelle année scolaire que tous souhaitent fructueuse et formatrice. Pour les débutants, une nouvelle étape de leur vie commence avec la rentrée et il leur faut être courageux et sourire et aussi prendre l'habitude d'être ponctuels, tout comme ces trois jumeaux, Greg, Gene et Gary Frazier s'avançant vers leur institutrice, Soeur Rose-Imelda, dès le premier son de la cloche. (NC)

Au Sacré-Coeur

Paroisse des gens de langue française de la ville de Winnipeg

Ouverture des classes

L'école de la paroisse vient d'ouvrir ses portes à 325 élèves. Elle est remplie à pleine capacité, tellement qu'il a fallu disposer du théâtre de la salle Guertin pour le grade 2. C'est dire que le temps est venu d'agrandir, plutôt de construire une belle école moderne, dont les paroissiens pourront être fiers. S'il faut en juger par l'intérêt et le dévouement à la cause d'un bon nombre d'hommes en particulier, il est presque assuré qu'on verra s'élever l'édifice dès avril prochain.

D'ici là, les enfants recevront leur éducation catholique et bilingue — française et anglaise — dans les locaux traditionnels sous l'habile et surnaturelle direction des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie.

Dieu merci, nous gardons notre bonne supérieure et directrice, la Rév. Sr Maximilla. Par ailleurs, la Providence nous a éprouvés en nous enlevant les Rév. Srs Marie-Léontine, M.-Hélène-Louisa et M.-Denis-de-France; la première nous a quittés pour St-Pierre-Jolys, la seconde pour St-Jean-Baptiste, la troisième pour Montréal en vue de spécialisation. Comme remplaçantes nous avons cordialement reçu la Rév. Sr Ronald-Marie, sortant du noviciat, et une compagne enthousiaste et décidée à faire chanter tout le monde: la Rév. Sr Josaphat-de-Marie, de St-Jean-Baptiste. Pour compléter le personnel enseignant, il a fallu recourir à deux institutrices laïques: Mlles Renée Labossière et Marie-Thérèse Ruest.

Voici les attributions de chacune: Soeur M.-Maximilla, supérieure et directrice; Soeur M.-Paul-de-Césarée, grade 11; Soeur Henri-de-Marie, grades 9 et 10; Mlle Renée Labossière, grades 7 et 8; Soeur M.-Elisabeth-des-Anges, grade 6; Soeur M.-Jeanne-d'Orléans, grade 5; Soeur Ronald-Marie, grade 4 et dactylographie; Soeur M.-Jules-Fernand, grade 3; Mlle Marie-Thérèse Ruest, grade 2; Soeur M.-Jeanne-Agnès, grade 1; Soeur André-de-Ste-Marie, jardin d'enfants; Soeur Josaphat-de-Marie, musique et chant.

Meilleurs voeux de succès aux institutrices et aux élèves.

Catéchisme

Pour les enfants qui ne fréquentent pas l'école du Sacré-Coeur et dont les parents sont d'expression française, la Confrérie de la Doctrine Chrétienne organise des cours de catéchisme. Tous les dimanches à 2 h. se donnent des classes de catéchisme à l'école même. Toutes les semaines, un cours de catéchisme par correspondance va rejoindre tous ceux que les distances retiennent loin du Sacré-Coeur. On peut enregistrer les enfants à ces cours en s'adressant au presbytère, 597, avenue McDermot, ou en téléphonant SPruce 4-5863.

Jeunes

Les Cercles de jeunes, nouvellement lancés l'an dernier, et le Club du Sacré-Coeur commenceront bientôt leurs activités. Le dimanche 21 septembre, à la salle Guertin, aura lieu une grande soirée pour jeunes gens et jeunes filles.

MARIAGE

Goulet—de la Giroday

Le mercredi 27 août, en l'église St-Ignace de Winnipeg, fut célébré le mariage de Mlle Marie-Thérèse de la Giroday, fille cadette de M. et Mme Philippe de la Giroday, anciennement de Calgary et Vancouver, avec M. Georges-Richard-Donald Goulet, fils de M. et Mme Wilfred-Georges Goulet. Le R. P. John Hanley, S.J., officiait. La soliste était Mme Norma Vadeboncoeur et l'organiste, Mme J. Anderson.

La mariée, conduite à l'autel par son père, était revêtue d'une robe traditionnelle en peau de soie ivoire avec encolure basque et corsage ajusté garni de dentelle d'Alençon. Le voile nuptial de soie illusion était retenu par un diadème de perles. La mariée tenait un livre d'heures orné de gardénias et de stéphanotis.

Mme Charles-J. Mongeon était dame d'honneur pour sa soeur. Sa robe en chiffon bleu de nuit avait une large encolure et une jupe très ample. Elle portait un bandeau de plumes blanc et tenait un bouquet de chrysanthèmes blancs.

M. Théodore Lizakowski était garçon d'honneur. M. Albert Goulet, frère du marié, M. le Dr Charles-J. Mongeon et M. Edward Miedzybrocki agissaient comme huissiers.

A l'issue de la réception à la résidence des parents de la mariée, le couple partit pour un voyage en automobile.

Mme Goulet est graduée du couvent du Sacré-Coeur et de la faculté de Sciences domestiques de l'Université du Manitoba. Elle est membre du Cercle d'étudiantes Kappa Kappa Gamma. M. Goulet a fréquenté l'école St-Paul, reçut son baccalauréat ès Arts au Collège St-Paul et est gradué en droit de l'Université du Manitoba. Il est un ancien président du Club Newman.

Winnipeg

M. et Mme John Penner (née Alida St-Laurent, de La Broquerie) quittent Winnipeg le 12 septembre pour aller rendre visite à M. et Mme Elzéar St-Laurent, de Coral Gables, Floride.

• • •

Naissance

M. et Mme Eugène Labelle (Yvette Fillion), de 607, avenue McDermot, Winnipeg, sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, Rachelle-Yvette-Marie, née le 5 septembre à l'hôpital de Miséricorde. Remerciements à M. le Dr A.-G. Dandenault et aux employés de l'hôpital.

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450

Regain d'activité

Il faisait plaisir de constater le réveil général des activités colombiennes par la lecture des diverses chroniques en notre excellent hebdomadaire qu'est **La Liberté et le Patriote**. On y voyait Rigoletto, toujours joyeux du Conseil Goulet, un communiqué bien anonyme du Conseil St-Boniface et votre humble serviteur. A propos, "Après-Tout" nous reviendra-t-il? Pourra-t-il faire face encore une fois aux taquineries de Rigoletto? Enfin, tout est pour le mieux en le meilleur des mondes, le seul que nous connaissons intimement jusqu'ici en attendant le voyage à la lune. Un cynique me disait que ce sera rien de nouveau puisque la plupart des humains sont déjà "dans la lune".

Déjeuner-communion

Nous en parlions la semaine dernière et déjà l'organisation est sur pied. Il aura lieu dimanche prochain, ce 14 septembre, à 9 h. a.m., en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. Le déjeuner traditionnel aura lieu après la messe et le Frère R.-A.-L. Mercier vous attend en grand nombre. Les Chevaliers des autres conseils, qui seraient tentés de nous rendre visite, seront les bienvenus. Nous espérons que ce déjeuner-communion surpassera, si possible, le succès que nous avons eu dans le passé.

Malade

On nous annonce que notre ex-Grand Chevalier, le Frère E. Girard, a fait un stage à l'hôpital où il a goûté au bistouri. Le vrai, cette fois, qu'il a dû trouver encore moins agréable que le nôtre. Heureusement que le Frère Girard est maintenant bien rétabli et nous espérons le revoir bientôt à nos assemblées.

BISTOURI.

A VENDRE
St-Boniface — Maison moderne: 8 pièces. Chauffage à l'huile. Prix: $10,000.
St-Boniface — Maison: 6 pièces. Près écoles. Chauffage à l'huile. Prix: $8,900.
St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900.
St-Boniface — Cottage neuf: 4 pièces. Chauffage à l'huile. Grand lot. $8,900.
St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Belle location. Possession immédiate. $13,700.
Norwood — Près paroisse Précieux-Sang. Maison: 7 pièces. Prix: $7,900. Comptant requis: $1,000.
Norwood — Maison: 4 pièces. Chauffage automatique. $7,000.
Norwood — Maison: 7 pièces. $10,600.
St-Vital — Cottage: 4 pièces. Lot double. Prix: $7,400.
Ste-Anne — Maison: 5 pièces. Presque neuve. $3,800.
Pour achat et vente d'hypothèques, perception de paiements sur hypothèques ou loyers, rapports d'impôt,
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
22-381-23C.

ON DEMANDE
Pour le district scolaire St-Pierre centre, une maîtresse bilingue qualifiée pour enseigner le grade 8 à l'école du village. S'adresser à M. Noël Tétreault, secrétaire, St-Pierre, Man. 21-364-23C.

ON DEMANDE
Institutrice pour école publique de Gravelbourg. Salaire attrayant. Conditions idéales. S'adresser au secrétaire, Ernest Longpré, Gravelbourg, Sask. 23-407-25P.

Médecin parlant français
Avons site idéal pour bureau dans centre de St-Boniface. Loyer très raisonnable.
Pharmacie Préfontaine,
St-Boniface, Manitoba.
22-399-25C.

Nombre record de candidats aux cours de pédagogie

Un nombre record de 688 candidats ont été acceptés pour l'entrainement à l'enseignement dans les institutions du Manitoba. Ces 688 ont été choisis parmi 990 qui ont fait la demande.

L'hon. Stewart E. McLean, ministre manitobain de l'éducation, a dit qu'en plus de ce nombre important, 189 autres demandes restent à considérer.

"Nous sommes vraiment heureux de voir un si grand nombre d'élèves entrer dans l'enseignement. D'autres élèves suivront des cours en éducation à l'Université du Manitoba et au Collège de Brandon," a dit M. McLean.

Une guerre entre le Pakistan et l'Inde semble inévitable

KARACHI, Pakistan — Choudri Mohamed Ali, ancien premier ministre pakistanais, a déclaré à l'Assemblée nationale que la guerre avec l'Inde est "inévitable" si le premier ministre Nehru ne démissionne pas.

Mohamed Ali allègue que l'Inde est décidée à "détruire" le Pakistan et, à la poursuite de cet objectif, est en voie de convertir toute l'aide économique dont elle bénéficie en puissance militaire.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of AURELIUS CELESTIN JOYAL, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Teacher, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned Solicitor at 302 McIntyre Bldg., 416 Main St., Winnipeg 2, Manitoba, on or before October the 15th, A.D. 1958.

DATED at Winnipeg, this 8th day of September A.D. 1958.

JOSEPH N. LANDRY,
Solicitor for Rolland Tellier and Victorine Tellier, Executors.

CANADA
PROVINCE OF MANITOBA, TO WIT:

IN THE MATTER OF The Partnership Act, and IN THE MATTER OF "Hince's Restaurant".

We, JOSEPH ALPHONSE HINCE, Employee with C.P.R. and ROBERTINE HINCE, his wife, both of the City of St. Boniface, in Manitoba, do hereby severally declare:

1. That we have been carrying on business at the City of St. Boniface in the Province of Manitoba, under the firm name and style of "Hince's Restaurant".

2. That we ceased to carry on business on the 15th day of August, A.D. 1958.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 6th day of September, A.D. 1958.

In the presence of: R. L. BETOURNAY — Signed: J. A. HINCE, R. HINCE

Département des Mines et Ressources naturelles, Section de chasse

Vente d'armes à feu confisquées

Un encan d'armes à feu confisquées selon les dispositions du décret des Chasses et Pêcheries aura lieu le 16 septembre 1958, à 12 h. 30, heure avancée, au Théâtre "A", 469, avenue Broadway, Winnipeg, Man.

Environ 120 armes à feu seront en vente: fusils de chasse, de calibre .22 et carabines à grande portée. Toute vente sera sujette à un prix minimum.

Les armes à feu seront en montre pour inspection au Théâtre "A" à l'adresse ci-dessus mentionnée, de 10 h. a.m. à 5 h. p.m., heure avancée, le 15 septembre.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus haute ni aucune offre. Toute vente sera finale. Ventes au comptant.

Daté à Winnipeg, Manitoba, ce 5e jour de septembre 1958.

Hon. GURNEY EVANS, Ministre. — J. G. COWAN, sous-ministre.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphones: Bureau: WHitehall 2-4003 — Résidence: WHitehall 3-5331. 22-385-T.F.

SYLVESTRE REALTY
Agent d'assurance
500, rue Ritchot, St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Moderne. Prix: $8,500.
St-Boniface — Maison: 8 pièces. Moderne. Prix: $12,000.
St-Boniface — Maison: 1½ étage. 6 pièces. Prix: $8,900.
Norwood — Bungalow: 4 pièces. Prix: $10,500.
Norwood — Maison: 8 pièces. Moderne. Prix: $11,000.
St-Vital — Bungalow: 4 pièces. Moderne. Prix: $8,500.
St-Vital — Bungalow: 4 pièces. Moderne. Prix: $10,500.
A 170 milles de Winnipeg — 1 section de terrain pour culture mixte, dont 380 acres en culture. Bons bâtiments. Prix: $11,000. Comptant requis: $2,000. Balance facile.
Téléphone: CEdar 3-5050
22-378-23C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE
St-Boniface — Près école Provencher Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Prix: $8,900, à termes.
St-Vital — rue Vivian. Prix: $9,800. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Salon: 11x20'. Planchers: bois dur. Cave complète. Lot 50'. Près écoles, église et transport. A termes
Chemin Ste-Marie — Prix: $10,500. Bungalow: 5 pièces. Grand salon avec foyer. Cuisine, 2 chambres à coucher. Salle de couture. Soubassement complet. Chauffage à l'huile. Garage. Lot 50'. Près de toutes commodités. "Titre clair".
St-Vital — Kingston Crescent. Bungalow: 5 pièces. Age: 2 ans. Cuisine: 12'6"x14'. Salon et 3 chambres à coucher. Planchers: chêne. Plomberie 4 pièces. Chauffage: huile. Lot: 75'. Garage. Près de transportation. Comptant requis: $4,000. Balance: $65 par mois.
St-Vital — Près église et école Ste-Marie. Bungalow: 5 pièces. Grande cuisine. Salon. Salle à manger. 2 chambres à coucher. Véranda vitrée. Soubassement ¾. Chauffage: air chaud. Garage. 2 pas de l'autobus. Comptant requis: seulement $1,500.
O.-J. De Steur — Tél. GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
22-380-23C.